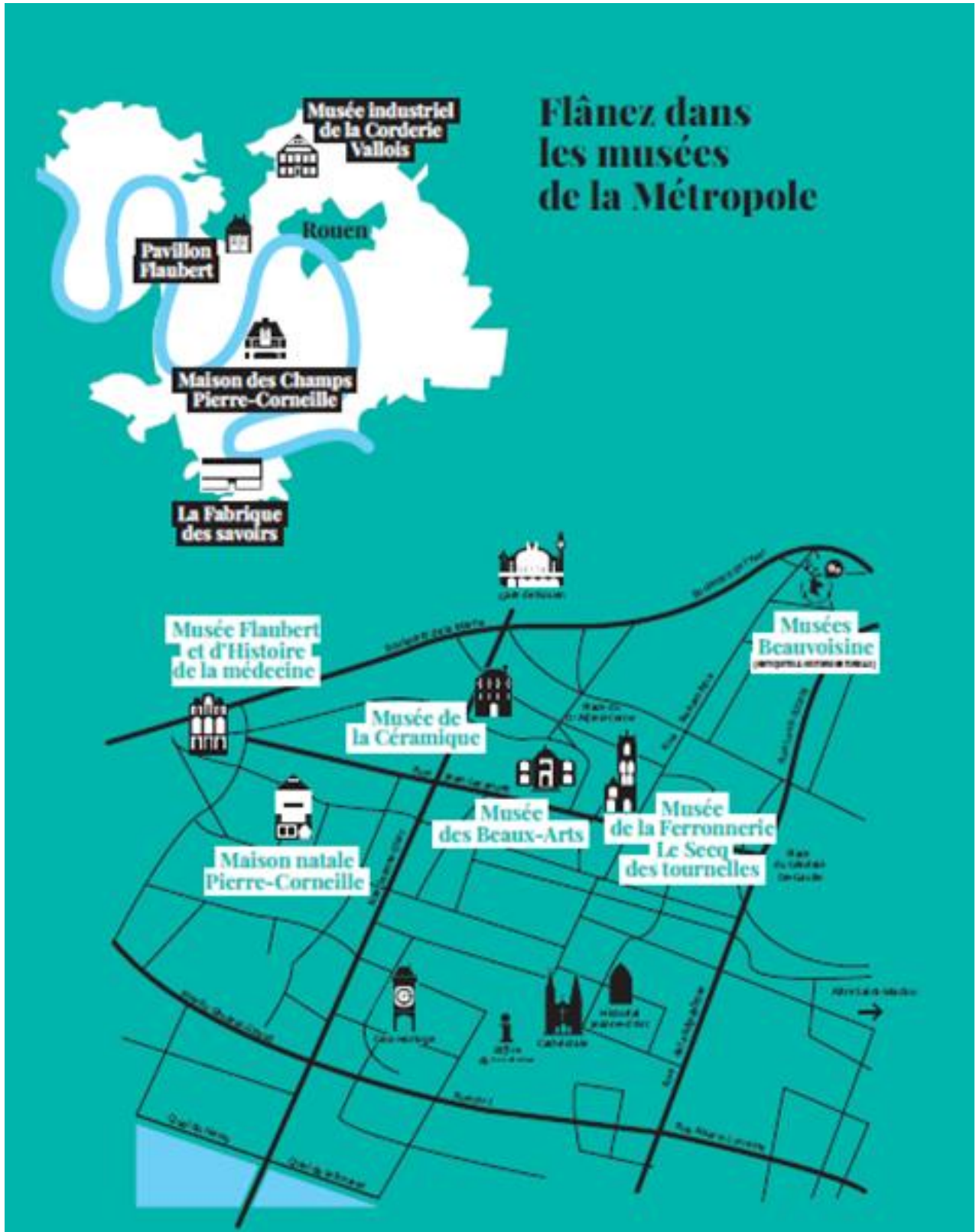


© MRN / Guillaume Brière Soude



Projet scientifique et culturel 2025-2032
Musées de la Métropole Rouen Normandie



Flânez dans les musées de la Métropole

Les 11 musées de la Métropole Rouen Normandie

Préface

Depuis 2016, la Métropole Rouen Normandie assure la gestion de musées de France implantés sur son territoire. Le plus ancien de ces musées a été fondé en 1801, le plus récent en 1994. En 200 ans, les musées publics nés de la Révolution française ont évolué, se sont multipliés, ont diversifié leurs collections, se sont professionnalisés. Demeurent néanmoins à travers le temps trois vertus fondamentales des musées : préserver, étudier, transmettre.

Non seulement les 11 établissements qui constituent aujourd’hui les musées métropolitains reflètent la richesse et la diversité du patrimoine métropolitain, mais ils s’affirment aussi comme des laboratoires d’expérimentation, acteurs d’une plus grande accessibilité culturelle pour toutes et tous, et se veulent chambre d’écho des préoccupations de la société.

Le projet scientifique et culturel des musées de la Métropole Rouen Normandie pour la période 2025-2032 est pour la première fois un document commun à l’ensemble des établissements. Il révèle de chacun d’eux les singularités et les orientations propres, autant qu’il trace les voies de convergence et de complémentarité que leur rapprochement ouvre.

Ce document s’inscrit pleinement dans les politiques publiques menées par la Métropole Rouen Normandie, tout particulièrement en matière culturelle dont les orientations stratégiques, à l’échéance de l’année 2038, ont été adoptées par le Conseil métropolitain le 29 juin 2023. Le projet des musées concrétise ainsi l’ambition culturelle affirmée dans le cadre de la candidature du territoire pour devenir capitale européenne de la culture, portant les valeurs de réconciliation, de partage, de solidarité, de créativité et d’excellence.

Il vise aussi un engagement puissant en matière de transition social-écologique : tout au long des pages prennent forme des actions concrètes pour rendre les musées plus sobres, plus durables, plus justes. Le choix d’adosser un projet scientifique et culturel aux 17 objectifs de développement durable de l’ONU est ainsi une première en France et un symbole fort de l’engagement de notre territoire.

Le projet scientifique et culturel des musées de la Métropole Rouen Normandie est construit en quatre parties :

- La présentation du contexte dans lequel prennent place les musées,
- La définition de l’identité de chacun des onze musées
- Un ABCDaire qui fixe 26 valeurs, enjeux et projets clés pour les musées
- Une feuille de route détaillée par mission opérée au sein des musées.

Les équipes des musées de la Métropole Rouen Normandie sont engagées au quotidien pour offrir à toutes et tous un service public de qualité. Ce projet scientifique et culturel aspire à lui donner et sens, et corps.

Nicolas Mayer-Rossignol
Président de la Métropole Rouen Normandie

Laurence Renou
Vice-présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge de la culture

Robert Blaizeau
Directeur des musées de la Métropole Rouen Normandie

Table des matières

Une métropole culturelle.....	6
1. Esquisse de la géographie du territoire	6
2. Une jeune Métropole.....	7
3. Un positionnement qui place les patrimoines au cœur de la stratégie	8
4. Les musées de la Métropole Rouen Normandie	9
Les 11 musées.....	11
1. La Fabrique des Savoirs.....	11
2. Musée industriel de la Corderie Vallois	14
3. Maison natale Pierre Corneille.....	16
4. Maison des champs Pierre Corneille.....	18
5. Musées Beauvoisine (musée des Antiquités et Muséum d'Histoire naturelle)	20
6. Musée Flaubert et d'histoire de la médecine	23
7. Pavillon Flaubert.....	25
8. Musée des Arts du fer Le Secq des Tournelles.....	27
9. Musée de la Céramique.....	29
10. Musée des Beaux-Arts.....	32
L'ABCDaire durable des musées	36
Des musées sobres au service de la société	46
1. Être au musée « comme à la maison »	46
a. Un état d'esprit : les droits culturels.....	46
b. Développer le confort et les services aux visiteurs	47
c. Renforcer la dynamique de réseau.....	47
d. Adapter l'offre commerciale.....	47
e. Ralentir : contribuer au « tourisme lent ».....	48
2. Proposer une offre attractive et diversifiée	49
a. Démultiplier les formes d'accessibilité.....	49
b. Approfondir la politique d'« aller vers ».....	49
c. Améliorer les parcours permanents	49
d. Une nouvelle manière de concevoir les expositions temporaires.....	50
e. Organiser une programmation populaire et sobre	50
3. Mieux conserver pour mieux transmettre	51
a. Améliorer la conservation matérielle des collections	51
b. Clarifier le statut des collections	51
c. Amplifier les restaurations d'œuvres	51
d. Une politique d'acquisitions raisonnée	52
e. Porter l'excellence de la recherche.....	52
4. Des ressources confortées	53
a. Archives, documentations, bibliothèques.....	53
b. Harmoniser les outils de gestion des collections	53
c. Faire évoluer l'organisation	53
d. Une attention quotidienne à la sûreté et à la sécurité	53
e. Poursuivre la rénovation des bâtiments	54
5. Des musées au service du rayonnement et du développement du territoire	55
a. Les associations d'amis, ambassadeurs des musées.....	55
b. La diffusion numérique développée mais plus sobre.....	55
c. Poursuivre la dynamique éditoriale.....	55
d. Les musées, lieux de débat et de participation citoyenne	56
e. Une communication renouvelée et structurée.....	56
Annexes	57
1. Horaires d'ouverture.....	57
2. Grille tarifaire.....	58
3. Evolution de la fréquentation 2019-2024.....	60
4. Liste sélective d'expositions réalisées par les musées	62
5. Liste sélective de publications réalisées par les musées	63
6. Objectifs de développement durable détaillés.....	64
7. Organigramme	66
8. Cartographie des partenaires	67

Chiffres-clés 2024



11
musées de
France
implantés dans
5
communes



0 €
C'est le prix du billet
d'entrée dans les
collections perma-
nentes



7
ouvrages publiés



15
expositions
temporaires

16 %
de visiteurs
étrangers



20 000
personnes
ont bénéficié d'une
action hors les murs
depuis la création du
dispositif en 2021

4
maisons
des Illustres

1 million
d'items conservés
(estimation)



24 461
abonnés sur les
réseaux sociaux



9
jardins
entourent les musées

393 063
visiteurs



1
centre
de conservation
de 6 000 m²
(ouverture 2026)



220
agents
55 % de femmes
45 % d'hommes

10 695 m²
d'espaces d'exposi-
tion pour les
collections
permanentes



Environ
100 M€
d'investissement
sur 5 ans

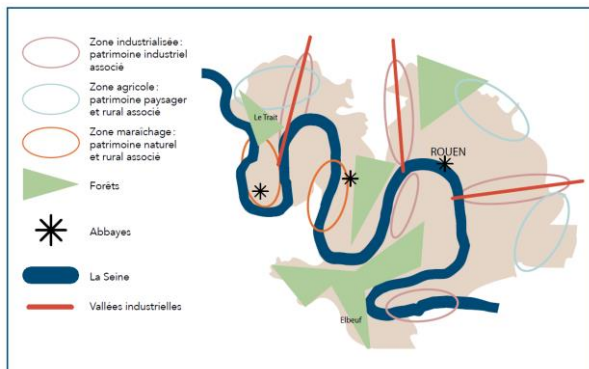
Une métropole culturelle

1. Esquisse de la géographie du territoire

La **vallée de la Seine** forme la colonne vertébrale de la métropole et détermine son développement jusqu'à nos jours. Les terres de cette vallée, riches et fertiles, concourent à l'installation d'une population tournée vers l'agriculture. Pâturages, vergers et herbages sur les zones inondables du fleuve côtoient les coteaux et les plateaux céréaliers.

Le fleuve est également nourricier, à la fois par les produits de sa pêche mais aussi par les nombreuses marchandises qui transitent sur son cours et en font une voie commerciale majeure. Situé entre la mer et Paris, notre territoire va bénéficier, grâce à la Seine, d'un commerce actif avec les pays lointains pendant des siècles et d'un commerce intérieur florissant. Rouen, point névralgique de ce commerce, en est la ville centre. En effet, le port, créé en bord de Seine au point de bascule entre navigation maritime et fluviale, est un passage obligé, gage de sa croissance.

Spécificités locales, les boucles resserrées de la Seine, fortes composantes de notre paysage, sont à la fois un frein à la mobilité, mais aussi un avantage car ses multiples franchissements vont permettre une communication inter-rives rapide au regard des voies terrestres (bacs). Les points culminants de cette vallée, falaises, coteaux, ont constitué, de l'Antiquité jusqu'au XVI^e siècle, des zones de défense et de repli face aux incursions ennemies : oppidum gaulois d'Orival, place forte médiévale de Moulineaux... Les avantages naturels de cette vallée sont complétés par un réseau hydrographique secondaire dense : Robec, Aubette, Austreberthe, Cailly... Ces rivières vont favoriser le développement d'activités artisanales et proto-industrielles : moulins, teintureries, filatures, etc. Dernier avantage et non des moindres, l'étendue du couvert forestier avec les forêts de La Londe (5 000 ha), du Roumare (4 000 ha) et Verte (1 400 ha) : leur exploitation fournit le bois de construction et de chauffage, les produits de la chasse et de la cueillette. Le fruit de cet héritage est bien évidemment notre architecture en pan de bois si caractéristique. Vallées, coteaux, falaises, marais, plateaux et forêts sont autant de paysages qui donnent à notre territoire une identité plurielle.



Les avantages naturels tels que les reliefs peuvent devenir dans le temps, des freins à l'expansion urbaine que ce soit pour la ville centre ou les villages coincés entre Seine et falaises. Si nous considérons l'aspect agricole, la fertilité des terres alluvionnaires en bord de Seine ne compense pas toujours les inondations des crues de la Seine et les destructions qui en découlent. La Seine, axe principal de communication, source d'essor et de nombreux échanges commerciaux, est également vecteur

d'invasions, comme les incursions vikings qui constituent curieusement la seule occurrence, et les fluctuations du commerce international peuvent directement et fortement impacter l'histoire du territoire (crise cotonnière des 19^e et 20^e siècles).

Par ailleurs, la proximité de Paris et de l'Angleterre, objet de conflit politique au Moyen Âge, s'est révélée à la fois source de profit (innovations techniques, influences économiques, culturelles, exportations) mais aussi de dépendance économique suivant les périodes historiques. Au 19^e siècle, l'ère industrielle avec ses multiples usines dans les vallées et en bord de Seine introduit un nouvel invité : la pollution. Les bénéfices de ces usines en matière d'emploi et de production ne font pas forcément oublier les crises sociales et les problématiques environnementales. Cette problématique est, aujourd'hui, au cœur des enjeux actuels de l'avenir du territoire.

2. Une jeune Métropole



Les 71 communes de la Métropole Rouen Normandie

Source : MRN

Quatrième métropole de France par le nombre de communes membres (71), comptant plus de 500 000 habitants, 2^e investisseur public et principale locomotive économique de Normandie avec un budget de près d'un milliard d'euros, notre territoire occupe une position clé sur l'axe Seine, corridor de développement qui relie Paris à l'estuaire. Tournée vers l'avenir, la Métropole Rouen Normandie est aujourd'hui au cœur d'une dynamique économique extrêmement forte et se positionne comme territoire pionnier de la transition social-écologique.

La Métropole Rouen Normandie exerce 32 compétences et 7 compétences facultatives regroupées en 6 grands champs :

- ❶ Développement et aménagement économique, social et culturel (dont les équipements culturels et activités ou actions culturelles d'intérêt métropolitain et le tourisme)
- ❷ Aménagement de l'espace métropolitain
- ❸ Politique locale de l'habitat
- ❹ Politique de la ville
- ❺ Gestion des services d'intérêt collectif (assainissement et eau...)
- ❻ Protection et mise en valeur de l'environnement ; politique du cadre de vie

Entre 2019 et 2024, la Métropole Rouen Normandie s'est fortement engagée dans le portage de la candidature de Rouen pour devenir capitale européenne de la Culture en 2028. Retenue dans la liste des villes finalistes, Rouen n'a finalement pas été lauréate mais poursuit une ambitieuse politique culturelle qui capitalise sur le travail fourni lors de l'écriture de la candidature.

3. Un positionnement qui place les patrimoines au cœur de la stratégie

L'opérateur Rouen Tourisme, association chargée de la politique de développement touristique du territoire dans le cadre de la compétence métropolitaine, a défini une nouvelle stratégie de positionnement qui se traduit par la valorisation de cinq patrimoines formant l'identité de la Métropole Rouen Normandie :

- **Le patrimoine historique** : il associe la dimension du patrimoine religieux, du patrimoine civil à travers les siècles et de nos grands personnages (Rollon, Jeanne d'Arc). Il est déjà beaucoup développé. La stratégie consiste à concentrer les propositions autour de quelques visites (Rouen des Vikings à la Reconstruction, une visite multi-sensorielle de la cathédrale, une visite contée de l'Aître Saint-Maclou...).

- **Le patrimoine artistique** : entre l'Impressionnisme, Marcel Duchamp et le « Art and Kraft », la dimension des arts visuels de portée internationale est évidemment très prégnante dans l'image de Rouen. La dimension littéraire est représentée brillamment avec Corneille, Flaubert, Maupassant, Hector Malot... jusqu'à Michel Bussi, aujourd'hui traduit en plus de 33 langues. Bien sûr, les musées mettent à l'honneur cette thématique (Musées des Beaux-Arts, Le Secq des Tournelles, Pavillon Flaubert, maison natale Corneille, etc.).

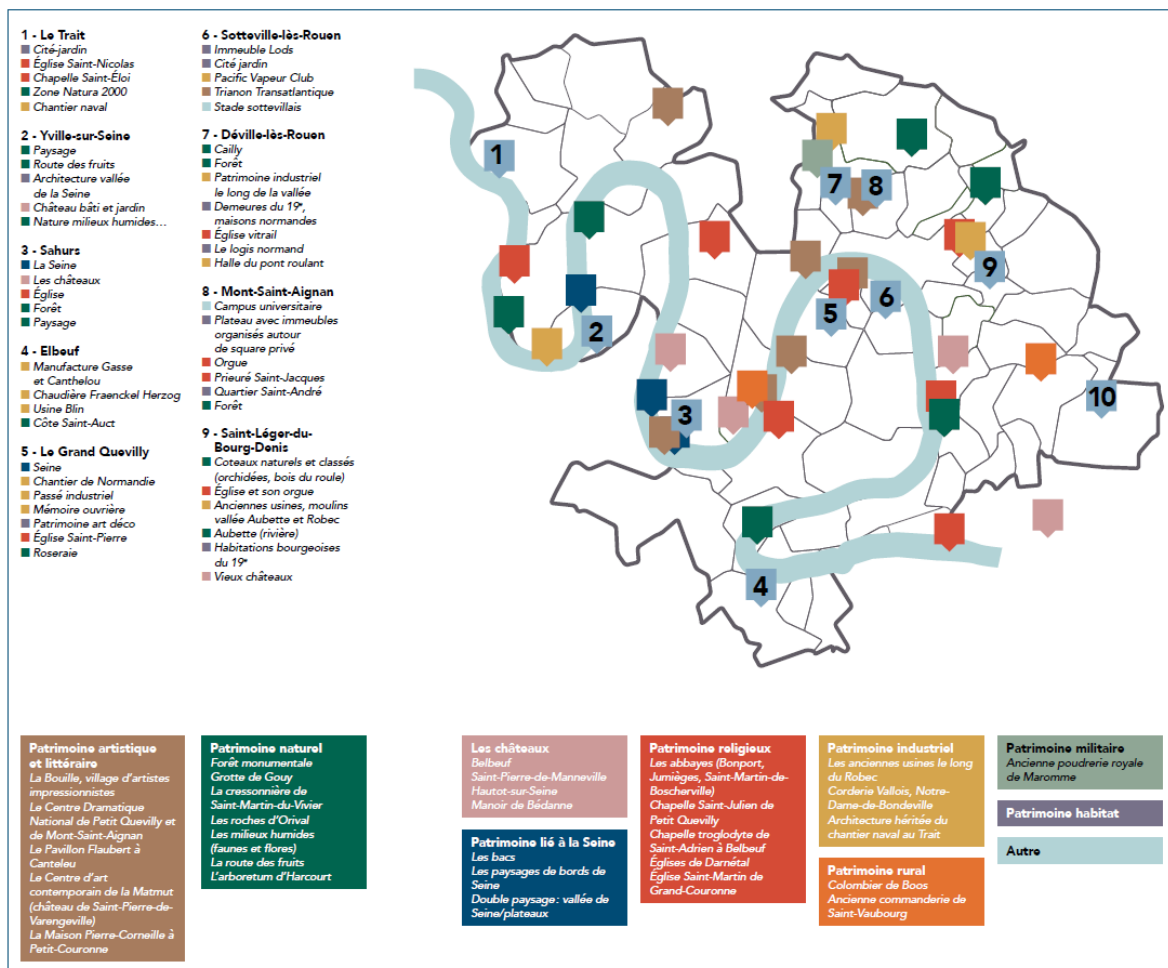
- **Le patrimoine industriel** : très présent à Rouen, dans les vallées affluentes de la Seine et dans la boucle d'Elbeuf-sur-Seine, il est à ce jour assez peu exploité en termes de mise en tourisme et de visibilité extérieure, malgré des reconversions de grande qualité architecturale (le 106 à Rouen, Blin et Blin à Elbeuf ou la filature Gravigny à Caudebec-lès-Elbeuf entre autres). Aujourd'hui, la prise en compte ferme de cet héritage doit permettre d'accéder à une mise en tourisme associant la découverte des traces industrielles d'un autre temps (Corderie Vallois ou Fabrique des savoirs) et des fleurons de l'industrie d'aujourd'hui (visites d'entreprises...).

- **Le patrimoine naturel** : pourtant une évidence avec nos spécificités paysagères et forestières, le patrimoine naturel était assez peu valorisé par l'office de tourisme ; la constitution de nouvelles offres touristiques autour de la randonnée, du bien-être... permettrait de communiquer sur cette dimension.

- **Le patrimoine gastronomique** : Ville créative de l'Unesco, catégorie gastronomie, Rouen ne peut passer à côté de ses particularités culinaires qui incluent à la fois la production locale et les circuits courts (fruits, élevages, maraîchages...) mais aussi l'innovation et la créativité de nos toques ou l'attention au « bien manger » pour tous les publics (scolaire, hospitalier...).



Visiteurs-cyclistes au Pavillon Flaubert © MRN / Alan Aubry



Cartographie du patrimoine ressenti des habitants de la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen). Source : Métropole d'art et d'histoire, MRN

Le service Patrimoines de la Métropole Rouen Normandie a réuni une centaine d'habitants et d'élus du territoire autour de temps participatifs, à la fois moments de découverte (visite, conférence) et moments de discussion autour de l'élargissement de la notion de patrimoine. Chaque participant a pu présenter ce qui pour lui faisait patrimoine dans son village/sa ville, puis à dix kilomètres autour de chez lui. L'objectif était de constituer ainsi une carte des ressources patrimoniales subjectives. Cette carte des ressources apparaît représentative d'une diversité de typologie de patrimoines (religieux, industriel, historique, naturel...), d'époques (du Moyen Âge au 21^e siècle) et d'étalement géographique (d'un bout à l'autre du territoire). Elle souligne aussi l'attachement et la connaissance que chacun porte aux traces de son histoire auprès de chez lui.

4. Les musées de la Métropole Rouen Normandie

Les onze musées de la Métropole Rouen Normandie, implantés dans 5 communes de la Métropole, conservent environ 1 million d'objets de toutes époques, techniques et provenance géographique ; accueillent près de 400 000 visiteurs chaque année, fonctionnent grâce à une équipe de 200 agents permanents et s'appuient sur un budget de fonctionnement total de l'ordre de 15 M€.

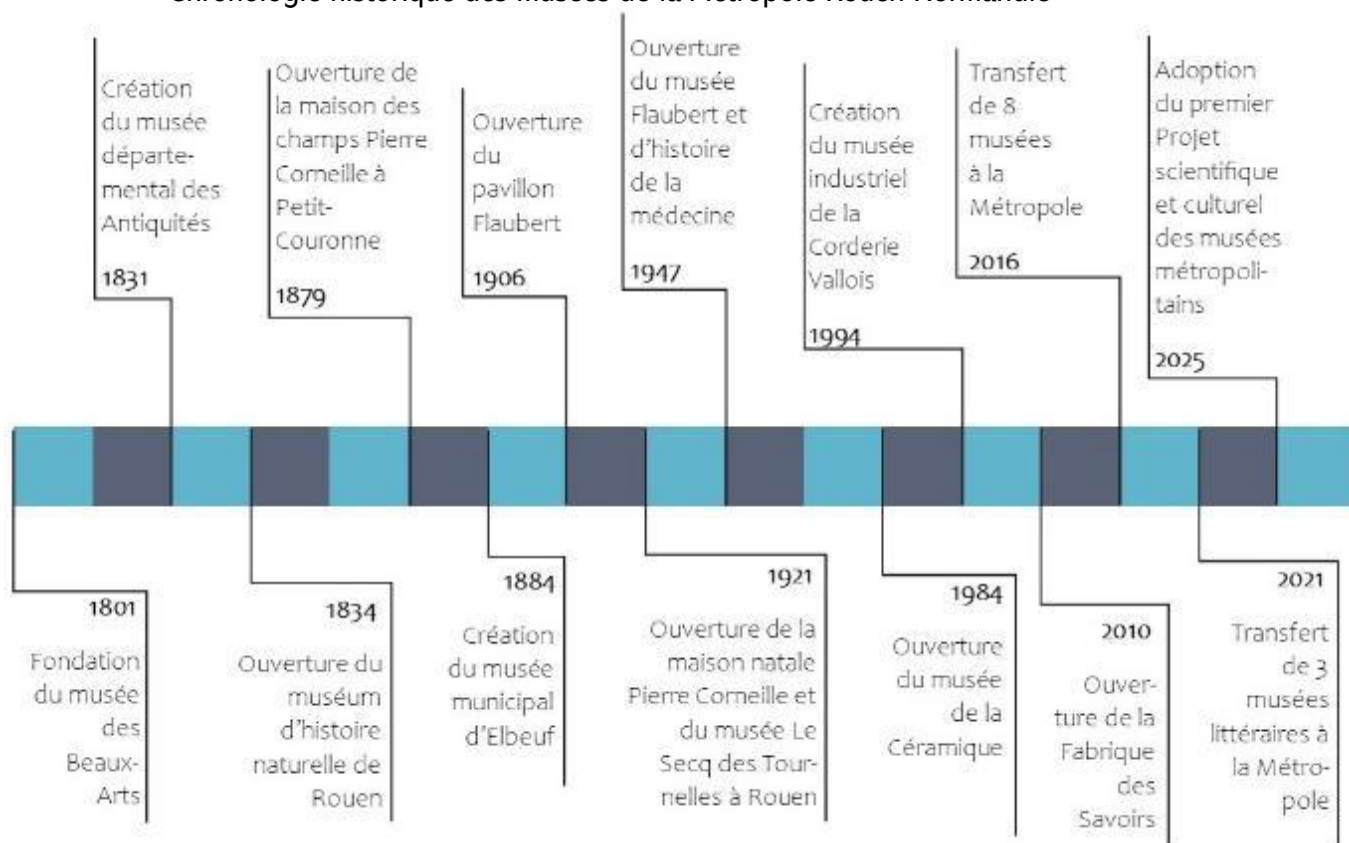
Le 1^{er} janvier 2016, la Métropole Rouen Normandie a pris la compétence « musées », qui s'est traduite par le regroupement en une unique direction de musées précédemment gérés par d'autres collectivités ou établissement public : Département de Seine-Maritime, CHU de Rouen, Ville de Rouen. Le transfert a porté sur l'ensemble des éléments constitutifs des musées (personnels, bâtiments, charges et recettes), à l'exception des collections dont la gestion, mais pas la propriété, a été transférée. Constituée à l'origine de 8 musées et d'un monument (la Tour Jeanne d'Arc, désormais rattachée à l'établissement Rouen Normandie Sites et Monuments), la direction comprend aujourd'hui onze musées depuis l'entrée dans son giron de trois musées littéraires le 1^{er} janvier 2021 (maison natale Corneille, musée Flaubert et d'histoire de la médecine, pavillon Flaubert). Cette direction a pris le nom, depuis 2016, de « Réunion des musées métropolitains Rouen Normandie ».

La direction est actuellement structurée en 4 pôles thématiques, regroupant chacun plusieurs musées, et en 5 services transversaux (cf. organigramme en annexe). Elle dépend du Département Economie, Attractivité, Rayonnement, Solidarité de la Métropole qui comprend notamment d'autres compétences relevant du champ culturel : la direction de la culture (dont la Métropole d'art et d'histoire), Rouen Normandie Sites et Monuments (gestionnaire de cinq monuments patrimoniaux de la Métropole, constituée en régie avec autonomie juridique et financière).

Moins de dix ans après la création de la direction des musées, d'importantes évolutions organisationnelles ont eu lieu pour mutualiser le fonctionnement des musées, notamment pour ce qui est des fonctions ressources, de communication et technique. Une partie des missions reste gérée au niveau des établissements. Le transfert des musées à la Métropole a globalement permis de renforcer les investissements nécessaires aux bâtiments (travaux) et de conforter la place de la Métropole à l'échelle nationale et internationale grâce à une politique d'expositions temporaires dynamique et ambitieuse. Des projets communs, transversaux à plusieurs musées, ont été mis en place comme *Le Temps des collections* (saisons annuelles d'expositions sur un thème donné, conçues essentiellement à partir des collections des musées métropolitains) afin de créer une synergie de territoire. La politique des publics a notamment été marquée par la mise en place de la gratuité des collections permanentes et de la plupart des expositions temporaires dès 2016, par la participation à des expérimentations comme l'exposition tactile *Prière de toucher* (2022), et par la mise en place d'une politique hors-murs en 2021 grâce au recrutement annuel d'une dizaine de volontaires en service civique. Se voulant comme des lieux de débat, de chambre d'écho de la société, de partage des savoirs et ancrés dans leur territoire, les musées de la Métropole Rouen Normandie ont à cœur de poursuivre leur engagement quotidien auprès des population en faveur de la connaissance, du partage et du vivre-ensemble.

Ce projet scientifique et culturel a été élaboré par les équipes des musées dans le cadre des orientations politiques de la Métropole Rouen Normandie. Il a fait l'objet de plusieurs séminaires de travail tout au long de l'année 2024 et a été élaboré en concertation avec le Service des musées de France du ministère de la Culture et la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie.

Chronologie historique des musées de la Métropole Rouen Normandie



Les 11 musées

1. La Fabrique des Savoirs

Informations clés (31/12/2023)

Adresse postale : 7 cours Gambetta 76500 Elbeuf-sur-Seine
Nombre de visiteurs annuel : 12 234
Nombre d'items conservés : 60 000 environ, dont 38 928 items enregistrés dans la base de données
Nombre d'items exposés : 1 112 objets
Taux de récolement : 52 %
Surface d'exposition permanente : 2 200 m²
Surface d'exposition temporaire : 280 m²
Surface de plancher totale : 12 000 m²
Type et catégorie d'ERP : Y - 2^e
Label détenu : Môm'art, Accueil Vélo
Protection monument historique : non
Année d'ouverture : 2010
Nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture au grand public : 24

Archives :

Nombre de mètres linéaires d'archives conservées : 4 900 ml
Nombre de mètres linéaires d'archives disponible : 5 900 ml
Taux de remplissage : 83 %
Nombre d'inventaires : environ 1 000
Fréquentation 2023 : 487 séances de consultation en salle de lecture, 1 427 côtes consultées, 101 demi-journées d'ouverture, 115 lecteurs différents.
Nature des fonds conservés : archives déposées de 8 communes (Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Elbeuf-sur-Seine, Freneuse, Orival, Sotteville-sous-le-Val, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Tourville-la-Rivière), de l'hôpital d'Elbeuf (20 ml), du Conseil des Prudhommes (3,10 ml), fonds privés.

Présentation générale du musée :

La Fabrique des savoirs abrite le pôle patrimonial de la région elbeuvienne, développée de part et d'autre d'une boucle de la Seine. Il est constitué d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), d'un Centre d'archives patrimoniales et d'un musée de territoire. Partageant un périmètre de référence commun, ces trois entités fonctionnent en complémentarité et en interdépendance, pour délivrer aux publics les clés de lecture de l'histoire humaine et géologique à 360°. La Fabrique des Savoirs se fonde d'une part sur la diversité typologique des fonds patrimoniaux conservés : archives écrites et orales, fossiles et *naturalia*, objets d'art, arts graphiques, archéologie, machines et fonds industriels, dont textiles. Elle reflète d'autre part la diversité d'échelles patrimoniales, : document, objet, machine, bâtiment, paysage et immatériel. Par cette transversalité patrimoniale, l'établissement brouille les frontières entre musée, archives et centre d'interprétation d'une part et incidemment, entre dedans et dehors. Porte d'entrée sur l'histoire de la région elbeuvienne, elle en éclaire l'évolution sur le temps long, moyen et court. Celle d'un bassin de vies développé autour de l'artère fluviale propice au développement des villes et industries.

Bref historique du musée et des collections :

Un premier musée municipal de sciences naturelles voit le jour à Elbeuf en 1884. Sa création est soutenue par la Société d'Enseignement Mutuel des Sciences Naturelles, créée en 1881, et des personnalités scientifiques comme Eugène Chevreul et Camille Flammarion. Il se fonde sur une collection d'ornithologie donnée par Pierre Noury (1818-1894), ancien préparateur au Muséum d'histoire naturelle de Paris et professeur de dessin à la Société industrielle d'Elbeuf, devenant le conservateur du musée. Voyageur-collecteur, Pierre Noury porte une vision universelle du muséum et intègre de premières collections de peintures et de sculptures par dépôts de l'Etat. Les collections sont

présentées dans une salle de l'Hôtel de ville, aux côtés d'un musée industriel et commercial naissant sous l'égide de la Chambre de Commerce d'Elbeuf. Vitrine locale, ce dernier présente des échantillons de fils et tissus des établissements Prud'hommes, de la Société industrielle, ainsi que des reproductions d'œuvres d'art. Il disparaît avant la Première Guerre mondiale.

Pendant les 50 années qui suivent, sous la direction du second conservateur Léon Coulon, le musée d'Elbeuf élargit son champ de collecte en sciences naturelles et entretient des relations étroites avec le Muséum de Paris, notamment sur la détermination des spécimens. Il se distingue en tant que musée de Société savante, en particulier de la Société d'Enseignement Mutuel des Sciences Naturelles devenue quelques années plus tard la Société d'Etude des Sciences Naturelles d'Elbeuf (SESNE), et dont Léon Coulon est également le président. En résulte une perméabilité entre l'institution et l'association, reflet d'un musée fait par des spécialistes pour des spécialistes, guidé par la présentation d'un inventaire de la « diversité du monde ». En 1944, dans l'Hôtel de Ville bordant la Seine, le musée et ses collections sont impactés par les bombardements de la ville d'Elbeuf. L'inventaire des collections disparaît à cette date. Charles Brisson, Architecte, érudit local et historien amateur, donne une nouvelle orientation au musée en tant que conservateur à partir de 1954. Il lui confère sa dimension d'histoire locale en constituant les collections archéologiques et industrielles issues du bassin elbeuvien.

La Fabrique des Savoirs, en tant que pôle patrimonial hybride et pluridisciplinaire (Archives, Musée, Ciap) du bassin elbeuvien, émane d'une reconversion pionnière du patrimoine industriel : sous l'impulsion politique du maire d'Elbeuf René Youinou, l'agence montante Reichen & Robert réalise la première phase de reconversion de l'îlot industriel Blin&Blin entre 1979-1983 peu après celle de la filature Le Blan à Lille. L'îlot Gambetta constitue la dernière phase de reconversion aux fondements de la Fabrique des savoirs inaugurée en 2010. Ce bâtiment abrite une Maison des Jeunes et de la Culture, un pôle éducatif et un pôle patrimonial autour de l'espace commun et partagé d'un jardin intérieur. Aujourd'hui, la Fabrique des savoirs est largement assimilée, dans l'imaginaire comme dans la pratique, à l'ensemble musée-CIAP-archives qui la compose.

Les perspectives de développement

1. Parcours évolutif *Repères*

Le parcours muséal de la fabrique des savoirs devient un parcours évolutif, laboratoire de l'évolution des parcours dits permanents. Le projet de la Fabrique réunit les collections d'archéologie, de sciences naturelles, d'arts et techniques autour du fil conducteur du fleuve. Il abrite de manière intégrée le CIAP chargé de recontextualiser les collections, en racontant l'histoire du territoire sur le temps long, moyen et court, et de proposer une approche sensorielle du patrimoine architecturale.

Pour permettre de positionner la Fabrique des Savoirs comme un lieu d'apprentissage, de création et de diffusion, dans la continuité de ce qu'il était en tant qu'ancienne usine textile, l'évolution du parcours muséal repose sur trois axes : recontextualiser les collections dans l'espace et dans le temps (notamment les machines textile dont le fonctionnement et le process de production n'est pas compréhensible), mettre en avant la dimension humaine des métiers et des parcours de vie, et permettre la compréhension des sciences et techniques par l'expérimentation adossée aux 5 sens. Le CIAP et le musée doivent se fondre en une expérience de visite unique et cohérente pour le visiteur.

2. Dedans-dehors *Itinéraires*

La Fabrique des Savoirs se situe à proximité immédiate de la gare d'Elbeuf, aujourd'hui désaffectée. Mise en service en 1889 sous l'impulsion des industriels Blin & Blin, elle desservait les communes de la rive gauche en bord de Seine, jusqu'à Sotteville-lès-Rouen. L'exploitation de la ligne a pris fin en 2023. En collaboration avec l'association portant le projet de réhabilitation de la ligne sur le plan écologique et touristique et du Pacific Vapeur Club développant un projet écomuséal du ferroviaire, le projet structurant consiste à développer un itinéraire ferroviaire du patrimoine industriel, révélant les héritages de l'industrie autour de la boucle de Seine.

Le renforcement de l'action dedans-dehors, à l'origine de l'identité de l'équipement, doit permettre de renouer les liens avec le quartier, la ville et le territoire dans lequel il s'inscrit. Ce projet se fonde sur un parcours de visite incluant les abords du bâtiment, le quartier Blin et le belvédère de la Fabrique des Savoirs, en collaboration avec le label Métropole d'art et d'histoire d'une part, et les partenaires socio-culturels du quartier d'autre part. Il doit permettre d'ancrer à nouveau l'équipement dans son bassin de vie, au plus près des enjeux, besoins et aspirations des habitants.

3. Dimension humaine *Collectes*

La Fabrique des Savoirs travaille depuis quelques années sur les « anonymes ». Pour percer l'opacité de la masse anonyme invisible des travailleuses du textile, pourtant main d'œuvre essentielle de cette industrie, l'établissement a développé un programme de collecte auprès des anciennes ouvrières de l'usine. Structuré autour de la mémoire vivante du travail et de ses prolongements, il est amené à se poursuivre dans les prochaines années, en lien avec des structures ressources sur la collecte et la conservation d'archives orales.

Les axes d'enrichissement des collections :

- L'histoire mondiale du textile elbeuvien : les artefacts évoquant les réseaux commerciaux, circulations des personnes, des matières, du vivant et les migrations associées, incluant l'histoire de la présence des religions à Elbeuf.
- Les usages du drap de laine d'Elbeuf, aujourd'hui peu représenté dans les collections, au-delà des échantillons textiles : vêtement féminin de semi-luxe, créations de type Dior et Lanvin, drap de billard, tapisseries des sièges de l'Assemblée nationale...
- Le patrimoine industriel de la Métropole (principalement rive gauche, sauf vallée du Cailly), et l'évolution de ses filières : textile, automobile, papeterie, verrerie, faïence, poudrerie, chimie, énergie, portuaire, mécanique, photographie, imprimerie.
- Objets et documents en relation avec le risque industriel, les pollutions dans la Métropole, dans le contexte des accidents industriels comme Lubrizol (2019)
- Le temps du travail, notamment le travail des femmes : les vêtements de travail, la santé au travail, les savoir-faire, les artefacts en relation avec les sociabilités et les échanges dans le contexte des activités de production.
- L'histoire locale (Elbeuf et alentours), qui se décline en plusieurs sens :
 - o Archéologie, beaux-arts, *naturalia*, objets, photographie en lien avec le territoire ;
 - o Artistes et écrivains elbeuviens, notamment femmes, et leurs productions (Berthe Mouchel, André Maurois...)
 - o Le cirque, en lien avec l'histoire circassienne du territoire et la présence d'un des derniers cirques-théâtres de France
 - o Taxidermies : certaines espèces du territoire manquent aux collections : loup, poissons de Seine, sanglier, et, en lien avec l'industrie textile, un mouton mérinos.

Les acquisitions seront établies en complémentarité et en cohérence avec la Corderie Vallois.



La Fabrique des Savoirs © MRN / Alan Aubry

2. Musée industriel de la Corderie Vallois

Informations clés (31/12/2023)

Adresse postale : 153 route de Dieppe 76960 Notre-Dame-de-Bondeville

Nombre de visiteurs annuel : 17 329

Nombre d'items conservés : 9 100

Nombre d'items exposés : non défini

Taux de récolement : 18,44 %

Surface d'exposition permanente : 575 m²

Surface d'exposition temporaire : 289 m²

Surface de plancher totale : 1 017 m² environ sans les annexes (bâtiment de la vidéo, chaufferie, logement).

Type et catégorie d'ERP : Y - 5^e

Label détenu : Qualité Tourisme

Protection monument historique : inscrit par arrêté du 15 janvier 1975

Année d'ouverture : 1994

Nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture au grand public : 31h30 sans groupes le matin, et 41h30 avec groupes le matin.

Présentation générale du musée :

Un musée-usine à taille humaine : la Corderie forme cet instantané d'atelier-usine unique et pionnier, à la puissance d'évocation. Immersive par définition, cette « bulle » porte une dimension universelle du textile et de l'industrie, perceptible dans les créations artistiques qu'elle inspire (Pucha Petrov, Sheila Hicks). L'Association du musée de l'Homme et de l'Industrie, constituée autour de son sauvetage échelonné sur deux décennies (1974-1994), en a fait le témoin patrimonial clé de l'industrie cotonnière de la vallée du Cailly, elle-même espace fluvial privilégié de la ruée vers l'eau au 19^e siècle pour en capter l'énergie motrice. A ce titre, la Corderie serait l'un des premiers musées industriels en mouvement en France, en plus d'un véritable laboratoire de l'archéologie industrielle croissante dans les années 1980.

La Corderie, un écosystème patrimonial en mouvement aux dimensions indissociables : inscription préalable du bâtiment et de la roue au titre des Monuments historiques en 1975, de 40 machines en 1984, et pré-inventaire global intégrant objets, machines et archives de l'entreprise. Depuis 1994, acquisition d'un fond d'impression sur étoffes, et d'objets, documents, outils, machines en lien avec les industries de la vallée du Cailly au 19^e et 20^e siècle.

Bref historique du musée et des collections :

Sur les rives de la rivière du Cailly à Notre-Dame-de-Bondeville, Marie-Rose Fouquet-Cuit fait construire en 1821 une filature de coton sur l'emplacement d'un moulin à papier du 16^e siècle. La filature est transformée en 1880 en corderie mécanique. Jules Vallois y produit des cordes et des tresses sur des machines anglaises et françaises mues par la roue à aubes. Après presque 100 ans d'activité, la corderie Vallois ferme ses portes en 1978. Face à la menace de destruction qui pèse sur ce bâtiment, dernier témoignage de l'architecture industrielle de la vallée, quelques historiens et historiennes engagés au sein de l'Association du musée de l'Homme et de l'Industrie vont œuvrer auprès des pouvoirs publics pendant une quinzaine d'années pour sauver le bâtiment et le transformer en musée. En 1994, le premier musée industriel en mouvement de France ouvre ses portes. Témoignage de l'activité industrielle du 19^e siècle, la chaîne de production de la corde est ainsi remise en fonctionnement grâce à l'énergie hydraulique de la roue à aubes devant les visiteurs. Les archives de l'entreprise, les témoignages et les savoir-faire complètent cet ensemble unique en France. La collection initiale du musée est ainsi constituée de l'ensemble des machines, de la matière première, des produits finis, des

objets et des documents administratifs et commerciaux présents dans l'usine au moment de sa fermeture. Répertoriés méthodiquement à leur emplacement d'origine, ils forment un instantané d'une usine textile en activité de 1880 à 1978. Depuis 1994, les collections du musée se sont enrichies de fonds en lien avec l'industrie textile de la Vallée du Cailly et plus spécifiquement de collections liées à l'indiennage (Echantillons de tissus, registres d'échantillons, dessins préparatoires, outillage de gravure sur cuivre). Depuis 2016, le musée a rejoint la direction des musées métropolitains et a engagé une relecture du site au prisme du genre (parcours sur les ouvrières), de l'environnement (exposition sur l'énergie hydraulique) et d'une lecture globalisée des échanges commerciaux du 17e au 20e siècle (exposition sur l'esclavage, 2023). Le musée devient un lieu ressource pour comprendre l'évolution industrielle de la Métropole Rouen Normandie, l'histoire des techniques liées au travail du coton mais également un lieu de mémoire pour appréhender le travail des hommes et des femmes dans l'industrie.

Les perspectives de développement

1. Le laboratoire des énergies : jardin

La Corderie a préservé son énergie d'origine, l'énergie hydraulique. D'autres énergie à l'état brut ou transformées par l'humain cohabitent sur le site : l'énergie de la vapeur, la photosynthèse ou encore l'énergie musculaire. A l'aune des enjeux énergétiques contemporains, la Corderie a vocation à devenir ce laboratoire des énergies, entre nature et industrie. A partir de 2025, la Corderie engage l'élaboration d'un parcours de médiation sur cet axe dans son jardin. Il vise à offrir des clés de décryptage du site par un prisme commun, l'énergie.

2. Le « Bibracte de l'archéologie industrielle » : un patrimoine en mouvement

La Corderie a constitué un véritable laboratoire de l'archéologie industrielle lors de son opération de sauvetage et de reconversion. Pensée comme un instantané à la fermeture de l'usine en 1978, elle mêle visite d'usine, reconstitution illusionniste et parcours aménagé pour les publics. Depuis l'ouverture du musée en mouvement en 1994, la mine d'or d'informations à garder tout son mystère, en même temps qu'elle est devenue l'atelier de l'atelier pour l'équipe technique au cœur du fonctionnement et de la vie du musée. A l'image du site archéologique de Bibracte, il s'agit de mettre en place un programme pluriannuel d'étude pluridisciplinaire de cet écosystème patrimonial : retrouver l'histoire, l'usage et les parcours des objets, des archives, des machines mais également les savoir-faire associés, ainsi que les strates d'évolution du site.

3. Recontextualisation, entre local et global

A la Corderie, le fil semble apparaître et disparaître par magie. Il n'en est rien, hier comme aujourd'hui. Dans l'actuel espace vidéo, le projet de création audiovisuelle immersif permet de suivre la transformation et le parcours du fil, des champs de coton au port de Rouen, de la corderie à la vallée du Cailly ainsi qu'au réseau de diffusion des produits finis. Cette recontextualisation dans l'espace et dans le temps se décline dans l'évolution du parcours de visite et des espaces connexes, et des expositions, en lien avec les enjeux sociétaux et environnementaux.

Les axes d'enrichissement des collections :

- Production, usage et diffusion des toiles imprimées (vêtements, produits finis...) sur la rive droite de la Seine et particulièrement dans la vallée du Cailly
- Histoire industrielle de la vallée du Cailly et de la vallée du Robec
- Objets liés au patrimoine de l'énergie hydraulique
- Le temps du travail, notamment le travail des femmes : les vêtements de travail, la santé au travail, les savoir-faire, les artefacts en relation avec les sociabilités et les échanges dans le contexte des activités de production, la mémoire ouvrière

Les acquisitions seront établies en complémentarité et en cohérence avec la Fabrique des Savoirs.

3. Maison natale Pierre Corneille

Informations clés (31/12/2023)

Adresse postale : 4 rue de la Pie – 76000 Rouen
Nombre de visiteurs annuel : 6 115
Nombre d'items conservés : 294
Nombre d'items exposés : 87
Taux de récolement : 0 %
Surface d'exposition permanente : 114,46 m²
Surface d'exposition temporaire : 0 m²
Surface de plancher totale : 172,34 + cave + combles aménageables
Type et catégorie d'ERP : Y - 5^e
Label détenu : Maison des Illustres
Protection monument historique : non
Année d'ouverture : 1921
Nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture au grand public : 24

Présentation générale du musée :

Située en centre-ville de Rouen à deux pas de la place du Vieux-Marché, dans un quartier historique et touristique, la maison natale Pierre Corneille se trouve à l'emplacement où est né le dramaturge, le 6 juin 1606 et où il a vécu pendant 56 ans et composé l'essentiel de son œuvre, dont *Le Cid* en 1637. Cette maison typiquement normande, avec ses pans de bois à grille et son essentage d'ardoises, a subi de nombreuses évolutions mais garde son caractère d'antan. On y découvre le cabinet de travail du dramaturge, reconstitué avec des meubles du XVII^e siècle et comportant son authentique secrétaire d'ébène, une maquette de la place du Vieux-Marché en 1525 et des documents, en lien avec les œuvres et la vie de l'auteur rouennais mais aussi en écho aux représentations théâtrales de ses pièces. Y sont aussi présentés des portraits et estampes se référant à Pierre et Thomas Corneille mais aussi au bibliophile et donateur Édouard Pelay. Une volonté de reconstituer une ambiance d'époque, dans le style des *period rooms*, y est manifeste. Pendant longtemps, le musée a conservé et présenté, au second étage, une importante bibliothèque cornélienne, désormais localisée dans les réserves de la bibliothèque Villon à Rouen.

Bref historique du musée et des collections :

La famille Corneille, d'origine paysanne et spécialisée dans la tannerie, connaît une ascension sociale dans la seconde moitié du XVI^e siècle et quitte Conches-en-Ouche. Désormais bourgeoise de robe, elle s'illustre dans la magistrature. Le grand-père de Pierre Corneille, avocat, achète, en août 1584, une parcelle rue de la Pie à Rouen, symbole de cette réussite. La propriété se compose alors de deux logis contigus réunis autour d'un jardin commun et d'un puits. À gauche se trouve la « petite maison », au 17 rue de la Pie, devenu aujourd'hui le numéro 4, où naît Pierre ; à droite « la grande maison », où naissent notamment ses frère et sœur Thomas et Marthe. Cette seconde bâtisse disparaît au cours du XIX^e siècle, en même temps que le jardin, lors du percement de l'actuelle rue Thomas Corneille en fonds de parcelle. La maison où est né et a vécu Pierre Corneille, en revanche, subsiste même si sa façade est détruite en 1856 en raison de l'élargissement de la voie et des règles d'alignement en cours à l'époque. Le bâtiment se voit donc modifié à cette occasion et une nouvelle façade est édifée, deux mètres en retrait par rapport à la précédente, dans un style médiéval et normand. À l'occasion du tricentenaire de la naissance de Pierre Corneille, en 1906, une souscription est lancée par un comité de passionnés et permet de réunir les fonds afin de racheter la maison natale. Celle-ci en effet avait été vendue par Pierre Corneille, quelques mois avant sa mort en 1683, afin de constituer une dote pour sa fille Marguerite. Offerte à la ville de Rouen en 1912, la maison devient musée en 1921. Au cœur de cette donation et de la création du musée, le collectionneur Édouard Mélipe Pelay (1842-1921) joue un rôle essentiel. Outre sa participation au financement, il fait don à la ville, en 1917, de son importante bibliothèque thématique, incluant éditions originales et archives variées, permettant d'offrir une impulsion essentielle aux collections dans un lieu qui avait été vidé de ses meubles d'origine et en l'absence d'œuvres à y présenter. Une maquette du quartier du Vieux-Marché, d'après le plan de

Gomboust (1655), a permis d'enrichir le parcours tout comme le dépôt de tableaux appartenant au musée des Beaux-Arts de Rouen. L'intégration du musée à la Métropole Rouen Normandie en 2021, cent ans après son ouverture, a permis de renforcer les liens avec la Maison des Champs et de travailler à une symbiose entre les lieux ; la vie du dramaturge étant davantage dévoilée à Petit-Couronne tandis que son œuvre théâtrale occupe le devant de la scène à Rouen. Cette complémentarité a pu être concrétisée à l'occasion du *Temps des collections* « Fleuves » (2023-2024) avec une exposition « Corneille au fil de l'eau » à la Maison des Champs, présentant la vie et les déplacements de Corneille, tandis qu'à la Maison natale était proposée « Corneille, du fleuve aux larmes », explorant la thématique et la symbolique de l'eau dans son théâtre.

Les perspectives de développement

La Maison natale Pierre Corneille fait l'objet, en 2024-2026, du projet structurant le plus important de son histoire : une réhabilitation totale des espaces, du rez-de-chaussée au second étage, incluant la toiture et un nettoyage de la façade. Outre les gros travaux (murs, toilettes, plomberie, étanchéité...) et une mise aux normes (électricité) du bâtiment, cette refonte d'ensemble est l'occasion de repenser l'intégralité du parcours, des œuvres qui sont présentées au discours qui y est tenu. Ce projet muséographique vise à dépoussiérer l'image d'un auteur rendu canonique avec le temps, sans qu'on perçoive son goût pour la transgression et les innovations dramaturgiques dont il est à l'origine. De même, les enjeux identitaires que pose son théâtre, la question des genres, du désir et de la formation des êtres dans un dialogue avec eux-mêmes et avec les autres, se doivent d'être mis en lumière. L'appropriation idéologique dont cet auteur a été l'objet, tout comme la richesse des interprétations théâtrales et adaptations de ses œuvres, y compris au cinéma et dans la culture populaire sous toutes ses formes, seront aussi abordées. Cette relecture muséale s'accompagne d'une scénographie elle-même totalement repensée afin de permettre une meilleure immersion des visiteurs et visiteuses et en prenant en compte, dans la mesure du possible, la question des publics dits « empêchés ».

Les axes d'enrichissement des collections :

- Les éditions rares et éventuels manuscrits de Pierre Corneille
- Les œuvres graphiques, peintes, sculptées illustrant l'œuvre de Pierre Corneille
- L'univers du théâtre cornélien (comédiennes, comédiens, costumes, décors, maquettes) de toutes époques
- Les artefacts reflétant la postérité de Corneille et de son œuvre, jusqu'à aujourd'hui
- Les créations contemporaines en lien avec les œuvres de Corneille
- Les artefacts en lien avec l'histoire de la maison natale et la présence cornélienne à Rouen

Les acquisitions seront établies en complémentarité avec la maison des Champs Pierre Corneille.



Détail de la façade de la maison natale Pierre Corneille © MRN / Guillaume Brière Soude

4. Maison des champs Pierre Corneille

Informations clés (31/12/2023)

Adresse postale : 502 rue Pierre-Corneille 76650 Petit-Couronne
Nombre de visiteurs annuel : 2 387
Nombre d'items conservés : 756
Nombre d'items exposés : 286
Taux de récolement : récolement effectué intégralement en 2016 mais non formalisé
Surface d'exposition permanente : Maison-manoir = 241 m²
Surface d'exposition temporaire : 30 m² pris sur le parcours permanent
Surface de plancher totale (incluant jardin, four à pain et maison de gardiennage) = 2 225 m²
Type et catégorie d'ERP : Y - 5^e
Label détenu : Maison des Illustres (depuis 2011)
Protection monument historique : Maison (en totalité), porche, mur et bâtiment avec son four classés par arrêté du 13 février 1939
Année d'ouverture : 1879
Nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture au grand public : 30

Présentation générale du musée :

La Maison des Champs Pierre Corneille est l'un des tout premiers musées littéraires de France et le premier musée consacré à Pierre Corneille ainsi qu'à sa famille – son frère Thomas pour l'essentiel. Elle est située à une dizaine de kilomètres de Rouen, ville natale de Pierre Corneille. Le musée a été ouvert au public en 1879 après des travaux de restauration des bâtiments et réaménagement effectués dès 1874. Entièrement remeublée avec du mobilier normand du 17^e siècle, la maison à colombage propose des collections qui évoquent la vie quotidienne et l'œuvre du dramaturge ainsi que celle de son frère Thomas ou de ses contemporains, Molière, Fontenelle... Régulièrement restaurés, le verger, le potager, un puit et son auge mais aussi un four à pain au toit de chaume replacent la maison dans le cadre champêtre qui était le sien et agrémentent la visite d'un site situé, plus généralement, dans une zone industrielle au paysage très marqué par l'industrialisation de la vallée de la Seine.

Bref historique du musée et des collections :

Le musée a été installé dans l'ancienne maison des Champs ayant appartenu à la famille Corneille de 1608 à 1686. Le 7 juin 1608, le père du futur Pierre Corneille avait racheté à son oncle Pierre Houel, cette maison manante ainsi que les bois, mare, terres de labour, soit une propriété de quelques 25 hectares à l'époque. Le jeune Pierre Corneille, né le 6 juin 1606 rue de la Pie à Rouen, y est venu avec ses frères et sœurs passer ses étés. La maison a aussi servi de refuge pendant les épidémies de grippe et de choléra. Les archives départementales de Seine Maritime révèlent, à travers de nombreux documents, les liens existants entre la famille bourgeoise rouennaise des Corneille et les habitants du village de Petit-Couronne. En sa qualité de fils aîné, Pierre Corneille hérita de la propriété à la mort de son père. Il la loua à son départ pour Paris en 1662 puis elle sera vendue en 1686 par le fils aîné de Pierre Corneille.

L'aventure du musée commence en juin 1874, date à laquelle le Département de Seine-Inférieure se porte acquéreur de la modeste « maison des champs » ayant appartenu à la famille Corneille, sur un terrain réduit de moitié par rapport aux superficies originales. Après des travaux de restauration visant à transformer la petite ferme en manoir néo-normand, le musée ouvre ses portes au public en juin 1879. Les transformations sont importantes : création d'une tourelle d'escalier, façade recouverte d'essentes de châtaignier, épi de faitage en plomb). Les petites pièces qui morcelaient l'espace sont supprimées afin de créer des espaces indispensables pour un musée-maison : pièce d'accueil, cuisine, cabinet de travail, chambre à coucher et bibliothèque...

Le musée est alors dirigé par Monsieur Maillet Du Boullay, directeur du musée départemental des Antiquités de Rouen. Ce dernier transforme la maison, où le célèbre dramaturge a demeuré et écrit quelques-uns de ses plus célèbres vers en musée « à la gloire du Grand Corneille ». Dès son ouverture, le musée bénéficie de nombreuses donations de meubles, d'ouvrages et de gravures offerts par des érudits et amateurs d'arts rouennais. Le public se déplace nombreux pour visiter l'une des premières

maisons d'écrivain en France, comme en témoigne le livre d'or qui collecte les dédicaces des visiteurs depuis l'ouverture du musée. Enfin, depuis sa création en 1994, le jardin potager sert de vecteur de promotion à destination de tous les publics avec une légitimité (par rapport à la vogue des jardins observée actuellement) puisqu'il s'agit de l'ancienne ferme de la famille Corneille au 17^e siècle.

La Maison des Champs a rejoint le giron de la Métropole Rouen Normandie dès la création de la Réunion des musées métropolitains en 2016, contrairement aux trois autres musées littéraires qui y ont été agrégés le 1^{er} janvier 2021. En 2023-2024, elle a participé au Temps des collections « Fleuves ».

Les perspectives de développement

Dans le cadre d'une convention à venir avec la ville de Petit-Couronne, le musée renforce sa position d'acteur de la vie culturelle locale : participation à la fête du printemps et à la fête de l'automne organisées par la ville, en plus des manifestations nationales (Nuit des musées, Journées européennes du Patrimoine...). Elle a pour vocation à proposer d'avantage d'activités en lien avec la ville et les établissements scolaires.

Le fonctionnement en binôme avec la Maison natale Pierre Corneille rue de la Pie, entièrement rénovée en 2025, est un autre axe fort de travail pour repenser l'identité des lieux, en lien avec la maison de centre-ville, et mieux faire circuler les collections entre sites.

Le déménagement, à l'été 2024, des réserves du musée en raison de problèmes structurels de bâtiment invite à reclasser et étudier les collections désormais conservées au sein des réserves visitables du musée des Beaux-Arts de Rouen. Une meilleure connaissance et valorisation des collections s'avère nécessaire, en parallèle d'un suivi strict du bâti.

La célébration des 400 ans de la naissance de Thomas Corneille, en 2025, a occasionné un travail de recherche donnant lieu à une exposition à la Maison des Champs où les collections du musée sont à l'honneur.

Les axes d'enrichissement des collections :

- Les œuvres graphiques, peintes, sculptées illustrant Pierre Corneille, dès lors qu'elles ne sont pas redondantes avec les nombreuses œuvres déjà conservées par les musées ;
- Les créations contemporaines en lien avec la vie de Pierre Corneille
- Les artefacts en lien avec Pierre Corneille et sa famille (écrits autographes, relations familiales...)
- Les artefacts en lien avec l'histoire de la maison des Champs et la présence cornélienne à Petit-Couronne

Les acquisitions seront établies en complémentarité avec la maison natale Pierre Corneille.



La maison des champs Pierre Corneille à Petit-Couronne © MRN / Alan Aubry

5. Musées Beauvoisine (musée des Antiquités et Muséum d'Histoire naturelle)

Informations clés (31/12/2023)

Adresse postale : 198 rue Beauvoisine 76000 Rouen
Nombre de visiteurs annuel : 50 600
Nombre d'items conservés : environ 800 000
Nombre d'items exposés : environ 4 000
Taux de récolement : 6,7 % pour le muséum et 9,2 % pour le musée des Antiquités
Surface d'exposition permanente : 1 700 m²
Surface d'exposition temporaire : 100 m²
Surface de plancher totale : 4 300 m²
Auditorium de 130 places
Type et catégorie d'ERP : Y - 3^e
Labels détenus : Tourisme & Handicap, Môm'art
Protection monument historique : oui, partielle : le cloître Sainte-Marie, classement sur la liste de 1862.
Année d'ouverture : 1831 (musée des Antiquités), 1834 (muséum)
Nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture au grand public : 20h tout public + 8h ouverture aux groupes le matin

Présentation générale du musée :

Le musée Beauvoisine est le fruit du rapprochement depuis 2019 de deux musées anciens :

- d'une part, le muséum d'Histoire naturelle, riche d'une collection naturaliste et ethnographique de plus de 700 000 objets collectés à travers le monde, mais également un espace de débat sur les questions scientifiques et culturelles du monde contemporain, parmi lesquelles la protection de la biodiversité.
- d'autre part, le musée des Antiquités, reflet d'un territoire particulièrement riche en vestiges archéologiques et historiques, de l'âge du bronze à la Renaissance, qui abrite également d'intéressantes collections d'antiquités égyptiennes et grecques et une exceptionnelle collection d'objets médiévaux.

Bref historique du musée et des collections :

Ouverts au public en 1834 dans le couvent des Visitandines de l'enclave Sainte-Marie, les deux musées sont des institutions marquantes du territoire dans leurs domaines respectifs. Le musée des Antiquités, pensé comme un écho régional du musée des monuments français, a, dès le début, une vocation de conservatoire des richesses patrimoniales de la région. Il s'enrichit très rapidement de collections archéologiques majeures, fruit des fouilles de Lillebonne-Juliobona notamment, mais aussi de pièces acquises grâce au goût antiquaire des directeurs successifs dans les domaines des arts médiévaux mais aussi des civilisations égyptiennes, grecques et mésopotamiennes.

Le muséum est quant à lui l'héritier direct du cabinet d'histoire naturelle fondé par Pouchet en 1828 dans le cadre des enseignements dispensés dans les écoles centrales. Les collections ont d'abord une vocation démonstrative et pédagogique, mais l'activité intense de son fondateur puis de son successeur Georges Pennetier ont conduit à un accroissement fulgurant des collections au cours du XIX^{ème} siècle. L'ajout progressif de salles et l'avancée des sciences ont conduit à de nombreux remaniements des collections tout en gardant une partie du mobilier scénographique de 1899.

Les perspectives de développement

Le muséum d'Histoire naturelle et le musée des Antiquités sont concernés par un vaste projet de rénovation architecturale et muséographique. La rénovation des bâtiments et la restauration du cloître Sainte-Marie sont en effet l'occasion de repenser dans leur intégralité les deux musées, dont les collections fusionnent en vue d'un futur parcours permanent totalement réinventé. La diversité et la richesse des collections du musée des Antiquités et du muséum seront magnifiées selon un nouveau parcours chronologique unique. Celui-ci mettra en lumière la manière dont notre civilisation, les cultures d'ici et d'ailleurs, des temps passés et présents, ont répondu aux questions qui sont les nôtres

aujourd'hui. Tout en préservant l'esprit des lieux, l'expérience de visite sera revue et modernisée, pour répondre aux attentes de la majorité des visiteurs actuels, afin de nourrir et stimuler toutes les curiosités.

Le futur équipement apportera ainsi les clés pour comprendre les défis contemporains, dans un environnement confortable, gratuit, accessible à tous. Il a vocation à devenir un nouveau repaire de la vie rouennaise, en plein cœur du quartier des musées. Innovant et inédit, le projet Beauvoisine l'est aussi dans son processus de conception et de réalisation. La volonté de la Métropole Rouen Normandie est de mettre les publics et leurs centres d'intérêt au cœur du projet. L'objectif est que le musée de demain soit un lieu conçu autour des enjeux majeurs de la société contemporaine pour comprendre et agir demain. Le démarrage des travaux est prévu en 2026 pour une réouverture à partir de fin 2028.

L'élaboration du projet de rénovation s'est accompagnée de l'écriture d'un programme muséographique complet publié dans le cadre du projet scientifique et culturel de l'établissement élaboré en 2019, et dont le contenu reste largement d'actualité dans le cadre du présent projet scientifique et culturel des musées de la Métropole Rouen Normandie.

Les axes d'enrichissement des collections :

- Faune, fossiles et artefacts du Quaternaire normand
- Animaux reflétant la domestication animale (cochon, cheval, vache...) évoquant les enjeux d'agriculture, environnementaux et sociétaux dans nos sociétés contemporaines
- Œuvres d'art ou artisanat contemporain reflétant les cultures présentes dans les collections
- Artefacts en lien avec l'histoire du musée des Antiquités, du muséum et des sciences rouennaises, et ses figures scientifiques ou historiques (Pouchet, Pennetier...)
- Trésors monétaires médiévaux ou Renaissance en contexte archéologique en Normandie.
- Enseignes de pèlerinage et enseignes profanes (Normandie, France et Europe)
- Albâtres anglais médiévaux exportés en France, en Normandie et dans l'ouest de la France
- Objets vikings retrouvés soit en Normandie, soit ailleurs en France
- Vitraux médiévaux et Renaissance provenant de Normandie
- Eléments architecturaux sculptés en bois ou en pierre, avec un intérêt artistique, provenant d'édifices normands du Moyen Age et de la Renaissance
- Carreaux de pavement médiévaux (Normandie, France et Europe)
- Armes du Moyen Age et de la Renaissance provenant de Normandie (au-delà de la simple valeur typologique des armes, ces pièces devront présenter des caractéristiques historiques, techniques ou artistiques remarquables)
- Objets d'arts du Moyen Age ou de la Renaissance avec une provenance normande soit médiévale ou Renaissance (par exemple un émail limousin destiné à un établissement normand ou à un seigneur normand du Moyen Age) soit contemporaine (par exemple un ivoire gothique parisien ayant appartenu à un collectionneur normand important)
- Tous les éléments provenant d'ensembles déjà représentés au Musée (par exemple acquisition des chapiteaux subsistants du cloître de Saint-Georges de Boscherville) Collection en lien avec un praticien, un commanditaire ou un destinataire féminin
- Constitution d'une collection illustrant le rapport *naturalia/artificilia*, (objets d'art intégrant des *naturalia* dans leur montage tels que corail, coquillage, dents de requin, etc.)
- Lacunes importantes identifiées pour les collections médiévales et Renaissance :
 - Mobilier archéologique non normand trouvé en contexte archéologique normand (notamment des artefacts byzantins dans des tombes mérovingiennes de Normandie, ...)
 - Ivoires : ivoires carolingien ou ottonien, ivoires siculo-arabes de l'époque romane, ivoires anglo-normands de l'époque romane, ivoires anglais gothiques, valve de miroir et coffret en ivoire de l'époque gothique, à décor profane, ivoires germaniques gothiques ; en articulation avec les départements concernés du musée du Louvre
 - Émaux : émaux limousins du type "Grandmontain" ou illustrant le goût Plantagenêt, colombe eucharistique émaillée limousine, émaux translucides sur basse-taille français de

l'époque gothique, émaux à scènes profanes de l'époque gothique, émaux sur ronde-bosse de la fin du Moyen Age ;

- Orfèvrerie : orfèvrerie civile du Moyen Age et de la Renaissance (hanaps, couverts...), orfèvrerie religieuse de la Renaissance, bijoux du Moyen Age et de la Renaissance ;
- Tapisserie médiévales ou Renaissance de qualité liées à un commanditaire normand ;
- Pièce de qualité en lien avec les communautés juives de Normandie au Moyen Age ou à la Renaissance ; Pièce de qualité en lien avec le mécénat du duc de Bedford ;
- Sculpture : Chefs-d'œuvre en matière de sculpture normande du XVe s. ; Première sculpture gothique italienne (fin XIIe – XIIIe siècles) ; Pour la sculpture germanique et flamande, une sculpture Souabe de qualité (par exemple région d'Ulm ou région d'Augsbourg).



Perspectives concours du projet de réhabilitation du musée Beauvoisine © CBA 2023

6. Musée Flaubert et d'histoire de la médecine

Informations clés (31/12/2023)

Adresse postale : 51 rue Lecat 76000 Rouen

Nombre de visiteurs annuel : 11 395

Nombre d'items conservés : 3 853 inventoriés sur la base Flora + 500 environ non inventoriés). Fonds bibliothèque : 2 000 ouvrages environ.

Nombre d'items exposés : 790

Taux de récolement : 70 %

Surface d'exposition permanente : 496 m²

Surface d'exposition temporaire : 120 m² (*pris sur la surface d'exposition permanente le temps de l'accrochage*)

Surface de plancher totale : 640 m² (surface utile sans cave et grenier)

Type et catégorie d'ERP : Y - 5^e

Labels détenus : Normandie Qualité Tourisme, Maison des illustres

Protection monument historique : Inscrit partiellement par arrêté du 11 mars 1932

Année d'ouverture : 1947

Nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture au grand public : 20 h (ouverture le matin si groupe)

Présentation générale du musée :

Le musée est situé dans l'ancien logement de fonction du chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, devenu en 1995 la Préfecture de Seine-Maritime. Bien que mitoyen au bâtiment de la Préfecture, il n'existe aucune communication entre le musée et la Préfecture. Le musée possède son entrée à proximité de la cour d'honneur de l'ancien Hôtel-Dieu. Il est entouré de hauts murs en pierre qui abritent son jardin, petit écrin de verdure en plein centre-ville. Légèrement excentré du centre historique, situé dans un quartier résidentiel et étudiant (lycée la Providence, Faculté de droit, IES), le musée se trouve néanmoins à 5 minutes à pied de la place du Vieux-Marché. Il est assez bien desservi par les transports en commun : ligne T4 arrêt Vieux-Marché, lignes T1-2-3 arrêt Pasteur. Des accroches-vélos se trouvent juste devant le musée. Le stationnement aux abords est payant et offre des places PMR. Il y a une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la place de la Madeleine. Propriété du CHU de Rouen depuis sa fondation, il a été transféré à la Métropole Rouen Normandie le 1^{er} janvier 2021.

Bref historique du musée et des collections :

L'association des anciens élèves de l'École de médecine de Rouen crée en 1901 un musée d'histoire de la médecine, situé à l'époque dans les locaux de cette école, en face du musée des Antiquités et du muséum d'histoire naturelle. Le fondateur du musée, le Dr Raoul Brunon (1854-1929), directeur de l'école, est un médecin lettré, cultivé, grand défenseur du patrimoine rouennais.

Les collections sont tout d'abord exposées dans la bibliothèque de l'École. Dès sa création, le musée suscite l'engouement et reçoit de nombreux dons, notamment de médecins et de pharmaciens. Très rapidement, des collections en lien avec Gustave Flaubert, son œuvre, ou sa famille, sont acquises, préfigurant ainsi la double vocation. Les locaux abritant le musée deviennent vite exigus et les collections sont transférées dans le service de clinique du Dr Brunon à l'Hôtel-Dieu en 1908. L'année 1921, qui correspond au centenaire de la naissance de Gustave Flaubert, marque un tournant dans l'histoire du musée.

Par délibération du 14 décembre 1921, le conseil municipal de la ville de Rouen accepte le don par le Dr Brunon du « musée de l'Hôtel-Dieu ». Après vingt ans d'existence, ce changement de statut du musée, d'origine associative, semblait ouvrir des perspectives d'évolution et permettre une forme de sauvegarde. On doit également à Raoul Brunon la rénovation de la chambre natale de l'écrivain rouennais de 1921 à 1923, préfigurant l'installation définitive du musée dans la maison de la famille Flaubert en 1947.

Les perspectives de développement

1. Mise en accessibilité

Un mécénat de la fondation SIMAID, abritée par la fondation de France, a permis de lancer en 2024 une campagne de mise aux normes d'accessibilité, vouée à se prolonger sur plusieurs années. Dans un premier temps, ont été programmés une mise à niveau des sols au rez-de-chaussée, une transformation complète des toilettes avec mise en conformité PMR, une nouvelle étude d'implantation pour un ascenseur et le développement d'équipements en médiation pour prendre en compte différentes formes de handicaps. L'aménagement de rampes d'accès, l'installation d'un ascenseur et l'enrichissement progressifs des outils de médiation sont prévus dans un second temps.

2. Intégration au quartier

Le musée en 2023 a accueilli et participé à un atelier de quartier, animé par la ville de Rouen, afin de réfléchir, avec les habitants et habitantes, à l'évolution de la rue Lecat et des environs mais aussi à une meilleure intégration du musée dans l'espace urbain à la suite du souhait, exprimé par les élus, d'entreprendre des travaux dans ce quartier. Une meilleure visibilité et accessibilité, dans une rue réaménagée, permettront d'améliorer l'accueil et l'attractivité du site.

3. Affirmation de la double identité du musée et refonte du parcours permanent

La place occupée par Flaubert et par la littérature au sein du musée étant restée minimale lorsque celui-ci était géré par le CHU, au profit des collections médicales, un rééquilibrage s'est opéré depuis l'intégration à la direction des musées de la Métropole, avec des expositions temporaires ambitieuses où la matière littéraire a toute sa place (« Flaubert, corps et âme », « Miroirs de la Seine, chez Flaubert et au-delà »). La cage d'escalier met désormais à l'honneur l'écrivain à travers un dispositif pérenne et des acquisitions ambitieuses (en particulier le manuscrit de Flaubert *Novembre*) ont enrichi les fonds littéraires du musée. Une réflexion d'ensemble sur l'équilibre à trouver et à maintenir entre l'identité médicale et l'identité littéraire du musée constitue un enjeu majeur des années à venir. La refonte du parcours permanent, qui se situerait désormais à l'étage quand les expositions temporaires seront proposées au rez-de-chaussée, s'inscrit dans cette dynamique d'ensemble et invite à repenser la muséographie, la scénographie mais aussi la médiation.

Les axes d'enrichissement des collections :

- Les éditions rares et manuscrits de Gustave Flaubert. L'achat de plusieurs documents autographes de Flaubert (lettres, pages de brouillon) permettra d'organiser une exposition permanente de manuscrits par rotation, alors qu'actuellement, aucun écrit de Flaubert n'est exposé dans le parcours permanent du musée.
- Les œuvres graphiques, peintes, sculptées illustrant l'œuvre de Gustave Flaubert
- Les artefacts reflétant la postérité de Flaubert et de son œuvre, jusqu'à aujourd'hui
- Les créations contemporaines en lien avec les œuvres de Flaubert
- Les artefacts en lien avec l'histoire de la maison natale et la présence flaubertienne à Rouen
- Les œuvres et documents évoquant les relations familiales et amicales de Flaubert, ses engagements
- Les objets, documents, livres médicaux reflétant la place de Rouen dans l'histoire générale de la médecine (innovations techniques, inventions, rôle de l'hôtel-Dieu de Rouen)

7. Pavillon Flaubert

Informations clés (31/12/2023)

Adresse postale : 18 quai Gustave-Flaubert, 76380 Canteleu

Nombre de visiteurs annuel : 810

Nombre d'items conservés : 871 (dont la documentation)

Nombre d'items exposés : 30

Taux de récolement : 0 %

Surface d'exposition permanente : 30 m² environ

Surface d'exposition temporaire : 0 m²

Surface de plancher totale : 70 m² environ (2 bâtiments)

Type et catégorie d'ERP : Y - 5^e

Labels détenus : Maison des illustres

Protection monument historique : Pavillon classé en totalité (Journal officiel du 18 avril 1914) – la maison du gardien n'est pas protégée.

Année d'ouverture : 1906

Nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture au grand public : mai-juin-septembre : 8h ; juillet-août : 20 h ; ouvert sur réservation pour les groupes le reste de l'année.

Présentation générale du musée :

Le Pavillon Flaubert est situé en bordure de Seine, sur la commune de Canteleu, quartier de Croisset, entre une colline et la Seine. Il est adossé à la forêt de Canteleu. Ce site, qui était autrefois à la campagne, est compris aujourd'hui dans une zone industrielle. De l'autre côté de la Seine se trouvent des usines classées Seveso, une station d'incinération. Par ailleurs il est en bordure d'une route très fréquentée, notamment par des poids lourds. Outre le pavillon en lui-même, dit « pavillon au bord de l'eau », le site comprend une maison de gardien, servant à l'accueil du public au rez-de-chaussée et un espace au premier étage pouvant accueillir des ateliers de médiation. Il comporte, en outre, un vaste jardin de 1 945 m² dont la première partie, par laquelle le public prend possession des lieux, a été entièrement réagencée fin 2022 – début 2023 par la métropole avec des allées redessinées et de nouvelles plantations dans l'esprit de ce qui existait du vivant de Flaubert.

Bref historique du musée et des collections :

Le Pavillon Flaubert de Croisset est l'unique vestige de la propriété acquise par le père de Gustave Flaubert, Achille Cléophas. En 1844, la famille Flaubert s'installe à Croisset pendant l'été dans une maison blanche à deux étages datant du XVII^e siècle. A la mort d'Achille Cléophas et de Caroline Hamard, la sœur de Flaubert, la destination du lieu change et Gustave s'installe à demeure à Croisset avec sa mère et sa nièce, la jeune Caroline. A Croisset, Gustave Flaubert écrit tout son œuvre : *Madame Bovary*, *Salammbô*, *L'Education sentimentale*, *La Tentation de saint Antoine*, *Trois contes*, *Bouvard et Pécuchet*. C'est également le lieu où il accueille des amis proches : Louis Bouilhet, Maxime Du Camp, les frères Goncourt, Théophile Gautier, George Sand, Ivan Tourgueniev, Guy de Maupassant.

Au décès de la mère de Flaubert en 1872, la propriété passe à sa petite-fille, Caroline, épouse Commanville, à condition expresse que Flaubert puisse continuer à y vivre. Flaubert meurt à Croisset le 8 mai 1880 alors qu'il travaille sur *Bouvard et Pécuchet*.

Un an après la mort de Flaubert, le domaine est vendu par les Commanville pour éponger leurs dettes. La grande maison est aussitôt détruite et remplacée par une usine à pétrole, une distillerie d'alcool et pour finir une fabrique de papier. Le pavillon au bord de l'eau où, contrairement à la légende, Flaubert n'a jamais écrit, a survécu. En 1904, une souscription est lancée à l'initiative de Jean Revel, soutenu par des proches de Flaubert comme Lapierre, Heredia, Caroline Commanville. Le pavillon est racheté, donné en 1906 à la Ville de Rouen et transformé en musée en même temps qu'est fondé le « Comité des Amis de Flaubert ».

En principe, le Pavillon présente des objets ayant appartenu à Flaubert et rappelant son cabinet de travail (fauteuil, écritoire, bouddha doré, pipe, encrier crapaud, plumes, canne, divers objets). D'autres

documents permettent d'évoquer ceux qui l'ont connu : masque mortuaire de sa mère, portraits de ses proches... Peintures et dessins montrent l'apparence originelle de la maison (*Vue du cabinet de travail de Flaubert* par Georges Rochegrosse, *Vue de la Seine depuis Croisset*, *Vue de Croisset* depuis la rive gauche). Enfin des documents font référence aux œuvres littéraires :

1. *Salammbô* avec l'urne votive, la stèle funéraire, la colonne en provenance de Carthage. Ces objets n'ont jamais appartenu à Flaubert.
2. *La Tentation de saint Antoine* : L'estampe de Jacques Callot qui est présentée fait référence à celle qui a installée dans le cabinet de travail de Gustave Flaubert en 1846.
3. Trois contes : *Un cœur simple* est évoqué par un perroquet naturalisé ; *Saint Julien l'Hospitalier* par un dessin du vitrail de la cathédrale de Rouen dû à l'artiste Espérance Langlois, contemporain de Flaubert.

L'allée de tilleuls est évoquée par un alignement d'arbres et par une plaque métallique matérialisant son souvenir.

Les collections ont été constituées à partir du moment où le Pavillon est entré dans le patrimoine de la Ville de Rouen. Des achats ont été faits notamment lors des ventes aux enchères qui ont eu lieu à la mort de Caroline Commanville (achat en 1937 de la bibliothèque en chêne du cabinet de travail de Flaubert...).

Beaucoup de proches de Flaubert ont également effectué des dons (pupitre en acajou, portefeuille en maroquin rouge, encrier crapaud, Bouddha...). Le pavillon a fait l'objet d'une restauration en 2021.

Les perspectives de développement

1. Poursuite de la refonte des jardins et de la sécurisation du site

L'achat par la Métropole d'une récente parcelle en herbe jouxtant le pavillon invite à poursuivre l'agencement du site et sa rénovation. Un travail de médiation extérieur sera mené pour permettre une meilleure lecture du site, de son environnement passé disparu et de son environnement actuel.

2. Projet de reconstitution numérique de la maison de Croisset

A la suite de l'ouvrage *Les Flaubert et leur maison à Croisset*, paru en 2024, la Métropole réfléchit à un projet de reconstitution numérique de la maison disparue dans la continuité des recherches effectuées pour ce livre et des premières images de synthèse créées par des étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Rouen ; cette reconstitution pourrait prendre différentes formes : 3D, film d'animation, application...

3. Reconstitution d'une ambiance XIXe siècle dans le pavillon afin de créer un effet immersif : rideaux, tentures, décors etc.

La restauration du pavillon autorise désormais à repenser l'accrochage des collections en vue de plonger le visiteur dans une ambiance que Flaubert aurait connue ; un travail de médiation est en cours à ce sujet.

4. Faire du Pavillon une destination

Situé le long de la Seine à Vélo, le Pavillon sera positionné pour être labellisé Point Accueil Vélo. Un travail sur l'expérience de visite et la destination littéraire, dans le cadre de la coopération Axe Seine, sera conduit.

Les axes d'enrichissement des collections :

La politique d'acquisitions du Pavillon Flaubert sera confiée au musée Flaubert et d'histoire de la médecine, à l'exception des acquisitions se rapportant à l'histoire de la maison de Croisset (objets, documents qui en proviennent, iconographie).

8. Musée des Arts du fer Le Secq des Tournelles

Informations clés (31/12/2023)

Adresse postale : Rue Jacques-Villon, 76000 Rouen
Nombre de visiteurs annuel : 34 338
Nombre d'items conservés : 14 000
Nombre d'items exposés : 6 000
Taux de récolement : 7,1 %
Surface d'exposition permanente : 439 m²
Surface d'exposition temporaire : 0 m²
Surface de plancher totale : environ 500 m²
Type et catégorie d'ERP : Y - 5^e
Labels détenus : sans
Protection monument historique : classement en totalité par arrêté du 18 avril 1914 (ancienne église Saint-Laurent)
Année d'ouverture : 1921
Nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture au grand public : 24h

Présentation générale du musée :

Le musée le Secq des Tournelles est un musée voué aux arts du fer. L'originalité du musée tient précisément au concept qui a orienté la collection. Jean-Louis-Henri Le Secq des Tournelles s'est en effet rendu compte des ressources infinies de ce métal : le fer permet de fabriquer une plus grande diversité d'objets que tout autre métal, du plus gros au plus menu. Car, travaillé à chaud, il devient aussi malléable qu'une pâte à modeler, tandis que, refroidi, il est d'une dureté et d'une solidité remarquables. Sa maîtrise requiert un apprentissage long et sérieux, ce qui lui vaut souvent sa haute perfection. Le fer est donc utilisé tant pour les gros ouvrages que sont les rampes d'escalier, les coffres-forts ou les grilles de prison, que pour des objets personnels, comme les bijoux, les briquets, les outils ou les accessoires de couture. Il sert tout particulièrement à fabriquer les clefs et les serrures, organes de défense du portail comme du plus petit coffret. Il se découvre enfin dans des pièces d'orfèvrerie, incrusté dans de l'or ou de l'écaïlle (ce que les Anglais nomment « piqué »).

La collection ainsi rassemblée donne donc à voir tous objets de qualité artistique ou pittoresque réalisés en fer ou comportant du fer. Elle s'étend historiquement de l'époque gallo-romaine au XXe siècle et comporte géographiquement des pièces de toute l'Europe (Allemagne, Angleterre, Espagne, Italie, Pays-Bas, Russie), et quelques objets orientaux (pays arabes, Inde...). Des travaux d'art très élaborés (serrures de maîtrise, travaux d'orfèvre) y côtoient de beaux objets d'art populaire (enseignes, marmites). Seules les armes traditionnelles en furent exclues, car déjà collectionnées par d'autres. Les thèmes principaux représentés sont : les enseignes et marques de propriétés, la coutellerie, les outils de métiers, les objets de parure et de plaisir, l'équipement et le décor de l'église, de la maison ou de la porte et notamment les serrures, coffres et coffrets...

Bref historique du musée et des collections :

L'idée d'une telle collection appartient à Jean-Louis-Henri Le Secq Destournelles (1818-1882), peintre formé à Paris et à Rome, devenu un des premiers photographes français. Au titre de photographe il fut requis par Prosper Mérimée pour photographier les monuments historiques de la France, dont Mérimée venait de créer le service (1845). C'est sans doute au fil de ses missions qu'il découvrit les pièces de ferronnerie qui agrémentaient les villes ou les monuments anciens. Il entreprit donc une collection vers 1865.

Son fils, Henry (1854–1925), la continua, avant de l'offrir à la ville de Rouen où il recherchait ses ancêtres (1917). Peu avant, en 1900, cette collection passa sur le devant de la scène, lorsqu' Henry Le Secq prêta près de mille objets à l'Exposition Universelle de Paris (section de Ferronnerie

rétrospective). Le Musée des Arts décoratifs de Paris obtint alors d'en exposer une partie (publiée en 1909) : mais la place n'était pas suffisante et le collectionneur préféra Rouen. La ville de Rouen, consciente du patrimoine exceptionnel qui s'offrait là, lui attribua l'église Saint-Laurent, belle église de la fin du XVe siècle sauvée de la ruine en 1893 et restaurée en 1911 (pour le Millénaire de la Normandie).

Le musée y fut inauguré en 1921 : "Le musée Saint-Laurent ouvre ses portes, les visiteurs abondent, les ferronniers d'art trouvent des sujets d'étude, les amateurs des sensations artistiques", écrit le donateur comblé. Jusqu'à sa mort en 1925, il continue à enrichir et à remodeler le musée dont il est devenu le conservateur. Après lui, quelques connaisseurs y ajoutent des pièces de choix : don d'Allemagne (1951), legs Bréard (1951) ou Sangnier-Dessirier (1957). La dernière grande donation est un ensemble d'environ 200 poids et mesures donnés en plusieurs fois par les époux Dunod (2022-2025). L'ensemble ainsi rassemblé compte aujourd'hui près de quatorze mille pièces. Il offre au visiteur qui se présente à Rouen une saisissante vue d'ensemble des arts du fer (forgé, orfèvré, moulé).

Les perspectives de développement

1. La muséographie vieillissante du musée impose de repenser les lieux tout en gardant leur âme et leur « effet d'accumulation » qui fait l'originalité de l'ancienne église. Cartels manquants, cimaises usées, éclairages défailants, médiation pratiquement inexistante... un projet de rénovation intérieure permettra d'améliorer la perception des conditions de visite. Des espaces aujourd'hui sous-utilisés (ancienne sacristie, réserves) seront réaménagés en vue de leur donner de nouveaux usages, notamment en faveur des publics. Ces réaménagements permettront notamment de prendre en compte l'accroissement des collections, à la faveur de la récente donation Dunod de poids et mesure qui a déjà fait l'objet d'une nouvelle présentation en 2022.

2. En parallèle, un travail sur le confort et la mise en accessibilité sera mené avec l'aménagement de toilettes et d'une banque d'accueil aux normes, prenant en compte les conditions de travail des agents.

3. La figure de Ferdinand Marrou, ferronnier d'art rouennais du début du XXe siècle, sera particulièrement mise à l'honneur. La trace de son œuvre est très présente sur le territoire rouennais mais reste méconnue. Une salle, rassemblant les œuvres qu'il a réalisées et conservées par le musée, lui sera dédiée. Elle aura vocation à faire écho aux réalisations encore visibles à Rouen et aux alentours. Un travail conjoint avec la Métropole d'art et d'histoire est envisagé à ce sujet.

4. Le musée se prête à une approche pluridisciplinaire mettant en avant les enjeux historiques et sociétaux des objets qui y sont conservés, pour beaucoup liés à la vie quotidienne, dans toutes les couches de la société. La relecture de ces collections sous cet angle permettra d'enrichir la perception du public.

5. Le musée peut être support à la valorisation des métiers d'art. Un travail sera conduit pour donner à vivre les métiers actuels du fer et des partenariats seront noués en ce sens. Le musée peut en effet devenir une vitrine des métiers de la ferronnerie en continuant à l'ouvrir à la création contemporaine et du XXe siècle, à l'image de l'œuvre *l'Aile de l'ange* de Vincent Barré, installée en 2023 dans le porche du musée.

Les axes d'enrichissement des collections :

- Œuvres de Ferdinand Marrou, ferronnier d'art rouennais
- Enseignes rouennaises
- Créations du XXe siècle en métal faites pour Rouen (meubles, objets, éléments de décors...)
- Œuvres en lien avec la famille Le Secq et l'histoire du musée
- Objets en métal à caractère exceptionnel, faisant défaut aux collections

9. Musée de la Céramique

Informations clés (31/12/2023)

Adresse postale : 1 rue Faucon et 94 rue Jeanne-d'Arc 76000 Rouen

Nombre de visiteurs annuel : 11 995

Nombre d'items conservés : 5 000

Nombre d'items exposés : 1 000 (estimés)

Taux de récolement : 2 %

Surface d'exposition permanente : 467 m²

Surface d'exposition temporaire : 90 m²

Surface de plancher totale : 812 m²

Type et catégorie d'ERP : Y - 5^e

Labels détenus : sans

Protection monument historique : Inscription partielle par arrêté du 8 avril 1935 (Escalier Louis XIII, escalier XVIII^e siècle, salon Louis XVI au rez-de-chaussée, salon aux colonnes du 1^{er} étage, façades sur rue et sur jardin de la dépendance dite Maison du Bourreau) puis classement par arrêté du 28 juillet 1937 (façades et toitures de l'hôtel d'Hocqueville).

Année d'ouverture : 1984

Nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture au grand public : 24h

Présentation générale du musée :

Érigé entre une cour pavée et un jardin étagé en terrasse, l'hôtel d'Hocqueville abrite la plus importante collection publique française de faïences de Rouen. Édifié au milieu du XVII^e siècle et largement remanié au siècle suivant, le bâtiment, aujourd'hui encore doté de décors intérieurs de style néoclassique, offre un cadre intime et privilégié pour découvrir une histoire de la céramique européenne. Le musée dresse un panorama complet de la faïence rouennaise, du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, et en expose les plus beaux fleurons : pavements de la Renaissance de Masséot Abaquesne, grands plats d'apparat à décor rayonnant du début du XVIII^e siècle, pièces décorées à l'ocre niellé, peintures et sculptures monumentales en faïence comme les exceptionnelles Sphères céleste et terrestre de Pierre II Chapelle (1725) ou la série des bustes des Saisons (1730). Si la faïence de Rouen représente plus des deux tiers des collections, le musée conserve aussi de remarquables ensembles d'autres centres faïenciers tels que Delft, Nevers et Lille qui permettent de replacer cette histoire locale dans le contexte plus général de la céramique européenne, des majoliques italiennes du XV^e siècle aux créations de la manufacture de Sèvres des années 1930.

Après trois années de travaux, le musée de la Céramique a dévoilé en avril 2012 un nouveau parcours des collections permanentes. L'hôtel d'Hocqueville, doté de superbes décors néoclassiques, a retrouvé son lustre et une atmosphère chaleureuse qui plonge le visiteur dans un cadre intime pour découvrir, sur trois niveaux d'exposition, une histoire de la céramique européenne, du XV^e siècle aux années 1930. Les salles, repeintes avec des couleurs aux tonalités claires, sont équipées de vitrines dessinées par le muséographe Didier Blin. Des pièces de mobilier ainsi que des tableaux du XVIII^e siècle ponctuent les salons et leur insufflent une vie nouvelle. Les accrochages ont été harmonieusement repensés et enrichis par de nombreuses œuvres sorties des réserves ainsi que par des dépôts consentis par Sèvres-Cité de la céramique et le Musée des Arts décoratifs, à Paris. Plusieurs expositions temporaires se sont tenues au 2^e étage dans les années suivantes.

En 2023-2024, le musée a fait l'objet de nouveaux travaux afin d'adapter le parcours de visite aux attentes du public (ajustement de certaines salles) et d'aménager deux salles dédiées aux expositions temporaires, au rez-de-chaussée, qui faisaient défaut au musée. S'y sont ainsi tenues deux premières expositions en 2024 : *Passion Japon* dans le cadre du festival Normandie impressionniste, puis *Reconstruire... les terres brisées* (2025). En parallèle, il a été mis fin au dépôt historique dans les combles du musée d'un ensemble de produits de fouilles archéologiques des faïenciers rouennais, appartenant à l'Etat et dont les conditions de conservation n'étaient pas adaptées.

Bref historique du musée et des collections :

L'histoire du musée se confond avec celle de son fondateur, premier historien de la faïence de Rouen, André Pottier (1799-1867). Issu d'une famille liée à la faïence, il s'y intéressa précocement, à une époque où le goût des amateurs allait vers la porcelaine. L'érudit collectionna les pièces qui se trouvaient en abondance chez les brocanteurs. En 1861, après une exposition de faïence au Palais de justice de Rouen, un mouvement d'opinion pour la création d'un musée qui lui serait consacrée se développa. La municipalité s'entendit avec Pottier pour lui acheter, moyennant 25 430 francs, les 1 100 pièces de sa collection. Le musée, provisoirement installé dans une galerie du cloître de l'ancien couvent Sainte-Marie qui abritait le musée des Antiquités, fut inauguré le 15 août 1864.

La collection fut disposée par Pottier lui-même, qui en fut aussi le premier conservateur. Il devait mourir peu après, sans avoir eu le temps de rédiger l'histoire de la faïence et des faïenciers de Rouen dont la matière parut à titre posthume en 1870, illustré des gravures d'Émilie Pottier, sa fille : *L'Histoire de la faïence de Rouen*. L'abbé Colas (1809-1874) succéda à Pottier à la tête du musée, qu'il enrichit considérablement du don de sa propre collection en 1868. En 1873, il avait fait entrer les célèbres *Sphères* de Pierre Chapelle (1725). La collection fut transférée en février 1888 au nouveau musée des Beaux-Arts, dans les salles du premier étage qui lui étaient dévolues. En haut du grand escalier, les peintures murales allégoriques de Puvis de Chavannes, *La Poterie et la Faïence*, introduisaient solennellement le visiteur dans ce « sanctuaire » dédié à la céramique.

Dès les années 1930, pour pallier le manque d'espace résultant de l'accroissement régulier des collections de peinture et de céramique, on songea à l'établissement d'un musée de la Céramique distinct. On pensa un temps l'installer dans l'aître Saint-Maclou, mais ce fut l'hôtel d'Hocqueville qui fut finalement choisi et acquis dans cette perspective, en 1936, projet que la guerre vint ajourner. Fernand Guey (1877-1964), conservateur, organisa l'évacuation des collections pendant la Seconde Guerre mondiale. Elles regagnèrent Rouen au cours de l'année 1946. En juillet, 3 salles furent symboliquement rouvertes pour présenter les chefs-d'œuvre du musée des Beaux-Arts. Le public dut attendre le 23 mars 1951 pour retrouver, partiellement encore, les céramiques exposées dans 2 salles du musée, en haut du grand escalier. L'année suivante, le nouveau conservateur Hubert Guillet, organisa une importante exposition consacrée à la faïence de Rouen : *Trésors de la faïence de Rouen*.

À la fin des années 70 et après les réaménagements successifs des collections de peintures, la céramique, qui n'était plus gratifiée de l'engouement qu'elle avait connu à la fin du siècle précédent, ne disposait toujours que des deux salles ouvertes en 1951. Le projet d'un nouveau musée de la Céramique dans l'hôtel d'Hocqueville reprit et se concrétisa. Catherine Vaudour, alors conservatrice, était en mesure de présenter 900 pièces sur les 5500 que compte environ la collection. Les nouvelles installations furent inaugurées par le maire Jean Lecanuet le 27 avril 1984. En 2016, une aile du bâtiment en pan de bois fait l'objet d'une importante restauration structurelle (bâtiment de l'escalier XVIII^e s.)

Aujourd'hui, le parcours débute au rez-de-chaussée avec une présentation des premières faïences européennes : les majoliques, produites en Italie du XV^e au XVIII^e siècle. Il se poursuit par les productions des ateliers rouennais du céramiste Masséot Abaquesne (vers 1500 - avant 1564) et par des œuvres normandes en terre vernissée et des suiveurs de Palissy. Au premier et au deuxième étages du musée, les salles consacrées au XVIII^e siècle, cœur des collections, dévoilent les chefs-d'œuvre de la faïence de Rouen : camaïeux bleus, décors rayonnants rouges et bleus, ocres niellés, sculptures et peintures de faïence polychrome, chinoiseries et décor à la corne. Un cabinet d'étude regroupe les réalisations des centres faïenciers des Pays-Bas, de Nevers, de Lille et de Moustiers. Deux salles sont consacrées à la porcelaine et à la faïence fine. Enfin, le parcours se prolonge au-delà du XVIII^e siècle par une présentation des productions de la Manufacture de Sèvres aux XIX^e et XX^e siècles.

Fin mai 2025, le musée ferme au public en raison de l'apparition de désordres structurels. Un diagnostic est aussitôt lancé par la Direction des Bâtiments de la Métropole afin de déterminer les mesures de confortement à réaliser, dans le respect du caractère historique du monument. Des travaux seront programmés en vue d'une réouverture du site.

Les perspectives de développement

1. En tant qu'ancien hôtel particulier et eu égard à la nature des collections qui y sont présentées, le musée de la Céramique offre le cadre approprié à l'évocation du mode de vie de l'aristocratie aux XVIIe et XVIIIe siècles, en replaçant les arts décoratifs de ces périodes dans un contexte idoine. Des ajustements du parcours de visite seront donc opérés pour enrichir l'expérience des visiteurs, notamment en travaillant sur une sonorisation partielle des espaces et la reconstitution de certaines pièces. De plus, il pourra être mis en avant l'histoire de l'hôtel et son fonctionnement.
2. La programmation d'expositions temporaires dans les salles récemment créées au rez-de-chaussée offre l'opportunité de valoriser largement les collections en réserve du musée. C'est l'approche qui prévaut pour les expositions réalisées en 2024 et prévues par la suite.
3. Le musée a vocation à être également une vitrine de la création céramique contemporaine rouennaise, en présentant, par rotation et dans le cadre de prêt, quelques exemples pertinents en invitant des artistes. L'enjeu est ainsi de contribuer à la perpétuation de la tradition céramiste du bassin rouennais.
4. Un gros travail de rangement des réserves a déjà été effectué ces dernières années. Il pourra désormais s'accompagner d'une meilleure adaptation des matériels et mobiliers de conservation, dans le cadre de la restauration du lieu qui s'impose afin de garantir la pérennité structurelle du bâtiment.

Les axes d'enrichissement des collections :

- Pièces de faïence de Rouen à caractère exceptionnel et absentes des collections, et notamment à décor historié ou reflétant les arts de vivre, afin de faire un écho au lieu abritant le musée, ou provenant de collection prestigieuse
- Les influences internationales sur la céramique française
- Objets, documents reflétant l'histoire et les techniques des manufactures rouennaises, et en particulier celle de Mme Le Coq de Villeray et de Louis Poterat
- Iconographie de la céramique rouennaise (dessins, peintures...)
- Œuvres liées à Masséot Abaquesne



Le musée de la Céramique, dans l'hôtel d'Hocqueville © MRN / Guillaume Brière Soude

10. Musée des Beaux-Arts

Informations clés (31/12/2023)

Adresse postale : Esplanade Marcel Duchamp – 76 000 Rouen
Nombre de visiteurs annuel : 156 438
Nombre d'items conservés : 25 000 environ
Nombre d'items exposés : 800
Taux de récolement : 15,7 %
Surface d'exposition permanente : 4 432 m²
Surface d'exposition temporaire : 509 m²
Surface de plancher totale : 9 622 m² (hors bibliothèque Villon : 2 820 m²)
Auditorium de 100 places
Type et catégorie d'ERP : Y, L, S - 2^e
Labels détenus : sans
Protection monument historique : non
Années d'ouverture : 1801, 1888, 1994
Nombre hebdomadaire d'heures d'ouverture au grand public : 48h

Présentation générale du musée :

Le musée des Beaux-Arts abrite l'une des plus prestigieuses collections publiques de France qui réunit peintures, sculptures, dessins et objets d'art de toutes écoles, du XVe siècle à nos jours. Pérugin, Gérard David, Clouet et Véronèse constituent les premiers grands jalons d'un parcours qui se prolonge avec un ensemble exceptionnel de peintures du XVIIe siècle : il compte des chefs-d'œuvre de Rubens, Caravage, Velázquez, Vouet, La Hyre, Poussin, Le Sueur... Les salles consacrées à l'art du XVIIIe siècle confrontent des peintures de Fragonard, Boucher et Hubert Robert, des sculptures et des objets d'arts. Il organise des expositions d'envergure internationale et coopère avec les plus grandes institutions.

Bref historique du musée et des collections :

D'origine révolutionnaire, le musée des Beaux-Arts de Rouen a été créé par le décret Chaptal de 1801 mais les premiers récolements en vue de la constitution d'une collection publique remontent à 1790. Le musée trouve un premier abri dans l'église des Jésuites et accueille le public dès 1799, avant un transfert dans le nouvel Hôtel de Ville où il est inauguré en 1809 avec un catalogue de 244 peintures. L'enrichissement des collections est spectaculaire au cours du XIXe siècle. Le *Démocrite* de Velázquez entre avec la collection du peintre Gabriel Lemonnier, l'un des fondateurs du musée ; Delacroix demande le dépôt à Rouen de son chef-d'œuvre, *La Justice de Trajan* en 1844 ; on recherche les œuvres des enfants du pays : Poussin, Géricault. Les achats et dons (Clouet, Van Dyck, Puget, Ingres, Moreau, Traversi...) comptent bientôt plus dans la collection que les saisies napoléoniennes envoyées en 1803 (Gérard David, Véronèse, Rubens). La collection passe de 300 tableaux en 1823 à 600 « de premier mérite » en 1878, dans un musée désormais cité comme « le plus complet de France après celui de Paris ».

Le besoin d'un nouveau bâtiment est devenu impérieux. Le maire demande en 1873 à l'architecte Louis Sauvageot un projet qui aboutit en 1880 à l'ouverture d'une première aile, et en 1888 à celle de l'ensemble qui abrite encore aujourd'hui le musée et la bibliothèque. Cent ans plus tard, une rénovation complète s'engage. Achevée en 1994, elle restitue sous la houlette d'Andrée Putman la qualité architecturale d'un bâtiment malmené par le XXe siècle, tout en augmentant habilement sa surface. Au cours du siècle, la collection a changé d'échelle grâce à des donations exceptionnelles (les impressionnistes de François Depeaux en 1909, le fonds Jacques-Emile Blanche en 1921, l'incroyable donation Baderou de près de 400 tableaux et 5000 dessins en 1975, les Modigliani de la famille Alexandre en 1988-2001), mais aussi des achats très heureux : Caravage en 1955, Poussin en 1975.

Par la richesse du fonds, par l'ampleur des mouvements artistiques représentés, par la présence d'œuvres de référence des plus grands maîtres d'Ingres à Monet, le musée est un temple de la peinture du XIXe siècle : Géricault, Delacroix, Corot, Gustave Moreau, Degas ou Monet y sont représentés par

certaines de leurs chefs-d'œuvre, alors que la donation de François Depeaux (1909) a établi à Rouen la première collection impressionniste de France hors de Paris. Modigliani, Dufy et les frères Duchamp ouvrent les collections du XXe siècle, qui se développent essentiellement autour du groupe de Puteaux, puis de l'abstraction (Vieira da Silva, Dubuffet, Nemours). Avec des œuvres ambitieuses de Delvoye ou Varini, l'art du XXIe siècle est désormais entré au musée.

Une rénovation et une restructuration complètes du Musée furent confiées, à partir de 1987, par la mairie de Rouen à une équipe de trois architectes : Andrée Putman, Bernard Torchinsky et Jean-Paul Rouché. L'atelier d'architecture Chantal Bernier-Bernard Torchinsky fut chargée des travaux de gros œuvre, Andrée Putman avec le groupe Ecart International de l'architecture intérieure. Un vaste programme de restauration des collections, soutenu par le mécénat d'entreprises, complètera cette opération. L'inauguration de ce musée eut lieu le 22 juin 1994 par le Maire François Gautier.

Cette réhabilitation avait pour objectif de restituer aux salles et aux galeries leur volume d'origine, de retrouver des transparences et des perspectives et de donner aux deux cours intérieures (autrefois cours en plein air) une fonction muséographique : jardin de sculptures et salle d'exposition temporaire. Le complément consistait à doter le musée des services qui lui manquaient : auditorium, atelier d'enfants, librairie, cafeteria et équipements nécessaires à la présentation des collections. Le réaménagement des espaces intérieurs, les décloisonnements et la restauration des cours intérieures permirent au musée d'accroître sa surface totale du quart de la superficie initiale. C'est ainsi que le musée se vit doté de 64 salles.

Les perspectives de développement

1. La refonte et la rénovation du parcours de visite

Conçu il y a 30 ans, le parcours de visite nécessite une reprise afin, d'une part, d'améliorer les conditions d'accueil du public en rénovant les espaces (parquets, murs, éclairage), d'autre part, de repenser les accrochages pour les renouveler tout en densifiant le nombre d'œuvres exposées.

2. L'amélioration des services

L'offre de services sera développée avec la mise en place d'un café, d'une boutique étoffée, d'outils de médiation dans les salles, d'une amélioration de la signalétique. Dans ce cadre, de nouvelles circulations seront envisagées pour faciliter la gestion des flux et les outils d'orientation du visiteur repensés.

3. L'optimisation des espaces

Un travail d'optimisation des espaces d'exposition et de réserves permettra d'augmenter (après rénovation) les surfaces d'expositions accessibles au public et les surfaces disponibles pour le stockage des collections. A cet effet, du mobilier de conservation sera déployé dans les réserves. Dans une logique de mutualisation, ces espaces de réserves accueilleront certaines collections issues d'autres musées métropolitains.

4. La préfiguration d'une rénovation d'envergure au cours de la décennie 2030

Les enjeux d'accessibilité, de performance énergétique, de fonctionnalité et de vieillissement des infrastructures rendent nécessaires la rénovation d'ampleur du bâtiment au cours de la décennie 2030. Cela permettra également d'améliorer les conditions de travail d'un bâtiment qui abrite les services centraux de l'ensemble des musées métropolitains.

Les axes d'enrichissement des collections :

De manière générale on s'attachera à enrichir la collection, par acquisition ou par dépôt :

- D'œuvres en lien avec celles déjà présentes dans nos fonds (œuvres préparatoires, pendants, éléments d'ensembles ou de séries...).
- D'œuvres majeures des artistes appartenant aux écoles artistiques présentes dans la collection, permettant de renforcer son attractivité par des œuvres iconiques et marquantes.
- D'œuvres permettant de diversifier la collection, essentiellement constituée de peintures, par des objets d'art, des sculptures et des arts graphiques.
- D'œuvres en lien avec l'histoire rouennaise et normande.

XVe-XVIIIe siècle :

- Ecole française du XVIIe siècle : cœur de la collection du musée, il s'agira de poursuivre les acquisitions permettant de montrer la diversité des foyers régionaux autour de ceux déjà présents (Rouen avec Le Tellier, Sacquespée ou Jouvenet, la Lorraine avec La Tour, Strasbourg avec Stoskopff et Lyon avec Le Blanc).
- Foyer rouennais du XVIIIe siècle : on s'attachera à compléter les fonds relatifs aux grandes demeures et familles aristocratiques de la région, aux communautés religieuses et aux grandes institutions politiques, commerciales et culturelles : bourse du commerce, port, académies, sociétés savantes, écoles d'art, musées, etc.
- Ecole espagnole des XVIe-XVIIe siècles : la modestie de la collection actuelle mérite d'être enrichie, tant en peintures qu'en sculptures, en raison de l'enjeu de présentation de l'art espagnol par l'un des deux seuls musées français possédant une œuvre de Vélasquez.
- Ecole italienne des XVe-XVIe siècles : on s'attachera à renforcer la collection, modeste pour cette période au regard des fonds français et nordiques, pour mieux montrer le passage des fonds dorés à la peinture naturaliste autour du Pérugin, ainsi que la diversité des foyers de création (Florence, Venise, Rome...).
- Ecole italienne du XVIIIe siècle : déjà riche de quelques œuvres marquantes (Traversi) et de l'exceptionnelle crèche napolitaine, ce fonds mérite d'être renforcé afin de consolider la présentation autour du goût italien pour les scènes et les décors pittoresques, ainsi que de l'art de vivre de la société internationale qui s'y côtoie dans le cadre des voyages d'étude de l'aristocratie européenne et des artistes, le Grand Tour.

XIXe siècle :

- Art anglais : œuvres reflétant la découverte de la Normandie par les artistes anglais (aquarelles, dessins, peintures) ; mobilier décoratif Arts and Crafts en écho à la présence en Seine-Maritime de la demeure du Bois des Moutiers
- Peintures des écoles norvégiennes et du nord, notamment dans le cadre de la présence d'artistes de ces écoles en France avant et dans le sillage de l'impressionnisme
- Une peinture de Paul Gauguin de son époque rouennaise (1884), qui manque aux collections
- Portraits d'artistes, évoquant les liens de sociabilité entre collectionneurs, industriels, artistes rouennais, ainsi que les œuvres de qualité provenant de la collection Depeaux, grand donateur.

XXe siècle :

- Famille et parentèle Duchamp : la collection en lien avec la fratrie d'artistes a été constituée au fil du temps. Durant la décennie 2020, la collection a été élargie aux avant-gardes proches des artistes de la fratrie (Jean Crotti, Ribemont-Dessaigne, Maria Martins). Il convient aujourd'hui de renforcer cette collection selon les axes forts suivants : Ecole de Puteaux (œuvre de Jacques Villon des années 1910 et 1920, ainsi que de Metzinger, Gleizes, Roche, Kupka, etc. ; des dépôts de Pompidou sont envisageables dans ce domaine) ; Maison cubiste (Raymond Duchamp-Villon et André Mare) ; Suzanne Duchamp et Jean Crotti ; Portraits croisés intrafamiliaux ; La thématique du jeu ; Marcel Duchamp, années de jeunesse ; Marcel Duchamp : figures de l'exil France-Amérique ; Exégèses de Marcel Duchamp.
- Œuvres de la seconde moitié du XXe siècle : La collection initiée par Olga Popovitch dès les années 1960 se concentre sur les artistes qui ont renouvelé la peinture dans la France de l'Après-guerre. Elle renferme des œuvres importantes, ouvre des pistes (Abstraction lyrique,

Ecole de Paris, Expressionnisme abstrait, Abstraction géométrique) mais révèle de très nombreuses lacunes. Nous proposons d'enrichir sur les axes suivants : Seconde Ecole de Paris (Vieira da Silva, Szenes, Estève, Charchoune, Atlan) ; Paysage abstraits (sensation de l'espace rural, la terre, le climat) : Ubac, Tal Coat ; Abstraction lyrique : Riegl, Hartung, Bergmann, Schneider, Noël, Marfaing, Messagier, etc. ; Joan Mitchell (expressionniste abstrait américaine ayant vécu à Vétheuil) ; Supports/Surfaces (1969-1972) (Pincemin, Viallat, Devade, Cane, Bioulès, etc.) ; Nouveaux Réalistes : Dufrêne, Hains, Villeglé, Spoerri

- Design et arts décoratifs XXe siècle : La ville de Rouen ainsi que ces environs (Elbeuf notamment) ont lourdement subi les conséquences des destructions de la Seconde Guerre. Dans les années d'Après-guerre, de nombreux quartiers et bâtiments ont dû être construits pour s'adapter au mieux aux nouveaux usages et mode de vie des habitants, travailleurs, consommateurs. En lien avec une architecture nouvelle, mobilier et équipement domestique ont également été largement renouvelés. Rouen possède encore des ensembles remarquables témoignant du renouveau du mobilier et de la conception de l'architecture intérieure lesquels s'inscrivent dans le cadre de ces grands chantiers (1950 – 1970). L'enrichissement des collections en ce sens est pertinent, avec comme axes majeurs : Maxime Old (1950-1975) qui correspondent aux années de travail à Rouen, pour des équipements publics mais aussi pour des particuliers fortunés ; Poillerat, Subes, Mategot, lesquels ont participé à des équipements publics ; Mobilier de la reconstruction : en parallèle aux productions singulières dont Old notamment s'est fait une spécialité, les créations de décorateurs qui se sont distingués dans la création de meubles de série pour l'équipement de l'habitat de l'Après-guerre (Commission du Meuble de France, dont fait partie Old) : Gabriel, Sognot, Arbus, Gueden, etc.). En lien avec l'écosystème Duchamp et la maison cubiste, un axe André Mare pourrait être développé.

Art contemporain :

En relation avec la pluralité des typologies de collections des musées métropolitains, et compte-tenu de l'un des aspects cruciaux de l'art actuel qui consiste à faire entrer dans le champ des arts visuels des œuvres dont les supports, techniques, voire les modes narratifs, sont extraits de champ exogènes mais pour autant voisins (artisanat, design, littérature, histoire naturelle par exemple), nous esquissons les axes suivants : Textile (Sheila Hicks, Bina Baitel...) ; Céramique (Christian Gonzenbach...) ; Littérature (Patrick Corillon, Clémentine Mellois, etc.) ; Sciences naturelles (Joan Fontcuberta) ; Design (Studio 5.5)

Toutes époques :

- Œuvres en lien avec l'histoire de Rouen et de sa métropole : représentations de la ville et des villes voisines, de leurs monuments, iconographie de Jeanne d'Arc, objets historiques emblématiques du développement de la cité, notamment pour le 20^e siècle
- Œuvres en trompe-l'œil, dans la lignée des œuvres de la collection, notamment Gysbrechts
- Les artistes rouennais de qualité, notamment féminins
- Maquettes d'architecture spectaculaires ou locales, anciennes ou modernes, à l'image du Panthéon et de l'hôtel de ville déjà dans les collections.



Au musée des Beaux-Arts © MRN / Guillaume Brière Soude

L'ABCDAire durable des musées

Proposant une multitude d'activités et remplissant des missions de conservation, de transmission et de valorisation, les musées métropolitains sont ancrés dans la société et ont vocation à répondre aux enjeux de celle-ci. Au travers d'un ABCDAire dont les entrées sont parfois volontairement métaphoriques, les pages qui suivent exposent vingt-six notions qui constituent les principales valeurs, les principaux enjeux et projets des musées pour les années à venir. En filigrane de ces notions, se dessine la volonté de limiter l'empreinte environnementale et de penser l'action des musées métropolitains dans la transition socio-écologique.



Afin de marquer l'engagement des musées dans une transition social-écologique juste et efficace, chaque notion de l'ABCDAire est articulée à un ou plusieurs objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies dont le détail figure en annexe.

Les objectifs de développement durable sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives. Au nombre de 17, les objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui définit un plan sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, à l'éducation, à la santé, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Archives

Les musées ont la particularité de compter en leur sein un service d'archives, situé à Elbeuf-sur-Seine. Il collecte, conserve et communique les archives publiques produites par 8 communes appartenant à l'ancienne communauté d'agglomération d'Elbeuf, aujourd'hui intégrées à la Métropole Rouen Normandie. Constitutif de la Fabrique des Savoirs dès sa création en 2010, au même titre que le musée et le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, ce service fut le premier de France à être instauré à l'échelle intercommunale. Dans les années à venir, ce service, restructuré, à vocation à recentrer ses missions sur la collecte d'archives définitives et patrimoniales, et s'affirmer comme un centre de ressources de l'histoire industrielle et fluviale du territoire.



Beauvoisine



Lancé en 2017, le projet de rénovation des musées Beauvoisine (66 M€ valeur prévisionnelle 2020) fusionnera deux musées deux fois centenaires mais vétustes, le Muséum d'histoire naturelle et le musée des Antiquités. Abandonnant les approches habituellement cloisonnées entre les disciplines, le futur Beauvoisine sera un lieu dédié au monde du vivant dans toutes ses diversités. Il mêlera, selon une approche pluridisciplinaire, les collections d'ethnographie, d'archéologie antique, médiévales et Renaissance, sciences naturelles, histoire de l'art et histoire pour proposer un parcours retraçant les liens entre le bassin rouennais et le reste du monde. Les règles habituelles d'une visite au musée seront repensées pour en faire un musée "comme à la maison", construit avec et pour les habitants. Un musée dont le périmètre s'étend au-delà de ses murs, notamment grâce à un Lieu d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine co-créé avec le label Métropole d'art et d'histoire qui permet d'intégrer le paysage et l'espace public aux collections. Un musée sobre et vertueux, musée-laboratoire qui sera le premier musée de France à viser le label PassivHaus.

Collections



Elles constituent le cœur battant des musées et, à ce titre, sont sources de multiples travaux de recherche et de valorisation. Elles sont le fruit de la générosité de femmes, d'hommes et de sociétés savantes du territoire. Les savoirs, sans cesse en construction, nécessitent d'être interrogés régulièrement, renouvelés et partagés. Par son acuité, une politique scientifique bien construite est aussi un atout pour une collectivité, qui peut s'appuyer sur une expertise intégrée de haut niveau pour ses projets. La valorisation des collections contribue au rayonnement national et international de la Métropole Rouen Normandie. Les équipes sont lancées dans une relecture scientifique des collections pour en étudier des aspects insoupçonnés et en révéler le caractère polysémique. Les collections métropolitaines font l'objet de travaux de valorisation de natures différentes (récolement, nouvelles réserves, colloques...) et ont leur revue annuelle dédiée, le *Temps des collections*.

Dépôts



Les collections des musées de France sont inégalement réparties entre les institutions du territoire national, alors même que de nombreux musées ne valorisent pas la totalité de leurs fonds, faute de place ou de moyens. La mise en place d'une véritable politique de gestion inter-musées des collections nous semble être l'un des principaux enjeux des politiques muséales des décennies à venir. Dans une logique d'appui et de solidarité, les musées de la Métropole Rouen Normandie souhaitent proposer de nouvelles approches en repensant leur politique de dépôt. Il s'agira de proposer à différentes structures, notamment muséales, des listes d'œuvres non valorisées dans la Métropole et susceptibles d'être déposées pour de longue durée dans des musées français et étrangers, et ainsi faire bénéficier le public des trésors rouennais. A contrario, les musées solliciteront des dépôts auprès d'autres institutions, notamment avant d'envisager une acquisition.

Égalité



En 2018, les musées métropolitains ont élaboré une Charte pour l'égalité femmes - hommes dans les pratiques muséales, première nationale. Fort d'une prise de conscience collective, le musée, lieu d'éducation au cœur de la société, s'interroge lui-même et favorise, en son sein, le débat et la réflexion. Loin d'être un focus ponctuel, l'action des musées s'inscrit dans une démarche quotidienne de fond. En matière d'accrochage, de programmation, de pratiques internes, de politique d'acquisition, de gestion du personnel, des actions sont mises en place pour valoriser l'égalité des genres. Ce sujet de fond est dorénavant un axe intégré dès l'élaboration des fiches projet et est pris en compte dans les acquisitions d'œuvres (40 % d'œuvres d'artistes femmes acquises en 2024). Les musées agissent par ailleurs contre le sexisme et les stéréotypes en proposant des parcours de visite pour rendre visibles les ouvrières, les artistes les mécènes et les collectionneuses. Ils participent aussi à la journée des droits des femmes, aux journées du matrimoine, et veillent à ce que les projets d'actions culturelles menés répondent aux enjeux d'égalité femmes-hommes. Ces démarches contribuent à la politique mise en place par la Métropole et ont vocation à s'amplifier dans les années à venir. Par exemple, dès 2018, de nombreux agents volontaires ont été formés, avant l'ensemble des encadrants.

Fleuve



Constitutive de l'identité de la Métropole, la Seine fait, depuis plusieurs années, l'objet de nombreux travaux intellectuels et opérationnels pour mieux la connaître et inviter les habitants à la pratiquer et à se l'approprier. C'est ainsi que le fleuve a été, entre 2019 et 2023, le fil conducteur de la candidature de Rouen pour devenir capitale européenne de la Culture 2028. Dans ce cadre, les musées ont mené un important travail scientifique (expositions, restaurations d'œuvres...) notamment dans le cadre du *Temps des Collections Fleuves* (2023-2024). Avec l'Entente Axe Seine, qui fédère les villes et EPCI de Paris, Rouen et Le Havre, des outils de coopération territoriale ont été activés depuis 2020 (plan de développement touristique, actions culturelles communes notamment, mise en relation d'acteurs). Les musées métropolitains, qui pilotent la coopération muséale à l'échelle de l'Entente, ont vocation à proposer à leurs homologues du territoire de l'Axe Seine de nombreuses propositions d'actions pour favoriser les échanges, les projets communs, la valorisation de notre patrimoine culturel et naturel.

Gratuité



Instaurée en 2016 au moment de la création de la Réunion des musées métropolitains, la gratuité d'accès aux collections permanentes des musées a été une décision majeure pour rendre plus accessible le patrimoine métropolitain, souligner sa nature de propriété partagée et diversifier les publics. De plus, de nombreuses expositions temporaires, événements et activités proposés au public sont également gratuites. Afin de maintenir la dynamique, il conviendra d'amplifier le faire-savoir de cette politique, notamment par des campagnes de communication, et de valoriser auprès de certains publics cibles cette information pour lever, en parallèle, les freins autres que financiers à la visite des musées. Ainsi, la suppression de la billetterie gratuite permettra au visiteur d'accéder librement aux salles et permettra de réduire la consommation d'impressions des tickets. Un travail conjoint avec les équipes de la Métropole en charge des mobilités et le Comité Régional du Tourisme permet de concilier politique tarifaire muséale et de transports publics, à l'image de l'instauration d'un « tarif bas-carbone » fin 2023.

Hospitalité



Le million d'objets, œuvres et documents conservé par les musées métropolitains appartient en commun à chaque citoyen (fraternité, sororité). Les habitants du territoire sont ainsi les premiers visiteurs des musées. Ces derniers se pensent comme des « maisons communes ». Elles offrent une panoplie de services (culturels, gustatifs, de travail, de loisir...) et des clés de lecture du territoire, de son patrimoine et de son contexte. Dans leurs individualités et leur diversité, les musées ont vocation à accueillir chacune et chacun dans un esprit « comme à la maison ». Cela implique notamment de repenser la participation des publics (cf. *Laboratoire*), de retravailler les outils de transmission au sein des musées pour les rendre plus complets, accessibles et ancrés dans le quotidien des publics (médiation humaine, textes, programmation...). Cela implique aussi de questionner le discours proposé au public sur les patrimoines (matériels et immatériels) et d'engager une démarche « pluriverselle » afin de fournir de nombreuses clés de lecture, pas uniquement européenocentrées.

International



La qualité des collections métropolitaines, qui témoignent de nombreux échanges culturels et artistiques à l'échelle internationale, en fait un fonds de référence. Connue dans le monde entier, elle est régulièrement sollicitée pour des prêts et des partenariats. Les coopérations internationales seront confortées, non seulement au travers du réseau FRAME (FRench AMERICAN Museum Exchange) dont Rouen est membre fondateur, mais aussi au travers de partenariats ponctuels ou de long terme, dont certains à vocation pédagogique, avec nos voisins européens (Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, pays scandinaves). Des projets avec l'Asie et l'Afrique seront également étudiés. La constitution d'expositions itinérantes à partir des collections rouennaises fait partie des pistes envisagées, à l'instar du projet de coopération avec la Tunisie visant à décliner l'exposition *Salammô* présentée à Rouen en 2022 à Marseille puis à Tunis. Pour chaque projet, les musées veilleront à prendre en compte la dimension durable, notamment dans le cadre du transport des œuvres, de la durée des expositions et des dépôts, des artistes invités. Cette échelle internationale guide aussi la relecture des collections, renforcée par la participation des musées au projet Erasmus +, programme de la commission européenne visant à favoriser les séjours à l'étranger et la coopération entre les peuples.

Jardins



Neuf des onze musées métropolitains sont entourés de parcs et jardins, souvent peu connus et fréquentés malgré leur qualité. Les musées s'attacheront à entretenir et valoriser ce patrimoine végétal et animal, à en faire des espaces de médiation sur le patrimoine vivant en lien avec les collections des musées, à favoriser le développement de la biodiversité en leur sein, par exemple avec l'installation de compost collectifs. Plus largement, les musées s'attacheront à gommer les frontières entre leur emprise et leur environnement. Le « musée sans porte » aura vocation à connecter les établissements à l'espace public au travers, par exemple, de commandes artistiques, d'un travail sur les entrées et en prenant part, à l'image du quartier des musées créé à la fin des années 2010, à la refonte des espaces publics avoisinants. Comme les musées, les jardins sont accessibles à tous et aménagés pour se détendre ou travailler. Ils sont aussi des espaces de découverte, comme au musée Flaubert et d'histoire de la médecine avec les parterres de plantes médicinales expliquées via des QR codes.

Kief



Chez les Turcs, le kief est un repos absolu au milieu du jour, et plus largement un état de béatitude. L'ambition des musées métropolitains est de proposer une forme de « bonheur absolu », de bien-être, lors de la visite au musée. Pour cela, un travail important sera fait pour casser les codes habituels de la visite au musée et pour travailler sur le bien-être du public et prendre soin de l'autre dans les pratiques muséales et artistiques : dispositifs permettant de solliciter les cinq sens et non seulement la vue,; assises confortables (canapés et fauteuils), espaces de repos, de lecture, de nourriture et de pique-nique, d'allaitement, de change, de jeux, qualité des renseignements fournis, amabilité, espaces de sieste, de travail, pratique musicale et sportive... La notion d'hospitalité est au cœur de l'action des musées métropolitains, à destination de toutes et tous. Au-delà des labels déjà attribués à certains musées, de nouvelles distinctions seront recherchées pour les musées qui en sont dépourvu : Tourisme & Handicap, Qualité Tourisme, Môm'art, Accueil vélo, etc.

Laboratoire



Depuis quelques années, de nouvelles valeurs se font jour dans les musées : lieu de l'ouverture au monde et à l'autre, les musées sont appelés à devenir des lieux de questionnement et de débats, d'échange et du vivre ensemble. Il apparaît désormais comme une nécessité de remettre au premier rang des préoccupations les collections, c'est-à-dire le bien commun. Les musées métropolitains ont à cœur d'expérimenter de nouvelles pratiques, de nouvelles actions – et d'apprendre de nos échecs. Les parcours de visite des collections permanentes faisant l'objet de travaux évolueront vers de nouvelles formes, dans une démarche d'éco-conception. En matière de gestion plus durable des collections, de participation des publics à la vie et aux orientations de l'établissement, de programmation par exemple, il s'agira d'innover et d'être aussi présent là où l'on n'attend pas les musées. A ce titre, outre des innovations avec nos partenaires habituels, des collaborations avec des champs d'activité très éloignés du secteur culturel seront instaurées, par exemple avec des bailleurs sociaux, des tiers-lieux, dans les politiques de collecte des déchets, d'agriculture, etc.

Mutations



Le musée, dont l'une des finalités premières est de recevoir du public, s'adapte constamment aux évolutions de ses préoccupations. Les attentes contemporaines du public appellent à de nouvelles mutations. Ainsi, la médiation mise en place prend en compte des nouveaux médiums qui sont le signe des mutations en cours. Ces démarches s'appuient à la fois sur une connaissance des publics accueillis, et sur des outils d'analyse propres au monde des musées. Compte-tenu du nombre de visiteurs accueillis, la direction des musées apparaît comme l'un des services de la Métropole les mieux placés pour traduire l'évolution des attentes en matière de politiques publiques culturelles. À ce titre, il pourra constituer un laboratoire d'innovations et être sollicité en appui d'autres programmes transversaux pour anticiper et accompagner les mutations de la société.

Normandie



Les musées métropolitains constituent l'une des plus importantes structures culturelles du territoire normand. La coopération intègre donc naturellement un travail étroit avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie. C'est pourquoi il est nécessaire de concevoir une politique de solidarité et d'aide aux autres structures normandes. Les musées renforceront leur présence et leur participation au réseau des musées de Normandie, animé par l'Établissement public de coopération culturelle La Fabrique de patrimoines en Normandie. Dans ce cadre, les musées travaillent à rejoindre la base de données mutualisée des collections normandes, et des partenariats au long cours sont envisagés pour l'organisation d'événements comme l'Argument de Rouen. Par ailleurs, les musées facilitent autant que possible le prêt d'œuvres aux musées de la région. Les coopérations seront développées avec d'autres structures comme les Fonds Régionaux d'art contemporain (FRAC), des lieux de spectacles vivants, des festivals normands (Nouvelles Voix en Normandie, Normandie impressionniste), services d'archives et associations patrimoniales.

Origine



Les collections des musées métropolitains, d'une infinie diversité, sont le fruit de collectes menées dans des contextes très variés : achats, dons, dépôts de l'Etat ou de particuliers, etc. L'histoire de nombreuses œuvres n'est pas connue et peut présenter des zones d'ombre. Depuis 2022, les musées métropolitains se sont engagés dans une démarche inédite d'étude de provenance de leurs collections afin de mieux connaître le contexte de leur histoire sous le régime nazi (1933-1945). Des travaux similaires restent à mener pour les œuvres d'origine extra-européenne et pour les restes humains encore conservés dans les musées. Les musées poursuivront ces travaux et procéderont, le cas échéant, aux réparations qui s'imposent dans le contexte juridique approprié. La recherche de provenance de biens culturels constituera un fil rouge de l'action scientifique des musées métropolitains dans les années à venir et fera l'objet d'un fléchage budgétaire dédié.

Partenaires



A l'aune des droits culturels (cf. partie IV, 1.a), la logique de partenariat guide l'action des musées métropolitains, à toutes les échelles (locale, régionale, nationale, internationale). Forts d'un grand nombre de partenaires de toutes natures et de grande qualité dont la liste est dressée en annexe, les musées métropolitains continueront à travailler dans une logique de coopération et dans le cadre d'un maillage cohérent du territoire. L'inscription d'un projet culturel dépend de la qualité de son interaction avec l'ensemble des acteurs concernés. La présence sur le territoire rouennais du musée national de l'éducation, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, invite à développer tout particulièrement de nouvelles coopérations. Soulignons aussi le rôle considérable joué par les associations d'amis et sociétés savantes (cf. 5.a), l'enseignement supérieur, les institutions muséales, le champ associatif. L'esprit de partenariat se développe enfin en direction des établissements post-bac (Ecole du Louvre, antenne rouennaise de l'Institut Catholique de Paris, Université Rouen Normandie...).

Qualité



A la qualité reconnue des collections des musées de la métropole doit s'adosser une exigence de qualité de l'expérience muséale, prérequis pour fidéliser les publics, garantir le rayonnement des musées et atteindre l'objectif d'une pleine satisfaction de la part des usagers. Un travail de fond et une organisation adaptée seront mis en place pour veiller au bon état des musées métropolitains, remédier dans de brefs délais aux petits dysfonctionnements du quotidien. Dans la relation aux usagers, les musées métropolitains veillent à assurer un bon niveau d'information des visiteurs et évaluer, auprès d'eux, leur perception du service public au travers d'enquêtes de satisfaction. Cette ambition s'accompagne de la volonté de lever les contraintes de l'univers muséal qui pèse sur le public, afin de permettre un plus grand confort de visite dans une démarche d'hospitalité. La démarche qualité s'entend aussi en matière d'exigence scientifique : qualité des œuvres exposées et des intervenants dans les différentes actions proposées.

Ruralité



Les onze musées sont situés dans des communes urbaines. Or, la moitié des 71 communes constituant la Métropole Rouen Normandie ont moins de 2500 habitants. Avant le lancement du « Printemps de la ruralité » par le ministère de la Culture début 2024, les musées métropolitains ont amorcé une réflexion pour définir une offre à destination des publics ruraux, afin de combler un angle mort des politiques culturelles. Des expérimentations seront menées, tant pour faciliter la venue au musée (étude pour la mise en place d'un fonds de soutien destiné à financer le transport vers le musée, par exemple), que pour développer la présence des musées dans les communes rurales (expositions d'œuvres dans des antennes créées sur mesure, dispositifs mobiles « musée en valise »), et la manière de valoriser la ruralité, ses identités, ses imaginaires dans la programmation et les collections permanentes.

Savoir-faire



La Métropole de Rouen est une terre de savoir-faire que la candidature Rouen capitale européenne de la Culture a mis en évidence en 2023. Les musées métropolitains sont le reflet de cette histoire : chaque œuvre, chaque objet des collections est le fruit d'une pratique artisanale, artistique ou industrielle faisant appel à des compétences techniques de femmes et d'hommes (céramiques, ferronnerie, textile, mais aussi champs des beaux-arts...). Or, en dehors des musées industriels, cette dimension est peu valorisée. Dans la continuité du travail mené pour la candidature de capitale européenne, les musées métropolitains travailleront à mettre en avant les techniques de création associées aux œuvres exposées via des dispositifs de médiation en salle et une programmation. Des partenariats seront noués avec la sphère économique (artisanat d'art, entreprises) qui sont aujourd'hui les acteurs et les gardiens de ces savoir-faire, que les musées ont aussi pour rôle de préserver et transmettre (pédagogie du geste notamment).

Talents



Plus de 200 collaborateurs permanents œuvrent au quotidien pour ouvrir le plus largement possible sur la société les onze musées métropolitains. A leurs côtés, des agents en renfort, apprentis, stagiaires (près d'une centaine par an), volontaires en service civique apportent leur expérience et viennent acquérir des compétences dans nos établissements. Leurs talents, dans leur diversité et leur complémentarité, sont le terreau de la réussite de l'action culturelle. En lien avec la Direction des ressources humaines et en prenant appui sur l'ensemble des encadrants et des organes de gouvernance et de dialogue, chacune et chacun doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement managérial de proximité et d'une écoute bienveillante. Le respect des règles de fonctionnement d'une collectivité est bien entendu indispensable. Pour valoriser ces talents, des temps de convivialité, des outils de partage d'information, de rencontre au sein d'un vaste réseau, une politique renforcée de formation (notamment pour les agents au contact des publics : langues étrangères, accueil des visiteurs...), d'intelligence collective, un travail sur la marque employeur et sur la politique de rémunération sont déployés par la Métropole au sein de la direction des musées.

Union



Les onze musées métropolitains forment une union jeune, héritière d'une longue histoire remontant au début du XIXe siècle. Cette nouvelle organisation a vocation à favoriser les synergies entre musées, à mutualiser les moyens pour mieux atteindre les objectifs, à permettre aux musées quelle que soit leur taille de bénéficier des capacités amplifiées et transversales, en évitant autant que possible d'alourdir la gestion. La solidarité plutôt que la compétition, entre les équipements comme entre les différents points du territoire, est une dimension originale dans le contexte des musées. A l'heure de l'économie collaborative, la réunion de compétences scientifiques éclatées est une façon de repenser l'esprit encyclopédique qui est à l'origine même des collections.

Vin



Parmi les plus importants de France, le port de Rouen a joué un grand rôle dans le transport du vin. La construction sur la presqu'île Saint-Gervais, en 1950, d'un chai destiné à abriter de grandes quantités de vin en transit illustre cette histoire singulière. Désaffecté depuis 1981, ce chai à vin a vocation à devenir en 2028 un espace dédié à l'art contemporain, géré par les musées métropolitains. La direction des musées accompagnera dans les années à venir ce projet de réhabilitation copiloté avec la Ville de Rouen. Dans un souci de sobriété comme de conservation de la mémoire des lieux, une réhabilitation *a minima* est envisagée, ce qui permettra de concilier une programmation contemporaine innovante et un cadre patrimonial préservant les différentes strates de son histoire.

Web



Depuis leurs débuts dans les années 1990, les outils numériques n'ont cessé de se développer dans la société et de se perfectionner. Les dernières innovations (métavers par exemple) intriguent autant qu'elles peuvent inquiéter. Néanmoins, les musées ne restent pas à l'écart de ces évolutions technologiques. La refonte du site Internet des musées, couplé à une billetterie en ligne, sera ainsi pensée dans une logique vertueuse (faible consommation énergétique, maintenance réduite) et s'attachera à renvoyer vers des ressources existantes plutôt que de tenter de les réunir en propre. La mise en ligne des collections des musées, qui va s'amplifier, s'appuiera ainsi non sur une base de données propres, mais sur les outils existants tels que la base nationale Joconde et la base régionale des musées normands. L'empreinte numérique des musées sera questionnée en fonction des usages et besoins attendus, notamment en matière de communication digitale. Les musées métropolitains se positionnent sur le décryptage et l'accompagnement à l'usage des nouvelles technologies (intelligence artificielle et ses nouveaux usages, réseaux sociaux, déconnection, développement d'un esprit critique). Ces outils sont aussi mobilisés pour favoriser l'accessibilité au plus grand nombre (développement de fonctionnalités inclusives pour la langue des signes française, l'audiodescription...).

Xerus



Oui, un spécimen de ce petit rongeur d'Afrique et d'Asie aux poils durs et épineux figure bien aux inventaires des musées métropolitains. Les collections des musées métropolitains se caractérisent par leur diversité, leur complémentarité et leur exemplarité. Elles couvrent :

- une vaste période chronologique, depuis la formation de la terre au monde contemporain.
- un large champ géographique, couvrant une diversité de paysages et de milieux, toujours en lien avec le territoire, son histoire et ses habitants
- une diversité de domaines patrimoniaux ouvrant sur tous les savoirs : géologie, zoologie, peintures, sculptures, dessins, photographies, archéologie, objets d'art, numismatique, sigillographie, sciences et techniques, industrie, arts décoratifs, histoire, agriculture, etc.

Chaque institution, dans ses domaines propres, conserve des collections de référence régionale, nationale, voire internationale.

Yainville



Comme Ymare et Yville-sur-Seine, Yainville est l'une des 71 communes membres de la Métropole Rouen Normandie. Implantés dans 5 des communes de la Métropole, les musées ont vocation à tisser des liens avec leurs territoires d'implantation. Part d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la direction des musées se positionne comme un outil au service du développement des communes et un acteur clé de leur politique culturelle. Au travers de dispositifs et conventions de partenariats dédiés, les musées proposeront une offre culturelle aux communes membres et continueront de projeter leurs actions hors les murs, en se déployant particulièrement dans les territoires ruraux et en co-construction avec les communes. L'ambition est d'offrir à toutes les écoles des communes membres de la Métropole une proposition culturelle de la part des musées, en lien avec les programmes scolaires.

Z



Accueillir la « génération Z », et plus largement la jeunesse, des adolescents aux adultes (jeunes adultes dont le comportement rappelle celui des adolescents.), fait partie des priorités des musées. Des dispositifs dédiés sont et seront déployés afin d'adapter les discours des musées aux jeunes et à leurs accompagnateurs (familles, éducateurs...). En particulier, la constitution d'un vivier de jeunes accueillis chaque année en service civique permet de renouveler les approches. De nombreux jeunes stagiaires découvrent l'environnement professionnel dans les musées, dans le cadre d'un programme métropolitain d'accueil destiné aux élèves des établissements du Réseau d'Education Prioritaire. De plus, un travail partenarial est mené avec l'Education nationale, tant *via* les professeurs relais détachés au sein des musées, qu'avec les enseignants. La jeunesse a également à nous apporter : les équipes cherchent à se nourrir de ses attentes et de ses imaginaires pour adapter l'offre et leur permettre de se sentir impliqués et concernés par les musées. Facteur d'intégration, le musée est aussi un espace intergénérationnel auquel la jeunesse contribue.

Des musées sobres au service de la société

1. Être au musée « comme à la maison »

a. Un état d'esprit : les droits culturels

Référentiel éthique fondé sur le respect de la dignité humaine, la démarche des droits culturels est, comme son nom l'indique, bel et bien un processus en mouvement, qui nous invite à faire un pas de côté, à décentrer notre point de vue et envisager autrement nos pratiques professionnelles. Les 8 droits culturels (que sont les droits à l'identité, la diversité, le patrimoine, la communauté, la formation et l'éducation, la communication et l'information, la participation et la coopération) dépassent largement le champ purement culturel. C'est d'ailleurs pour que ces droits soient pensés, intégrés et respectés dans toutes les politiques publiques et dans tous les domaines qu'ils ont été formalisés au sein de la déclaration de Fribourg de 2007.

Si leur application dans nos quotidiens professionnels semble souvent ardue, c'est qu'elle est à la mesure de la complexité intrinsèque de nos identités individuelles et collectives. En effet, en tant que droits d'une personne seule ou en commun, chacune est libre de choisir et d'exprimer son identité pleine et entière et cela en continuelle relation avec les autres, les droits culturels entendent la culture au sens large comme "les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoir, les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquelles une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement". De ce fait, les lignes de force qui guident traditionnellement l'ensemble de nos pratiques professionnelles muséales s'en trouvent fortement questionnées, et pas uniquement dans sa dimension face-public. Car de la même façon que le droit au patrimoine n'est pas le seul mis en jeu dans nos institutions, les services de médiation et de développement des publics ne sont pas les seuls à être concernés par cette démarche. En effet, cet outil critique qu'est la grille d'analyse des droits culturels permet au contraire de décrypter, de la 1^{re} initiative jusqu'au bilan d'opération, les différentes étapes et les différents espaces dans lesquels les droits culturels sont mis en jeu, et de manière interdépendante. Ainsi, les droits culturels peuvent devenir des guides de conception ou des critères d'arbitrage pour la validation d'un projet (exposition, évènement, réécriture de cartels, campagne de communication etc.) et de rouvrir le champ de vision sur l'ensemble des implications induites par l'action muséale (du rôle de l'expert aux liens privilégiés avec les associations en passant par le sens de la conservation ou la participation des personnes à l'interprétation des objets, de l'angle d'approche des cartels aux diverses propositions de médiation orales, écrites, artistiques, sensorielles...).

Partie intégrante des droits humains reconnus dans les textes internationaux et intégrés au droit français depuis 2015, les droits culturels ont fait l'objet d'un travail de territoire depuis 2017 en Métropole Rouen Normandie, grâce au réseau Culture & Citoyenneté, et au collectif Objectifs Droits Culturels 2028 ! qui organise depuis 2022 des sessions de sensibilisation et de mises en pratique des Droits culturels à plusieurs centaines de personnes. Parmi elles, une trentaine d'agents a été sensibilisée ou formée aux droits culturels, permettant ainsi d'en infuser l'esprit dans leurs quotidiens professionnels, et deux d'entre eux se sont formés pour faciliter à leur tour des sessions de formation.

Cette dynamique, qui ne demande qu'à rhizomer davantage, confronte nos habitudes professionnelles et touche parfois à l'intime de nos motivations personnelles et professionnelles en questionnant le sens profond. A l'heure où l'universalisme historique des musées est fortement remis en question par le courant déconstructiviste et décolonial, les droits culturels apparaissent alors comme une approche féconde pour éviter une radicalisation des points de vue et un clivage au profit de l'ouverture d'espaces d'échange et de dialogue permettant une prise de recul, une écoute active, et des modes relationnels inclusifs et ouverts davantage inspirés de l'intelligence collective.

Axe stratégique des musées depuis 2023, les droits culturels s'annoncent comme un horizon fertile pour renouveler l'approche de l'ensemble de nos pratiques et la façon dont nous nous intégrons dans nos mondes contemporains. En somme, un chemin bien plus qu'une destination.

b. Développer le confort et les services aux visiteurs

De nombreux services sont aujourd'hui rendus aux visiteurs des musées : renseignements, sanitaires, vestiaires, médiation via des applications, etc. Il reste néanmoins à harmoniser et à amplifier les services rendus, en travaillant avec un haut niveau d'exigence et un souci du moindre détail. Le déploiement de mobilier de confort dans les salles et les jardins, la mise en place d'une offre de restauration dans certains sites, l'ajustement des modalités d'accueil des groupes (équipement en audiophones, plages horaires d'accueil...), l'installation systématique de tables à langer, la réfection des sanitaires, la perspective de s'adapter à l'accueil des familles (via la mise à disposition de chauffe-biberon, d'espaces pour les poussettes...), la mise en accessibilité des sites sont quelques-unes des pistes en cours de déploiement pour répondre à cet objectif. Une démarche accueil est initiée pour recevoir de manière sensible et chaleureuse les visiteurs dans les musées. Pour évaluer ces démarches et mieux connaître nos visiteurs, des enquêtes de publics seront mises en place de manière régulière et des tablettes avec questionnaires de satisfaction sont déployées dès 2024 dans certains musées.

c. Renforcer la dynamique de réseau

Si les musées métropolitains sont regroupés, sur le plan administratif, en une direction unique, le public ne perçoit quant à lui pas cette organisation et attend plutôt la découverte de musées à l'identité propre et répondant à ses centres d'intérêts ou ses envies de découverte. Dès lors, il revient aux musées métropolitains de suggérer la visite des différents équipements, de susciter des désirs d'itinérance entre musées. Des outils de communication communs doivent y contribuer, de même qu'une plus forte mise en réseau des musées en fonction des thématiques et des complémentarités qu'ils portent : constitution d'un parcours cohérent et continu entre la maison natale et la maison des champs de Pierre Corneille, articulation des parcours du musée Flaubert et d'histoire de la médecine et du Pavillon, échanges de collections entre musées. Cette démarche doit s'étendre au-delà des équipements muséaux : l'historial Jeanne d'Arc et la salle Jeanne d'Arc du musée des beaux-arts offrent de belles possibilités de renvois, de même que la Fabrique des Savoirs peut renvoyer vers le patrimoine industriel d'Elbeuf-sur-Seine et le musée de la Céramique vers le quartier Saint-Sever, lieu historique d'implantation des faïenciers rouennais. La dynamique de réseau (largement appuyée par la Métropole d'art et d'histoire qui offre, dès que cela est pertinent, des cycles de visite faisant écho à la programmation des musées), et cette transversalité se traduira également par la mise en place d'instances internes de partage, d'échange, de travail et de convivialité entre collègues. La dynamique de réseau s'entend également à l'échelle du territoire métropolitain et intègre par exemple des partenaires proches comme le musée national de l'Éducation et les sites patrimoniaux de la Métropole (Rouen Normandie Sites et Monuments, Gros Horloge...).

d. Adapter l'offre commerciale

L'offre commerciale devra viser la fidélisation des publics, l'accroissement des recettes propres et la mutualisation et la simplification de gestion. A ce titre, la formalisation d'une offre destinée aux entreprises (privatisations, activités dédiées de type *after work* petits déjeuners d'entrepreneurs etc.), bâtie en lien avec Rouen Normandy Invest permettra d'accroître la notoriété des musées dans un environnement concurrentiel. Les boutiques seront repensées dans l'ensemble des musées, tant sur le plan de l'offre (qui sera développée dans une logique de produits locaux, raisonnés, voir de boutiques éphémères) que des aménagements et des tarifs. La mise en place, en 2024, d'un nouveau logiciel de gestion des billetteries/boutiques à l'échelle du réseau offre un outil attendu et bienvenu. La simplification passera par la suppression du passage en billetterie, celle-ci étant gratuite dans l'ensemble des musées, et un programme de fidélisation sera travaillé avec l'ensemble des services, en complément de l'offre proposée par les amis des musées. Une offre de restauration sera également mise en place dans plusieurs musées (beaux-arts, Beauvoisine) et étudiée pour d'autres sites en fonction des saisons. La mise en place d'une solution de billetterie en ligne pérenne, pour les expositions temporaires et les activités des musées, reste un attendu fort.

e. Ralentir : contribuer au « tourisme lent »

En tant qu'acteur du tourisme, les musées métropolitains ont vocation à s'inscrire dans la politique métropolitaine de développement touristique portée par Rouen Tourisme. La mise en avant stratégique des « cinq patrimoines » qui font le territoire et les coopérations régulières et nombreuses avec les équipes de Rouen Tourisme (jusqu'à l'accueil, pour plusieurs années, de l'office du tourisme au sein du musée des beaux-arts) permettent ainsi de renforcer la cohérence de la politique d'attractivité de la Métropole. L'objectif sera de proposer des programmes touristiques fondés sur de nouveaux récits, valorisant les collections des musées au travers de nouvelles interprétations et de nouveaux usages, expérientiels notamment. Les efforts se porteront également auprès des tours opérateurs étrangers, et des structures d'Atout France, l'agence de développement touristique de la France, pour leur offrir des produits culturels clés en main. Les musées prennent leur part à l'objectif d'allongement de la durée de séjour des touristes, qui répond à l'impératif environnemental, de même que la promotion des mobilités décarbonées. Différentes actions seront proposées en ce sens avec Rouen Tourisme et les autres acteurs du tourisme normands (comité départemental du tourisme, comité régional du Tourisme, Destination impressionniste, Seine à Vélo...).



Le musée Le Secq des Tournelles © MRN / Guillaume Brière Soude

2. Proposer une offre attractive et diversifiée

a. Démultiplier les formes d'accessibilité

La réunion des musées en une direction unique a fait émerger de façon évidente la grande qualité des ressources patrimoniales du territoire au service d'une pédagogie fondée sur l'expérience directe. En effet, la diversité des collections, tout autant que leur exemplarité, viennent à l'appui des programmes de l'Éducation nationale dans la quasi-totalité des disciplines enseignées. Au travers d'un partenariat privilégié avec l'Éducation nationale via le Rectorat (Délégation à l'action artistique et culturelle notamment) ou les Directions des services départementaux, avec Canopé et via les professeurs relais, il s'agit de renforcer les liens avec les établissements du premier et du second degré et ainsi conforter le rôle éducatif des musées. Il s'agira notamment de mieux faire connaître au monde de l'enseignement l'offre des musées, soit par des présentations dans les établissements scolaires, soit par des dispositifs particuliers (Parcours Avenir, Détricoter les stéréotypes filles-garçons) ou journées portes ouvertes pour les enseignants. Les outils de préparation aux visites en autonomie seront étendus et structurés pour proposer des parcours transversaux entre les musées. Enfin, une attention particulière sera portée aux jeunes hors champ scolaire, de 15 à 30 ans. En renouvelant les partenariats (écoles de musique, associations étudiantes, associations d'Éducation populaire...) et l'offre (nuits étudiantes, possibilité de réviser son bac au calme dans les musées, communication digitale appropriée et raisonnée, accueil d'événements festifs...), l'objectif est bien de faire des musées des lieux de sociabilité identifiés par les jeunes, des agoras qui proposent de nouvelles interprétations et de nouveaux usages de leurs collections.

b. Approfondir la politique d'« aller vers »

Loin de se limiter à une offre de médiation en leurs murs, les musées métropolitains ont à cœur d'aller à la rencontre des publics dans l'espace public ou dans des lieux divers et parfois inattendus (centres commerciaux...). Grâce à des jeunes recrutés chaque année en service civique, une offre dense permet de proposer à des milliers de personnes des sensibilisations au patrimoine. L'objectif est désormais d'organiser ces actions hors les murs en sortant des musées certaines collections qui le peuvent et de les proposer en itinérance. C'est notamment l'enjeu du dispositif « musée en valise », dont les déclinaisons permettront d'aller à la rencontre des publics, mais aussi du contenu des musées Beauvoisine qui a vocation à « naviguer » sur le territoire. Cette politique d'« aller vers » porte sur différents secteurs dont les mondes hospitalier et carcéral via des conventions dédiées.

« Publics empêchés », « publics spécifiques », « publics précaires », « publics en difficulté », les euphémismes sont nombreux pour qualifier les publics éloignés d'un accès à la culture, que ce soit pour des raisons physiques, psychologiques ou sociologiques. Derrière ces appellations existent des dispositifs en faveur de la démocratisation culturelle et de l'élargissement des publics, qui requièrent des mesures spécifiques, des adaptations in situ, des collaborations complexes pour être opérants. Deux manières de procéder seront renouvelées : d'une part en s'appuyant sur les réseaux existants pour développer à une nouvelle échelle les dispositifs et programmes interministériels comme Culture et Hôpital, Culture et Justice, d'autre part en engageant des coopérations durables à l'occasion de projets montés en collaboration avec les acteurs médicaux (CHU, hôpital psychiatrique, réseau France Alzheimer, instituts médico-éducatifs, instituts médico-professionnels, hôpitaux de jour, associations œuvrant dans le champ des handicaps...) et sociaux (Ville, Département, CCAS, associations locales d'insertion notamment au bénéfice des migrants, Cultures du Cœur, Secours populaire...).

c. Améliorer les parcours permanents

Du fait de leur histoire variée, les parcours permanents des musées présentent un état très variable selon les sites, que ce soit en termes d'accrochage, d'outils de médiation, de logique de la visite, d'état des œuvres exposées, etc. Un travail de fonds sera mené pour améliorer ces parcours, en procédant à la rénovation progressive des salles. Un travail de rénovation d'ensemble sera mené à la maison natale Pierre Corneille, au musée Le Secq des Tournelles et au musée des beaux-arts, portant notamment sur les accrochages et la muséographie, l'éclairage, les textes de salles et les cartels, les outils de médiation. Des accrochages à hauteur d'enfant seront réalisés dans l'ensemble des musées. Certaines sections seront complétées ou rééquilibrées et certains circuits de visite seront repensés. Des dispositifs

numériques et audiovisuels seront inclus à l'occasion de ces refontes des parcours. Les visites accompagnées par les agents techniques de la Corderie Vallois seront retravaillées. Ces améliorations seront systématiquement pilotées par un binôme d'agents issus de la conservation et du service des publics.

d. Une nouvelle manière de concevoir les expositions temporaires

L'impératif social-écologique conduit à repenser la manière de concevoir et mettre en œuvre les expositions temporaires, sans renoncer au niveau d'ambition atteint jusque-là, afin de réduire l'empreinte environnementale de celles-ci mais aussi de mieux partager leur contenu avec les publics dans la logique des droits culturels. Par conséquent, les musées métropolitains visent l'allongement de la durée moyenne des expositions temporaires, la réduction des prêts lointains, la stricte limitation du recours aux matériaux neufs (peinture, bois...) et le recours prioritaire aux collections métropolitaines. Lorsque les projets le permettent, l'exposition d'œuvres prêtées par la population sont effectués. Par ailleurs, l'expérimentation de caisses en matériaux biosourcés, conçues en partenariat avec l'école d'ingénieurs UniLaSalle invite à repenser la manière de transporter les œuvres. Des accrochages semi-permanents seront proposés dans les salles pour des durées pouvant atteindre plusieurs années.

La temporalité des expositions fait alterner des projets portés par chacun des musées et des projets communs à plusieurs établissements, notamment dans le cadre du *Temps des Collections*, cycle annuel d'expositions initié en 2012 visant à mettre au cœur de la programmation les collections permanentes. De plus, de manière innovante à l'échelle d'un réseau de musées de toutes typologies, le commissariat de chaque exposition sera désormais assuré conjointement par la conservation et le service des publics, afin de prendre en compte dès l'origine d'un projet les enjeux de muséographie et de médiation.

e. Organiser une programmation populaire et sobre

La construction de la programmation repose sur la volonté de transformer les imaginaires associés aux musées pour les rendre désirables, sans renoncer à l'exigence de qualité. Un état des lieux de ce qu'on a à offrir, de nos identités, de ce que l'on propose. Réenchanter la visite en donnant du sens, du discours sur les œuvres, sans standardiser les musées ni uniformiser les publics

Les musées métropolitains s'inscrivent dans le calendrier des manifestations nationales culturelles, mais aussi de façon plus originale dans une série de temps forts qui scandent l'année, avec pour objectif de promouvoir un certain nombre de valeurs, de manifester la diversité des collections et d'être à l'unisson des préoccupations des publics du territoire, pour lesquels ces rendez-vous seront autant d'occasions de renouer le contact :

- L'égalité femmes-hommes : Journée des droits des femmes, journées du mariage
- La proximité : Fête des voisins
- Les savoir-faire : Journée des métiers d'art
- L'innovation : Semaine de la Science
- Le patrimoine : Nuit des musées, Journées de l'Archéologie, Mois de l'Architecture, Journées du Patrimoine et du Matrimoine, Printemps des poètes...
- La curiosité : le Curieux Printemps...
- Les territoires : Spring, Archifête, Rue aux enfants, Salon des parentalités

Plus largement, la programmation des musées vise la diversité, la proximité et l'accessibilité. Outre la programmation trimestrielle qui propose un large panel d'activités, le dispositif « Un été au musée » rassemble une cinquantaine d'événements, pour la plupart gratuits, destinés aux familles. Une meilleure visibilité de l'offre et, parfois, la rationalisation de celle-ci sont attendues. De plus, de nouveaux ateliers pédagogiques seront créés pour accueillir des activités de groupes, notamment au musée Le Secq des Tournelles, au Pavillon Flaubert et à la maison natale Pierre Corneille. Une politique d'évaluation des actions menées sera développée via des enquêtes de publics/sociologiques pour mieux connaître les usagers/non usagers et prendre en compte leur satisfaction ou non satisfaction, et ajuster le cas échéant le positionnement des musées.

3. Mieux conserver pour mieux transmettre

a. Améliorer la conservation matérielle des collections

Outre les œuvres exposées, les collections en réserve constituent un volume considérable actuellement stocké dans l'ensemble des musées et dans plusieurs réserves externalisées, à Petit-Quevilly, Déville-lès-Rouen et en région parisienne. Les conditions de conservation sont variables et peuvent désormais être repensées à l'aune du réseau des musées métropolitains. Si le projet de réserves mutualisées regroupant toutes les réserves de tous les musées n'a pas vu le jour, la création, à Déville-lès-Rouen, d'un nouvel espace de réserve de l'ordre de 4 000 m² à l'échéance 2025 permettra de repenser totalement la gestion des collections à l'échelle de plusieurs musées. Ces réserves, qui deviendront une vitrine des savoir-faire métropolitains, ont en effet vocation à accueillir principalement les collections des musées Beauvoisine, pendant et après les travaux, mais aussi certaines typologies de collections (peintures grands format, cadres...) jusque-là conservées dans des sites externalisés. Par ailleurs, l'aménagement et la rationalisation du stockage des réserves existantes sur l'ensemble des sites, commencé fin 2023, permettra d'optimiser l'espace et de développer, dans les sites mêmes, les surfaces dédiées aux réserves. De la sorte, les collections les moins bien conservées pourront être redéployées dans des espaces mieux adaptés et une logique transversale sera mise en place. Par exemple, les réserves des musées littéraires sont destinées à être en partie accueillies au musée des beaux-arts, où les espaces sont mieux adaptés. En parallèle, la rédaction des plans de sauvegarde des biens culturels sera poursuivie en lien avec le service départemental d'incendie et de secours, prioritairement pour le musée des Beaux-Arts, la Corderie Vallois et les musées rénovés. Il est à noter que trois musées sont situés dans un Territoire à Risque Important d'Inondation à scénario de faible probabilité : le Pavillon Flaubert, la Corderie Vallois et la Maison des champs Pierre-Corneille.

b. Clarifier le statut des collections

L'entrée dans le giron métropolitain des musées du territoire a entraîné le transfert de gestion des collections, mais pas le transfert de propriété. Il en résulte une diversité de statut des collections, appartenant à leurs anciens gestionnaires (CHU, Ville de Rouen, Département de Seine-Maritime) ou à la Métropole pour les acquisitions réalisées après le 1^{er} janvier 2016 (et après le 1^{er} janvier 2021 pour trois musées littéraires). Si le transfert de propriété n'est pas une priorité, le travail d'inventaire et de récolement des collections dont la gestion a été transférée doit se poursuivre et s'amplifier. Il s'agira, notamment pour les musées littéraires, de formaliser des inventaires réglementaires et de statuer sur la nature juridique de certains biens (documentation ou biens sous statut musées de France). Par ailleurs, la politique de récolement sera accélérée grâce à un renforcement des moyens humains dédiés : la création, fin 2024, d'un poste pour piloter cette mission de manière transversale s'accompagnera de la rédaction d'un plan de récolement décennal, de la restructuration des process et de la fixation d'objectifs annuels dans la perspective du 3^e récolement décennal.

c. Amplifier les restaurations d'œuvres

Les différents chantiers des collections, le récolement ou les demandes de prêt sont régulièrement l'occasion de constater le besoin de restauration pour de nombreuses œuvres, y compris parmi celles qui sont exposées. La mise en place de campagnes pluriannuelles de restauration, adossées à une Autorisation de programme et à des modalités opérationnelles fixées en année N-1 *a minima*, et un regroupement des consultations non par musée, mais par technique, devra permettre de renforcer la capacité à mener des restaurations sur toutes les typologies d'œuvres. Les budgets seront dans la mesure du possible augmentés. La politique de restauration bénéficie régulièrement d'apports financiers extérieurs (fonds régional de restauration des musées abondé par la DRAC et le Conseil régional, mécènes, amis des musées, prise en charge par des emprunteurs...) qui permettent la réalisation de projets supplémentaires. La restauration des œuvres est également un préalable à une ambitieuse politique de dépôts dans les musées français et étrangers. Par ailleurs, en vue de la réouverture du musée Beauvoisine, un chantier spécifique de restauration devra être conduit sur l'ensemble des collections exposées avant la réouverture.

d. Une politique d'acquisitions raisonnée

Avec plus d'une centaine d'acquisitions réalisées par l'ensemble des établissements chaque année, à titre gracieux ou onéreux, les musées métropolitains démontrent leur dynamisme dans ce domaine. La contribution de mécènes, principalement les Amis des musées, n'est pas sans effet sur la qualité des acquisitions. Afin de clarifier les principaux axes d'acquisition pour chacun des musées, un travail a été mené par les équipes de conservation pour définir les principaux enjeux propres à chaque établissement. Ces orientations figurent sur les fiches de chaque musée du présent document. De plus, afin de mieux les valoriser, chaque acquisition fera désormais l'objet d'une notice dans la revue *Le Temps des collections* et d'une publication dans la base de données nationale Joconde. Une communication adaptée sera également réalisée. En outre, l'enrichissement des collections ne se limite pas aux acquisitions en propre, mais inclut aussi une politique massifiée de dépôts entrants (cf. ABCDaire, lettre D).

e. Porter l'excellence de la recherche

La qualité des projets menés au sein des musées permet aux équipes scientifiques d'être d'ores et déjà régulièrement présents dans des rendez-vous nationaux et internationaux. La participation aux colloques doit être encouragée et envisagée comme un élément avancé de la politique de rayonnement de la collectivité. Cet enjeu prévaut particulièrement pour les musées littéraires, dont le regroupement récent permet désormais d'envisager des actions à plus fort impact scientifique, y compris à l'international. De même, les musées métropolitains s'inscrivent dans des programmes de recherche, tels ceux conduits en France par l'Université Rouen Normandie (convention cadre adoptée en 2023) ou des projets inter-musées. La participation à des symposiums internationaux (ICOM, FRAME, INP) permet également d'affirmer le rôle de premier plan des musées métropolitains. La reconnaissance des musées métropolitains comme institution scientifique de référence passe par l'organisation en leur sein d'un programme de colloques, journées d'études, qui permettent d'attirer à Rouen des intervenants de haut niveau, et de créer une émulation autour des collections et des pratiques des musées. Le désormais bien établi *Argument de Rouen*, les colloques tenus en lien avec l'Académie des Sciences, belles lettres et arts de Rouen, avec l'Université et d'autres musées sont autant d'occasions de prouver le dynamisme de la recherche à Rouen.

Un des axes principaux de la politique scientifique des musées métropolitains est la recherche de provenance des collections. A l'issue de deux phases de travail menées entre 2022 et 2024 sur les collections du musée des beaux-arts, les musées métropolitains ont été reconnus pour leur caractère pionnier à l'échelle nationale. Ce travail sera poursuivi à l'échelle de l'ensemble des musées pour lesquels il est nécessaire.



Le musée Flaubert et d'histoire de la médecine © MRN / Guillaume Brière Soude

4. Des ressources confortées

a. Archives, documentations, bibliothèques

Les ressources archivistiques et documentaires propres à chaque établissement constituent des outils appréciés des équipes et des chercheurs extérieurs. Si la situation de la plupart des archives des musées antérieures au transfert de compétence à la Métropole est réglée (avec reversement à l'ancienne tutelle des archives lui revenant), certaines documentations sont confrontées à un manque de place. Des optimisations seront réfléchies afin de pallier ces difficultés. Une meilleure information sur les ressources disponibles, les moyens et modalités pour y accéder sera mise en place pour faciliter l'accès aux chercheurs.

b. Harmoniser les outils de gestion des collections

Les onze musées métropolitains fonctionnent avec six outils de gestion des collections très disparates (Access, Micromusée V6, Micromusée V7, Excel, Actimuséo, Flora). Selon les musées, les fonctionnalités offertes aux gestionnaires de collections sont donc très inégales et la multitude d'outils ne favorise ni la transversalité, ni la fluidité des travaux entre musées, ni le partage de pratiques communes. C'est pourquoi est engagé depuis 2022 un travail visant à terme à mutualiser les outils de gestion des collections. Afin de limiter les coûts, le temps du projet et les risques associés aux migrations de données, l'organisation cible vise la réduction à un ou deux logiciels pour l'ensemble des musées. Un partenariat avec la Fabrique de Patrimoines en Normandie a été conclu pour rejoindre l'outil développé à l'échelle régionale pour les musées normands. Les musées intégreront ce nouvel outil par phases, de 2025 à 2027, à raison de 2 à 3 musées par an. Le recrutement d'une administratrice des bases de données en mars 2023 permet aux musées métropolitains de disposer de la ressource idoine pour piloter ce projet. Par ailleurs, une réflexion sera menée sur les autres outils de gestion, bibliothèques et archives. Des montées de version sont attendues et seront faites régulièrement. Pour les archives de la Fabrique des Savoirs, la priorité sera la mise en ligne des inventaires afin de faciliter le travail des chercheurs. A terme, la mutualisation des outils de gestion des bibliothèques des musées sera envisagée.

c. Faire évoluer l'organisation

Les musées métropolitains sont une organisation vivante grâce à environ 200 agents, qui évolue au gré des projets, de l'attente des publics et de la mobilité des agents. Historiquement, chaque musée ou ensemble de musées avait son fonctionnement propre et autonome, sous l'autorité de sa tutelle respective. Le regroupement des musées en un réseau métropolitain a conduit à repenser cette organisation en regroupant certaines fonctions. Ce travail entrepris depuis 2016 sera poursuivi avec trois objectifs : 1) concerter et recueillir les attentes et avis des agents avant toute décision 2) préserver l'identité de chaque musée 3) lorsque cela est pertinent, regrouper les missions aujourd'hui éclatées pour faciliter la gestion des politiques publiques, simplifier le fonctionnement interne sans alourdir les process et améliorer la circulation de l'information. La constitution et la mise à jour régulière d'un organigramme traduit l'organisation en vigueur.

d. Une attention quotidienne à la sûreté et à la sécurité

La sûreté et la sécurité feront l'objet d'une attention quotidienne. Si les agents sont déjà largement sensibilisés à ces enjeux, la récurrence de formations, des retours et partages d'expériences permettront de poursuivre une démarche d'amélioration continue. Cela se doublera de travaux dans les différents musées pour améliorer les moyens techniques de sûreté et de sécurité, à l'image de la réfection en 2024 de la vidéoprotection du musée des beaux-arts. Ces travaux mobiliseront, pour chaque site, des moyens importants. Par ailleurs, le fonctionnement des astreintes de direction sera amélioré et articulé avec le Poste de Contrôle positionné au musée des beaux-arts, dont les missions seront ajustées pour permettre une supervision de l'ensemble des sites. Un travail régulier avec le Service départemental d'incendie et de secours et la Direction départementale de la Sécurité publique est conduit et sera poursuivi. Le service accueil, sécurité et surveillance créé en juin 2024 a donc vocation à devenir une ressource pour l'ensemble des sites et à piloter de manière transversale ces enjeux.

e. Poursuivre la rénovation des bâtiments

Les musées métropolitains sont installés dans des bâtiments dont l'âge varie fortement, du XVe au XXIe siècle. Si tous présentent un intérêt patrimonial indéniable, sanctionné d'ailleurs pour neuf d'entre eux par une protection au titre des monuments historiques, leur état de conservation reste inégal malgré les efforts sans précédent réalisés par la Métropole depuis 2016. Les budgets dédiés ont en effet permis d'améliorer notablement la situation bâtiminaire de la plupart des musées depuis quelques années. Le principal enjeu porte sur les musées Beauvoisine, dont la rénovation indispensable pour permettre de continuer l'exploitation des bâtiments, est programmée dès à présent. Au-delà, l'accent devra être mis sur la maison natale de Pierre Corneille (2024-2026), le musée de la Céramique (travaux structurels, 2025-2026), le musée Le Secq des Tournelles, le musée des beaux-arts avec une rénovation d'envergure indispensable au cours de la décennie 2030 (accessibilité, énergie, fonctionnalités). Le déploiement de l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) se poursuit dans l'ensemble des musées, permettant aussi de contribuer au programme d'amélioration de la politique d'accueil des publics. Chaque chantier est ainsi l'occasion de repenser la fonctionnalité et les usages des espaces. La qualité de la relation de travail avec la Direction des bâtiments permet une fluidité et une efficacité réelle dans l'avancée des chantiers qu'il convient de saluer.



Travaux de rénovation de la maison natale Pierre Corneille, 2025 © MRN / Guillaume Brière Soude

5. Des musées au service du rayonnement et du développement du territoire

a. Les associations d'amis, ambassadeurs des musées

Les musées métropolitains s'appuient sur plusieurs associations d'amis : l'association des Amis de Flaubert et Maupassant, l'association des amis des musées métropolitains et départementaux, l'association des amis des musées d'arts de Rouen, la société des amis des sciences naturelles et du muséum de Rouen, association des Amis du musée Flaubert et d'histoire de la médecine, Mouvement Corneille etc. Ces associations, qui ont leur identité et leur existence propres, accompagnent la vie des musées au quotidien, en proposant à leurs membres et au grand public une programmation culturelle en et hors les murs, en participant aux événements organisés par les musées, en contribuant activement à la politique d'acquisition et de restauration des collections. Le renouvellement des conventions triennales de partenariat avec ces associations doit permettre de consolider ces relations. Les musées métropolitains proposent d'associer plus étroitement les membres des associations d'amis dans la vie des musées en leur proposant, au travers d'actions bénévoles, de prendre part à la vie des établissements, par exemple dans le domaine du récolement. Il est à souligner le lien fort qui existe avec l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen, avec laquelle une collaboration scientifique de qualité est en place depuis plusieurs années. Les musées participent aux événements (colloques...) organisés par l'Académie qui s'attache à valoriser le patrimoine métropolitain.

b. La diffusion numérique développée mais plus sobre

La diffusion numérique de contenus est aujourd'hui incontournable, mais peut s'accomplir de manière plus raisonnée et sobre. L'usage de la vidéo sera par exemple limité au strict minimum et les contenus disponibles sur les plateformes de diffusion seront retravaillés. Des expositions numériques pourront également être proposées lorsque leur potentiel de diffusion s'avère significatif au regard des moyens investis et de leur impact carbone. Par ailleurs, plutôt que de développer ses propres outils de diffusion des collections, les musées métropolitains font le choix de s'intégrer dans des outils existants et éprouvés. Ce sera le cas, notamment, pour la mise en ligne des collections. Les agents seront sensibilisés aux bonnes pratiques numériques, dans le cadre de la politique de la Métropole en matière de sobriété numérique. Des actions d'allègement de l'empreinte numérique des musées seront régulièrement organisées, notamment par le service communication et développement des ressources. Le nouveau site Internet des musées, rendu nécessaire du fait de l'obsolescence de l'actuel, sera conçu sous l'angle de la sobriété et luttera contre « l'infobésité ». La captation d'événements publics ne sera plus systématique et privilégiera l'audio à la vidéo.

c. Poursuivre la dynamique éditoriale

Les musées métropolitains publient une dizaine d'ouvrages et revues chaque année, essentiellement liés aux expositions temporaires qui y sont organisées. Afin de clarifier l'offre et optimiser les moyens, une planification pluriannuelle sera mise en place et l'élaboration de normes des formats sera effectué. Deux collections seront développées prioritairement : des guides de visite de l'ensemble des musées, destinés au grand public et à un tarif très abordable, seront édités au rythme d'un à deux par an, et la collection *Unique*, lancée en 2020 pour mettre en valeur des chefs-d'œuvre des musées métropolitains, sera poursuivie et amplifiée avec, là aussi, une à deux publications par an, en veillant à un équilibre entre les musées. Des publications de nature scientifique (catalogues raisonnés...) seront réalisées au fur et à mesure de l'avancée des travaux par les conservateurs. Une politique éditoriale à destination des tout-petits (2 – 5 ans) sera également lancée. Enfin, le principe du *Temps des Collections*, revue annuelle faisant le point sur l'activité scientifique des musées, sera maintenu. Un effort devra être mené pour améliorer l'accessibilité et la diffusion de l'ensemble des publications. Sur le plan organisationnel, la coordination éditoriale sera désormais centralisée, avec un budget clairement identifié chaque année, afin de garantir la cohérence et la complémentarité de l'offre éditoriale. Une attention particulière sera portée aux choix d'éditer en papier ou en numérique en fonction de la pertinence des supports, aux encres et papiers retenus, aux quantités imprimées ainsi qu'à l'impact carbone du transport des ouvrages. Enfin, au lieu d'envisager le pilon, une politique active de

déstockage des publications anciennes sera conduite, notamment en faveur des communes membres de la Métropole, des associations locales, des bibliothèques, des écoles (kermesses), etc.

d. Les musées, lieux de débat et de participation citoyenne

Les musées sont des lieux de savoir et de représentations culturelles, mais depuis plusieurs années, l'évolution des usages et de l'implication des visiteurs exigent des changements radicaux de la part des musées. Plus que jamais, il importe de renforcer le rôle social des musées et de comprendre comment dialoguer avec ces publics et accroître leur participation. Il n'est plus possible de concevoir les musées, centrés sur leurs seules missions scientifiques et patrimoniales, dans un périmètre qui se limite à leur enceinte. L'enjeu est bien de les envisager comme diffuseurs culturels sur l'ensemble d'un territoire, en interaction avec les acteurs locaux et la population.

Le projet des musées métropolitains s'inscrit dans une démarche de modernité et d'ouverture, deux indispensables moteurs pour accroître le rayonnement des musées, pour irriguer le territoire et satisfaire les attentes des destinataires. Les musées de France redéfinissent ainsi leur rôle et leur position face aux attentes de la société. Les musées métropolitains portent depuis longtemps ces valeurs et s'inscrivent dans cette logique d'irrigation et de renforcement de la cohésion sociale. Une réflexion et des actions innovantes seront réfléchies en ce sens, pour renouveler et prolonger des expériences comme « La Chambre des visiteurs » et le « Club des visiteurs ».

e. Une communication renouvelée et structurée

Dotés de leurs propres équipes de communication, en lien constant avec la direction de la communication externe de la Métropole, les musées métropolitains assurent la promotion des actions, programmations et projets des établissements au niveau régional, national et international. La politique de communication visera à conforter la notoriété des musées à ces différentes échelles. Au niveau régional, l'accent sera mis sur la gratuité des musées des collections permanentes. Au niveau national et régional, les priorités de communication porteront sur les grandes expositions et les innovations menées par les musées métropolitains. L'utilisation des réseaux sociaux s'adaptera aux standards en vigueur et, comme les autres outils d'information ou de médiation, visera une meilleure éditorialisation et optimisation des contenus. Enfin la gestion du site Internet rationalisée est visée dans le cadre de sa refonte.



Le musée Beauvoisine © MRN / Guillaume Brière Soude

Annexes

1. Horaires d'ouverture

En date de septembre 2025 :

Musée	Horaires	Fermeture hebdomadaire
Musée des Beaux-Arts	10h00-18h00	Mardi
Musée de la Céramique <i>Fermé pour travaux depuis fin mai 2025</i>	14h00-18h00	Mardi
Musée Le Secq des Tournelles	14h00-18h00	Mardi
La Fabrique des Savoirs	14h00-18h00	Lundi
Musée Industriel de la Corderie Vallois	13h30-18h00	
Musée Beauvoisine <i>Fermé pour travaux depuis le 23 septembre 2024 – réouverture prévue fin 2028</i>	13h30-17h30 le dimanche : 14h00-18h00 En période d'exposition temporaire : 10h00-12h15 ; 13h30-17h30 (sauf dimanche et lundi)	Lundi
Maison des Champs Pierre Corneille	10h00-12h30 et 14h00-18h00 Le dimanche : 14h00-18h00 17h30 du 01/10 au 31/03	Lundi, mardi
Pavillon Flaubert	Mai, juin, septembre Samedi et dimanche de 14h00-18h00 Juillet-août 14h00-18h00 du mercredi au dimanche	
Maison natale Pierre Corneille <i>Fermée pour travaux depuis le 1^{er} octobre 2024 – réouverture prévue en 2026</i>	14h00-18h00 9h00-12h00 du mardi au vendredi sur réservation	Lundi
Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine	14h00-18h00 10h00-12h30 groupes sur réservation	Lundi

Fermetures annuelles : 1^{er} janvier ; 1^{er} mai ; 1^{er} novembre ; 11 novembre ; 25 décembre

2. Grille tarifaire

Adoptée par le Conseil métropolitain le 12 décembre 2024

MUSEES DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE A COMPTER DU 1er JANVIER 2025

1. DROITS D'ENTREE (€ TTC)			
ACCES AUX COLLECTIONS PERMANENTES	Gratuit dans tous les musées		
ACCES AUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES	PLEIN TARIF	TARIF REDUIT	GRATUITE
So Old, So design - Musée des Beaux-Arts	10 €	7 €	voir liste des bénéficiaires ci-dessous
Thomas Corneille - Maison des Champs Pierre Corneille		Gratuit	
Archéo, une expo à creuser ! - La Fabrique des Savoirs		Gratuit	
Le temps des collections - tous musées		Gratuit	
Autres expositions et événements exceptionnels (hors les murs, expérience immersive Beauvoisine, inaugurations d'expositions...)		Gratuit	

BENEFICIAIRES DES TARIFS REDUITS - sur présentation d'un justificatif en cours de validité

Famille nombreuse (5 personnes minimum)
Participant aux animations culturelles
Participant à une action dans le cadre d'une convention de partenariat le prévoyant
Visiteur venant dans les musées avec un mode de transport "doux" : transport en commun du réseau Astuce, train, vélo, trottinette sur présentation du ticket réseau Astuce ou SNCF horodaté du jour ou casque de vélo/trottinette
Pour tous les publics à l'occasion de la Nuit des musées et des Journées Européennes du Patrimoine

BENEFICIAIRES DE LA GRATUITE - sur présentation d'un justificatif en cours de validité

Moins de 26 ans
Etudiants
Bénéficiaires des minima sociaux et prestations à destination des ménages modestes : revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS), allocation de soutien familial (ASF), allocations aux adultes handicapés (AAH), allocation personnalisée d'autonomie (APA), allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), allocation pour demandeur d'asile (ADA), couverture maladie universelle (CMU et CMU-C), aide médicale de l'État (AME), allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), minimum vieillesse, demandeurs d'emploi, demandeurs d'asile et réfugiés, porteurs d'une carte solidarité transport
Personne en situation de handicap et un accompagnateur
Titulaire d'un Rouen Pass émis par Rouen Tourisme
Titulaires du Pass Culture (opérations spécifiques combinées)
membres des associations d'amis de musées de la métropole rouen normandie (AMIS DES MUSEES D'ARTS DE ROUEN, AMIS DES MUSEES DE LA METROPOLE ET DU DEPARTEMENT-SEINE MARITIME, Amis du Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine, Société des Amis des Sciences Naturelles et du Muséum de Rouen)
Titulaires de la carte de la Maison des artistes
Titulaires de la carte Muséo Pass
Accompagnateurs d'un groupe scolaire
Enseignants préparant une visite muni d'une fiche de réservation.
Guides conférenciers titulaires de la carte dédiée
Conservateurs des collections publiques françaises et étrangères
Membres de l'ICOM (International Council of Museums) et de l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des sites) sur présentation de la carte avec pastille de l'année en cours.
Titulaires de la carte Culture du Ministère de la Culture
Personnes ou groupes accueillis par un conservateur ou la Direction des Musées
Titulaire de la carte presse
Visiteur en cas de circonstances exceptionnelles ne permettant pas la délivrance de billets ou le contrôle d'accès aux zones sous douane
Titulaire d'une contremarque émise par les musées de la Métropole Rouen Normandie permettant l'accès aux expositions temporaires
Dans le cadre d'opérations marketing décidées par la Métropole, gratuité d'une entrée pour une entrée (plein tarif ou tarif réduit) achetée

2. ACTIVITES CULTURELLES (€ TTC)		POUR TOUS LES MUSEES, TARIFS APPLICABLES AUX COLLECTIONS PERMANENTES ET EXPOSITIONS TEMPORAIRES	
A- GROUPE		Tarif par groupe	
Groupe enfants (> 10 enfants + accompagnateurs sauf mention contraire) - tarif incluant les droits d'entrée éventuels		Gratuit - sur réservation	
Visite libre		Gratuit - sur réservation	
Visite éducative à destination des crèches, associations d'assistantes maternelles et cycle 1 de l'Education nationale (< 10 enfants + accompagnateurs) - durée <1h		12 €	
Visite commentée et atelier - 1h		27 €	
Visite commentée et atelier - 1h30		40 €	
Visite commentée et atelier - 2h		55 €	
Supplément : visite commentée langue étrangère et/ou ouverture exceptionnelle et/ou dimanche et jour férié. Ce supplément s'applique en sus du coût de la visite commentée et atelier.		25 €	
Forfait 5 séances visites commentées et ateliers - 7h		130 €	
Groupe adultes - tarif n'incluant pas les droits d'entrée éventuels			
Visite libre		Gratuit - sur réservation	
Visite commentée - 1h		75 €	
Visite commentée - 1h30		95 €	
Supplément visite commentée langue étrangère et/ou ouverture exceptionnelle et/ou dimanche et jour férié. Ce supplément s'applique en sus du coût de la visite commentée.		25 €	
B - PUBLIC INDIVIDUEL		Tarif par personne	
Visite commentée - hors droit d'entrée éventuel			
Visite commentée - ≤1h		5 €	
Visite contée - 45 min		3 €	
Ateliers trimestriels et annuels - incluant le droit d'entrée éventuel			
Atelier annuel enfant - 14 séances de 2h		90 €	
Atelier annuel adulte - 18 séances de 2h		155 €	
Atelier trimestriel adulte - 10 séances de 2h		90 €	
Ateliers ponctuels - incluant le droit d'entrée éventuel			
Atelier ponctuel - ≤1h		3 €	
Atelier ponctuel - 1h ≤ 2h		5 €	
Atelier ponctuel - 2h ≤ 3h		10 €	
Stage - 6h		15 €	
Activités culturelles proposées lors d'actions ou événements particuliers			
Événements liés aux journées nationales ou territoriales : Nuit des musées, Journées du Patrimoine, Curieux Printemps, Festival Spring, Journées nationales de l'Archéologie, lancement festif des expositions...		GRATUIT	
Conférence organisée ou co-organisées par les musées de la Métropole et activités culturelles identifiées, actions hors les murs		GRATUIT	

BENEFICIAIRES DE LA GRATUITE DES ACTIVITES CULTURELLES

Enfants de moins de 2 ans
Bénéficiaires des minima sociaux et prestations à destination des ménages modestes : revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS), allocation de soutien familial (ASF), allocations aux adultes handicapés (AAH), allocation personnalisée d'autonomie (APA), allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), allocation pour demandeur d'asile (ADA), couverture maladie universelle (CMU et CMU-C), aide médicale de l'État (AME), allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), minimum vieillesse, demandeurs d'emploi, demandeurs d'asile et réfugiés, porteurs d'une carte solidarité transport

CONDITIONS D'ANNULATION DES VISITES ET ATELIERS

Dans le cas de visite et atelier avec inscription préalable, les musées se réservent la possibilité d'annuler la visite en-dessous de trois personnes inscrites 48 h avant la date prévue. Les personnes déjà inscrites seront informées de cette annulation dans les meilleurs délais. En cas d'annulation de la participation par le visiteur, il ne sera procédé à aucun remboursement.

3. PRIVATISATIONS D'ESPACES (€ HT)

	Tarif plein HT	Tarif réduit HT	Gratuité avec frais de fonctionnement (TTC)
Musée des Beaux-Arts			
Auditorium Olga Popovitch			
Forfait 2h	400,00 €	260,00 €	60,00 €
Forfait 4h	700,00 €	455,00 €	105,00 €
Forfait 8h (journée complète)	1 000,00 €	650,00 €	150,00 €
Jardin des Sculptures			
Petit-déjeuner (2h)	1 200,00 €	780,00 €	400,00 €
Demi-journée (4h)	1 700,00 €	1 105,00 €	400,00 €
Journée (8h)	3 000,00 €	1 950,00 €	700,00 €
Soirée (5h)	2 000,00 €	1 300,00 €	700,00 €
Option auditorium (tarif horaire)	150,00 €	100,00 €	30,00 €
Option ouverture des collections permanentes (tarif horaire)	700,00 €	455,00 €	350,00 €
Option ouverture de l'exposition temporaire (tarif horaire)	700,00 €	455,00 €	350,00 €
Option visite commentée	cf. tarifs Activités culturelles	cf. tarifs Activités culturelles	cf. tarifs Activités culturelles
Salle du Jubé ou salle Caravage ou salle Velazquez ou salle Puget ou salle des Publics			
Forfait horaire	650,00 €	430,00 €	350,00 €
Musée de la Ferronnerie Le Secq des Tournelles			
Demi-journée (4h)	900,00 €	585,00 €	300,00 €
Journée (8h)	1 500,00 €	975,00 €	500,00 €
Soirée (5h)	1 700,00 €	1 105,00 €	600,00 €
Musée de la Céramique (musée + jardin)			
Demi-journée (4h)	900,00 €	585,00 €	300,00 €
Journée (8h)	1 500,00 €	975,00 €	500,00 €
Soirée (5h)	1 700,00 €	1 105,00 €	600,00 €
Musée industriel de la Corderie Vallois (musée + jardin)			
Demi-journée (4h)	900,00 €	585,00 €	300,00 €
Journée (8h)	1 500,00 €	975,00 €	500,00 €
Soirée (5h)	1 700,00 €	1 105,00 €	600,00 €
Fabrique des Savoirs			
Musée (y compris l'auditorium Pierre Largesse à la demande du client)			
Demi-journée (4h)	900,00 €	585,00 €	300,00 €
Journée (8h)	1 500,00 €	975,00 €	500,00 €
Soirée (5h)	1 700,00 €	1 105,00 €	600,00 €
Auditorium Pierre Largesse seul			
Forfait 2h	200,00 €	130,00 €	40,00 €
Forfait 4h	350,00 €	230,00 €	60,00 €
Forfait 8h (journée complète)	500,00 €	325,00 €	90,00 €
Musée Flaubert et d'Histoire de la médecine (musée + jardin)			
Demi-journée (4h)	900,00 €	585,00 €	300,00 €
Journée (8h)	1 500,00 €	975,00 €	500,00 €
Soirée (5h)	1 700,00 €	1 105,00 €	600,00 €
Maison des Champs Pierre Corneille (musée + jardin)			
Demi-journée (4h)	900,00 €	585,00 €	300,00 €
Journée (8h)	1 500,00 €	975,00 €	500,00 €
Soirée (5h)	1 700,00 €	1 105,00 €	600,00 €
Maison natale Pierre Corneille			
Demi-journée (4h)	300,00 €	195,00 €	150,00 €
Journée (8h)	500,00 €	325,00 €	250,00 €
Soirée (5h)	500,00 €	325,00 €	250,00 €
Pavillon Flaubert (pavillon + maison + jardin)			
Demi-journée (4h)	300,00 €	195,00 €	150,00 €
Journée (8h)	500,00 €	325,00 €	250,00 €
Soirée (5h)	500,00 €	325,00 €	250,00 €
Forfait Ménage			
Applicable lorsque les espaces sont rendus dans un état de propreté non conforme à l'état des lieux d'entrée	300,00 €	300,00 €	300,00 €

BENEFICIAIRES DU TARIF REDUIT

Le tarif réduit est accordé aux collectivités, aux entités publiques et aux associations à but non lucratif.

BENEFICIAIRES DU TARIF GRATUIT AVEC APPLICATION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

La gratuité de la mise à disposition avec le paiement des seuls frais de fonctionnement peut être accordée aux associations subventionnées par la Métropole. La mise à disposition gratuite des espaces implique le paiement des frais de fonctionnement supportés par la Métropole.

DISPOSITIONS DIVERSES

Dans le cadre de conventions de mécénat ou de sponsoring, la valorisation des contreparties en nature apportées par les musées sera calculée sur la base du tarif plein hors taxes. Le delta fera l'objet d'une facturation auprès du mécène ou sponsor.

Les associations amies de musées subventionnées et logées par la Métropole Rouen Normandie bénéficieront d'une occupation temporaire de l'espace public à titre gracieux.

Dans le cadre de la programmation des musées ou de la présentation de la programmation des musées ou s'ils sont conviés par la Direction des musées ou pour la mise en place d'une billetterie temporaire liée à des activités culturelles à but non lucratif ou dédiées de livres, une occupation temporaire gratuite des espaces pourra être exceptionnellement consentie à des prestataires et/ou partenaires de l'action dont le cœur d'exercice est en cohérence avec les orientations de la Métropole Rouen Normandie.

Les privatisations d'espaces sont consenties dans la limite des disponibilités et en compatibilité avec les activités des musées.

4. PRISES DE VUES ET TOURNAGES (€ HT)

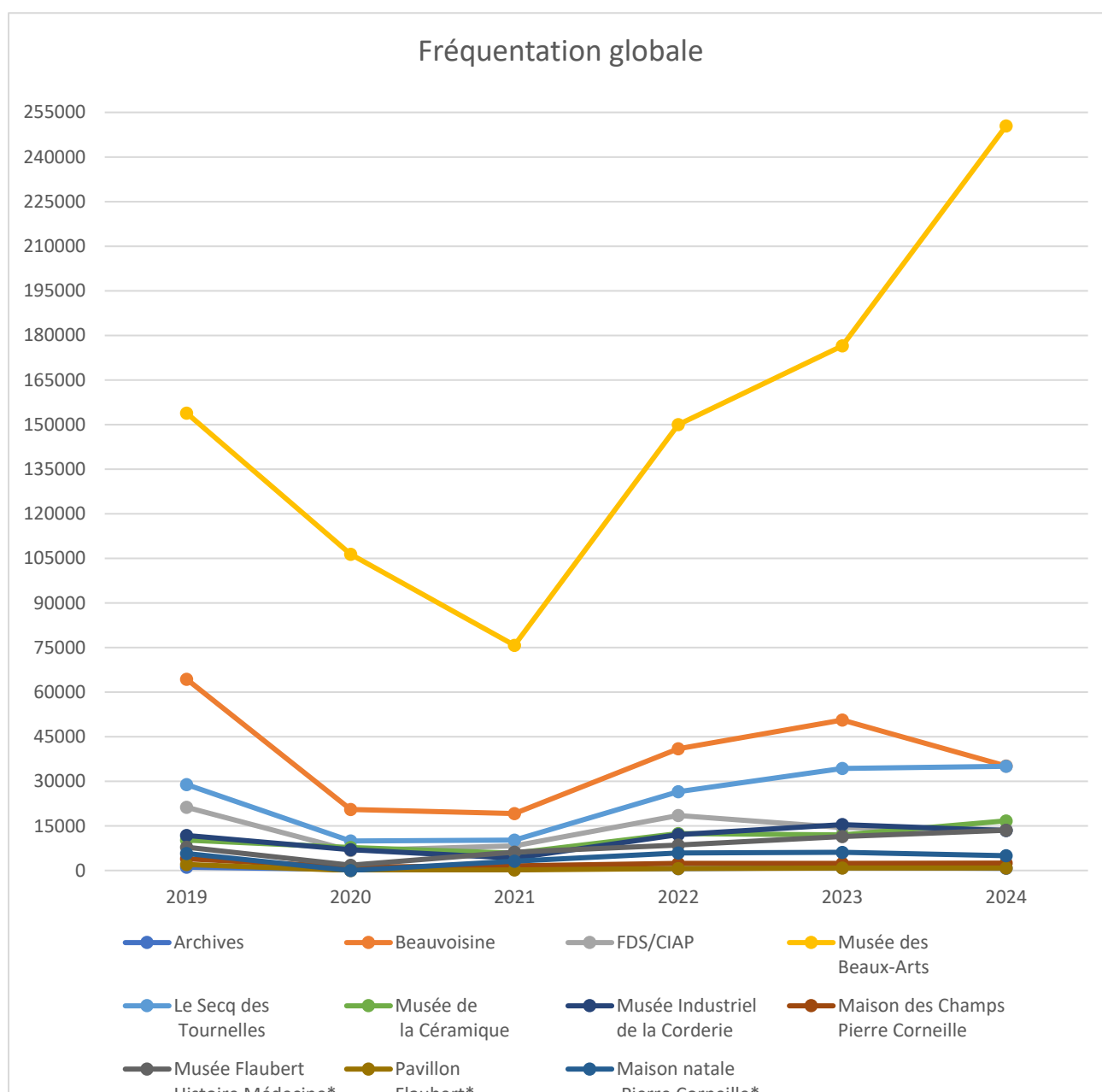
Petit tournage ou prises de vues photographiques (nécessitant peu de moyens logistiques)	
à but lucratif - forfait 4h	400,00 €
à but non lucratif - forfait 4h	150,00 €
Documentaires valorisant les musées et leurs collections	Gratuit
Grand tournage ou prises de vues photographiques (nécessitant des moyens logistiques importants)	
à but lucratif - forfait 4h	600,00 €
à but non lucratif - forfait 4h	300,00 €
Documentaires valorisant les musées et leurs collections	Gratuit

3. Evolution de la fréquentation 2019-2024

	Archives (Elbeuf)	Beauvoisine	Fabrique des Savoirs	Musée des Beaux-Arts	Le Secq des Tournelles	Musée de la Céramique	Musée Industriel de la Corderie	Maison des Champs Pierre Corneille	Musée Flaubert Histoire Médecine	Pavillon Flaubert	Maison natale Pierre Corneille	Actions Hors les murs	TOTAL ANNUEL
En 2019	1094	64336	21248	153835	28854	10253	11792	3918	7808	2024	5730		310 892
En 2020	358	20533	6690	106342	9922	7728	6949	1146	1786	0	0		161 454
En 2021	440	19155	8242	75747	10253	5818	4159	1540	6144	166	3090	612	135 366
En 2022	685	40950	18499	149962	26535	12441	12070	2366	8596	654	5896	3949	282 603
En 2023	896	50599	14462	176463	34338	11995	15425	2387	11395	810	6115	8781	333 666
En 2024	735	35184	13725	250439	35040	16694	13459	2450	13531	805	4955	6046	393 063

A noter :

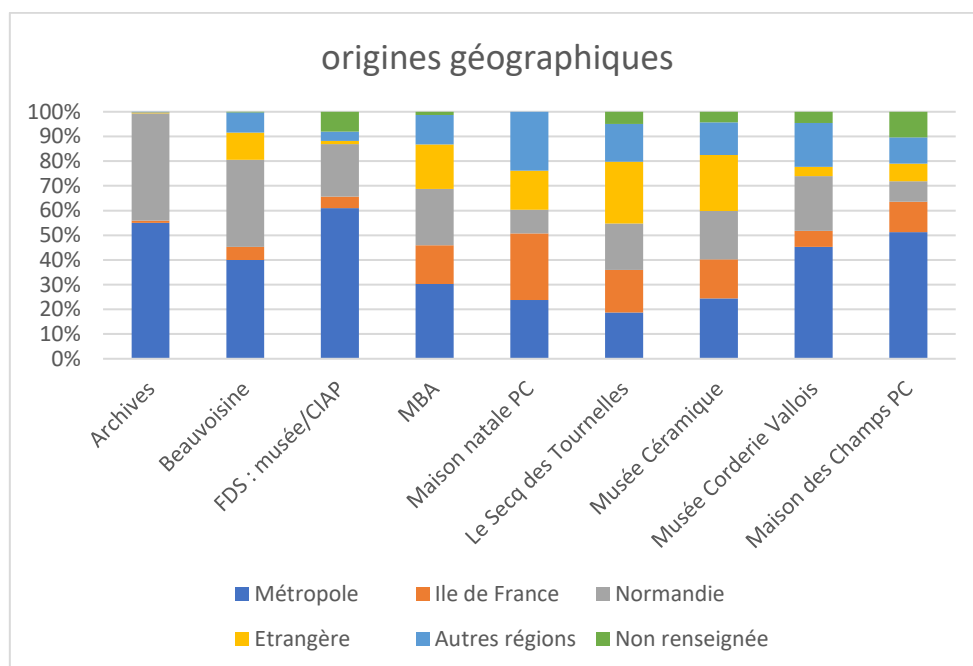
- Fermetures liées à la crise sanitaire de la Covid-19 en 2020 et 2021.
- Fermetures pour travaux des musées Beauvoisine et maison natale Pierre Corneille à compter, respectivement, du 22 septembre 2024 et du 1^{er} octobre 2024.
- Le Pavillon Flaubert n'est ouvert au public qu'en saison.



Origines géographiques 2024

Pour les visiteurs qui ont communiqué cette information lors de leur venue au musée.

Musées	Métropole	Ile de France	Normandie	Etrangère	Autres régions	Non renseignée
Archives	237	4	187	2	1	0
Beauvoisine	11976	1613	10565	3321	2431	82
FDS : musée/CIAP	4686	359	1628	101	291	613
MBA	26400	13720	19870	15789	10417	1108
Maison natale PC	677	770	273	450	681	
Le Secq des Tournelles	3064	2818	3065	4081	2501	812
Musée Céramique	1645	1061	1317	1527	897	285
Musée Corderie Vallois	3202	458	1572	269	1251	322
Maison des Champs PC	733	177	118	103	151	149
Total général	52620	20980	38595	25643	18621	3371



4. Liste sélective d'expositions réalisées par les musées (2022-2025)

Sheila Hicks, le fil conducteur

Corderie Vallois, 24 juin – 23 septembre 2022

Flaubert, corps et âme

Musée Flaubert et d'histoire de la médecine, 28 octobre 2022 – 21 mai 2023

Caravage, un coup de fouet

Musée des Beaux-Arts, 28 octobre 2022 – 6 mars 2023

Malin comme un singe

Fabrique des Savoirs, 28 octobre 2022 – 6 mars 2023

Martin Barré

Musée des Beaux-Arts, 10 février 2023 – janvier 2024

Normands, migrants, conquérants, innovateurs

Musée Beauvoisine et musée des Beaux-Arts, 14 avril – 13 août 2023

La chambre des visiteurs : A table !

Musée Le Secq des Tournelles, 13 mai – 18 septembre 2023

Eau, source d'énergie

Corderie Vallois, 16 novembre 2023 – 19 mai 2024

Corneille, du fleuve aux larmes

Maison natale Pierre Corneille, 16 novembre 2023 – 2 juin 2024

Rouen, port(e) des océans

Musée Beauvoisine, 16 novembre 2023 – 2 juin 2024

Passion Japon, des *netsuke* aux mangas

Musée de la céramique, 15 juin – 22 septembre 2024

Sports : plus vite, plus haut, plus fort. Le sport dans le bassin elbeuvien de 1850 à nos jours

Fabrique des savoirs, 21 juin – 22 septembre 2024

Salammbô. De Flaubert à Carthage

Musée national du Bardo, Tunis, 24 septembre 2024 – 12 janvier 2025

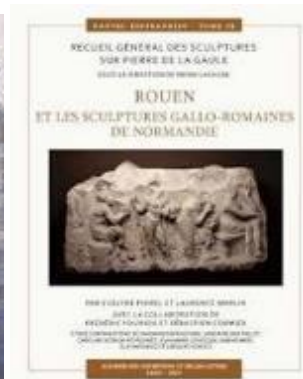
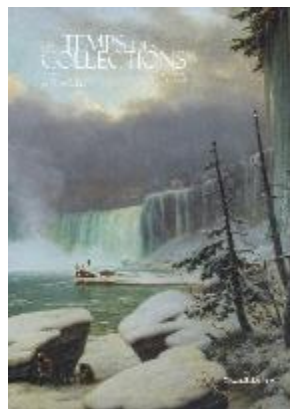
L'autre Corneille : Thomas

Maison des champs Pierre Corneille, 27 avril 2025 – 4 janvier 2026

Maxime Old, homme d'intérieurs

Musée des Beaux-Arts, 27 juin 2025 – 4 janvier 2026

5. Liste sélective de publications réalisées par les musées (2022-2025)



6. Objectifs de développement durable détaillés

Cette liste détaille les objectifs de développement durable de l'ONU tels qu'ils sont articulés avec les enjeux exposés dans l'ABCDAire du PSC.

Archives

Objectif 4, cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

Objectif 11, cible 11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Beauvoisine

Objectif 4, cible 4.7 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

Objectif 11, cible 11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Objectif 13, cible 13.3 : Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

Objectif 14, cible 14.a : Approfondir les connaissances scientifiques, [...] l'objectif étant d'améliorer la santé des océans [...]

Objectif 15, cible 15.a : Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement

Collections

Objectif 9, cible 9.5 : Renforcer la recherche scientifique [...].

Dépôts

Objectif 10, cible 10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

Objectif 16, cible 16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Objectif 17, cible 17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

Egalité

Objectif 5, cible 5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

Objectif 5, cible 5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

Objectif 5, cible 5.c : Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent

Fleuve

Objectif 6, cible 6.6 : D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment [...], les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs

Objectif 11, cible 11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Gratuité

Objectif 1, cible 1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, [...] à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies [...]

Objectif 10, cible 10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

Objectif 11, cible 11.b : D'ici 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation [...].

Hospitalité

Objectif 4, cible 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

Objectif 4, cible 4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

Objectif 10, cible 10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

International

Objectif 17, cible 17.16 : Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable

Objectif 17, cible 17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

Jardins

Objectif 11, cible 11.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

Objectif 15, cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, [...]

Kief

Objectif 3, cible 3.4 : D'ici à 2030, [...] promouvoir la santé mentale et le bien-être

Laboratoire

Objectif 10, cible 10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

Objectif 13, cible 13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

Mutations

Objectif 10, cible 10.2 : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre
Objectif 10, cible 10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

Normandie

Objectif 17, cible 17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

Origine

Objectif 9, cible 9.5 : Renforcer la recherche scientifique [...].

Objectif 16, cible 16.4 : D'ici à 2030, [...], renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés [...]

Partenaires

Objectif 17, cible 17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

Qualité

Objectif 12, cible 12.8 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature

Objectif 12, cible 12.b : Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux

Ruralité

Objectif 4, cible 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

Objectif 4, cible 4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

Objectif 10, cible 10.2 : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

Objectif 10, cible 10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

Objectif 11, cible 11.a : Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.

Savoir-faire

Objectif 11, cible 11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Talents

Objectif 8, cible 8.8 : Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Objectif 8, cible 8.9 : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.

Union

Objectif 16, cible 16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

Vin

Objectif 11, cible 11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

Objectif 11, cible 11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Objectif 12, cible 12.2 : D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles

Objectif 13, cible 13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

Web

Objectif 9, cible 9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, [...], pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

Xérus

Objectif 11, cible 11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

Yainville

Objectif 10, cible 10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

Objectif 17, cible 17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

Z

Objectif 4, cible 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

Objectif 4, cible 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

7. Organigramme



Organigramme des musées de la Métropole Rouen Normandie



Coordination des projets
Coordinateur : Marc GOULPIE
Virginie THENOZ

Directeur des musées
Robert BLAIZEAU

Directrice administrative et financière
Sophie GREBOUVAL



Mise à jour : 1^{er} janvier 2025

8. Cartographie des partenaires

Cette cartographie se fonde sur les partenariats vivants au cours de l'année 2024. Ils ne prennent pas en compte les partenaires auxquels Rouen musées a prêté ou emprunté des œuvres.

a. Associations et structures dont les musées sont membres (2024)

- Office international des musées (ICOM)
- La Fabrique de patrimoines en Normandie – réseau des musées normands
- Chambre de Commerce et d'industrie de Normandie – Label Qualité Tourisme
- Fédération des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires
- Comité de liaison pour l'archéologie industrielle (CILAC)
- Fédération des écomusées et musées de société (FEMS)
- ATELIER Laines d'Europe - Association Textile Européenne de Liaison, d'Innovation, d'Echange et de Recherche
- Société d'Histoire d'Elbeuf (SHE)
- Société d'Etudes des Sciences Naturelles d'Elbeuf (SESNE)
- Société d'Etudes Archéologiques de la Région d'Elbeuf (SEARE)
- Association française pour l'étude du textile (AFET)
- French American Museum Exchange (FRAME)
- Association des jardins potagers et fruitiers de France
- Association Avenio Utilisateurs
- RN13BIS Art contemporain en Normandie
- La Route des maisons d'écrivains
- Amis de Flaubert et de Maupassant
- Amis du musée Flaubert et d'histoire de la médecine
- Normandie Images
- Association française pour l'archéologie du verre

b. Associations subventionnées par la Métropole Rouen Normandie au titre de la politique des musées (2024)

- Académie des Arts, Sciences et Belles lettres de Rouen
- Amis des Musées de la Métropole et du Département-Seine Maritime (AMMD-SM)
- Association des Amis des Musées d'Art de Rouen (AMAR)
- Association du musée de l'Homme et de l'Industrie
- Consortium des Sociétés Savantes
- Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques de Normandie (GIHP)
- Société des Amis des Musées des Sciences Naturelles et du Muséum de Rouen (SASNMR)
- Société d'Etudes Archéologiques de la Région d'Elbeuf (SEARE)
- Société d'Etudes des Sciences Naturelles d'Elbeuf (SESNE)
- Société d'Histoire d'Elbeuf (SHE)

c. Collectivités partenaires

▪ Communes de la Métropole Rouen Normandie :

Sont considérées ici comme collectivités partenaires les communes disposant d'une convention avec la Métropole Rouen Normandie au titre de la politique des musées, ou pour lesquelles une action spécifique avec la commune a eu lieu en 2024 (en dehors de l'accueil de classes dans les musées).

- Canteleu
- Caudebec-lès-Elbeuf
- Cléon
- Déville-lès-Rouen
- Duclair
- Elbeuf-sur-Seine
- Freneuse
- Le Trait
- Mesnil-Esnard
- Notre-Dame-de-Bondeville
- Orival
- Petit-Couronne
- Rouen
- Sotteville-sous-le-Val
- Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- Tourville-la-Rivière

▪ **Hors de la Métropole Rouen Normandie :**

- Ville de Cabourg
- Ville de Ningbo (Chine)
- Ville de Paris
- Ville de Nantes
- Ville de Châteauneuf-du-Faou
- Région Normandie : Service régional de l'Inventaire
- Département de Seine-Maritime : Archives départementales, Direction de la Culture

d. Musées et institutions patrimoniales partenaires

- Archives municipales de Rouen
- Bibliothèque Villon, Rouen
- Centre national des arts plastiques
- Centre Pompidou, Paris
- DRAC de Normandie
- Fondation Gandur pour l'art, Genève
- Musée du Louvre, Paris
- Musée national du Bardo, Tunis
- Musées d'Orsay et de l'Orangerie, Paris
- Musée national de l'Éducation, Rouen
- Musée maritime, Rouen
- Mucem, Marseille
- Tour de Londres

e. Principaux autres partenaires

- Académie des sciences, arts et belles-lettres – Institut de France
- Amicale de sauvegarde du patrimoine électrique et gazier (ASPEG)
- CAUE 76
- CHU de Rouen
- Cirque-théâtre d'Elbeuf-sur-Seine
- Ecole du Louvre
- Education et Formation
- EPCC Terres de Paroles
- Festival Victor dans la Ville
- GIP Normandie impressionniste
- HF Normandie
- Institut Catholique de Paris
- Institut français de Tunis
- Institut national de la recherche archéologique préventive
- Institut national du patrimoine
- La Seine à Vélo
- Le SHED
- Lycée Boismard, Brionne
- Maison d'arrêt de Rouen
- Maison de l'architecture
- Maison de la photographie
- Métropole d'art et d'histoire, Rouen
- Rouen Normandie Sites et Monuments
- Rouen Normandy Invest
- Rouen Tourisme
- Service des musées de France
- UniLaSalle, école d'ingénieurs
- Université de Rouen Normandie

f. Nos financeurs

- DRAC de Normandie
- Région Normandie
- Département de Seine-Maritime

g. Nos mécènes

- Amis de Flaubert et de Maupassant
- Association des Amis des Musées d'Art de Rouen (AMAR)
- Caisse des Dépôts et Consignations
- CIC Nord-Ouest
- Crédit Agricole
- Fondation Simaid abritée par la Fondation de France
- Fondation Louis Le Masson et Bertrand Masson, abritée par l'Académie des Beaux-Arts
- Gamilly Peinture
- Haropa Port
- Best Western Hôtel littéraire Gustave Flaubert, Rouen
- Jean-Claude Gandur
- Laguerre Group
- Peinture et Nuances
- Printemps Rouen
- Procédés Hallier
- Sanef
- SG Grand Ouest
- Société Rouennaise de Peinture
- Sogeti Ingénierie

Mise en ligne le 06.10.2025



partage, de solidarité, de créativité et d'excellence.

Il vise aussi un engagement puissant en matière de transition social-écologique afin de rendre les musées plus sobres, plus durables, plus justes. Le PSC des musées métropolitains est ainsi le premier en France à s'adosser aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

Le document, joint en annexe, est construit en quatre parties :

- La présentation du contexte dans lequel prennent place les musées,
- La définition de l'identité de chacun des onze musées,
- Un ABCDaire qui fixe 26 valeurs, enjeux et projets clés pour les musées,
- Une feuille de route détaillée par mission opérée au sein des musées.

Il vous est demandé de bien vouloir approuver le Projet Scientifique et Culturel des musées pour la période 2025-2032.

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Patrimoine et notamment l'article L 441-2,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu la délibération du Conseil métropolitain du 29 juin 2023 portant sur la politique culturelle à l'horizon 2038,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- la nécessité de définir les orientations stratégiques des musées pour les années à venir,
- les missions de préservation, d'étude et de transmission des musées,
- les orientations générales de la Métropole Rouen Normandie, notamment en matière de culture et de transition social-écologique,

Il est procédé au vote à 20h42.

Ref dossier : 11479
N° ordre de passage : 33
N° annuel : C2025_0529

DÉLIBÉRATION RÉUNION DU CONSEIL DU 29 SEPTEMBRE 2025

Construire un territoire attractif et solidaire - Culture - - Projet scientifique et culturel (PSC) 2025-2032 des musées métropolitains : approbation

Depuis 2016, la Métropole Rouen Normandie assure la gestion de onze « musées de France » implantés sur son territoire. Le plus ancien de ces musées a été fondé en 1801, le plus récent en 1994. En 200 ans, les musées publics nés de la Révolution française ont évolué, se sont multipliés, ont diversifié leurs collections, se sont professionnalisés.

Les onze musées de la Métropole Rouen Normandie ont pour missions fondamentales de :

- Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections,
- Rendre leurs collections accessibles au public le plus large,
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture,
- Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Conformément à l'article L 441-2 du Code du Patrimoine, ils doivent élaborer un document opérationnel et stratégique, qui définit l'identité et les orientations des établissements, dénommé « Projet Scientifique et Culturel » (PSC).

Depuis un an, un travail de fonds a été mené pour préparer ce document. Il a été élaboré en concertation avec le Service des musées de France du Ministère de la Culture et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie.

Le projet scientifique et culturel des musées de la Métropole Rouen Normandie pour la période 2025-2032 est pour la première fois un document mutualisé pour les onze musées métropolitains. Il révèle de chacun d'eux les singularités et les orientations propres, autant qu'il trace les voies de convergence et de complémentarité.

Ce document s'inscrit pleinement dans les politiques publiques menées par la Métropole Rouen Normandie, tout particulièrement en matière culturelle dont les orientations stratégiques, à l'échance de l'année 2038, ont été adoptées par le Conseil métropolitain le 29 juin 2023. Le projet des musées concrétise ainsi l'ambition culturelle affirmée dans le cadre de la candidature du territoire pour devenir capitale européenne de la culture, portant les valeurs de réconciliation, de

Décide à l'unanimité :

- d'approuver le **Projet Scientifique et Culturel des musées pour la période 2025-2032**.

Fait à **ROUEN** les jour, mois et an susdits.

**SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRÉSIDENT

Christine DE-CINTRE
Conseil - Secrétaire de séance
3 oct. 2025



Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Le Président de la Métropole
Rouen Normandie
3 oct. 2025



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES**

Isabelle LE PAPE
Conseillère pour les musées
06 88 81 40 74
isabelle.le-pape@culture.gouv.fr

Rouen, le 14 janvier 2026

Monsieur le Président,

En application des articles L441-2 et L442-11 du code du patrimoine, mes services ont examiné le projet scientifique et culturel (PSC) des musées de la Métropole de Rouen.

Au regard des orientations définies, j'ai l'honneur de vous informer que j'émetts un avis favorable à la mise en œuvre des propositions contenues dans ce projet des musées mutualisés.

Vous trouverez en pièce jointe l'analyse détaillée et les recommandations de mes services qui restent à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ce PSC.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Normandie
et par délégation,
le Directeur régional des affaires culturelles,



Jean-Michel KNOP

Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Président de la Métropole Rouen Normandie
108 Allée François Mitterrand
76006 ROUEN

Copie : Madame la cheffe du Service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture

PJ : avis définitif sur le projet scientifique et culturel 2025-2032 des musées de la métropole de Rouen

